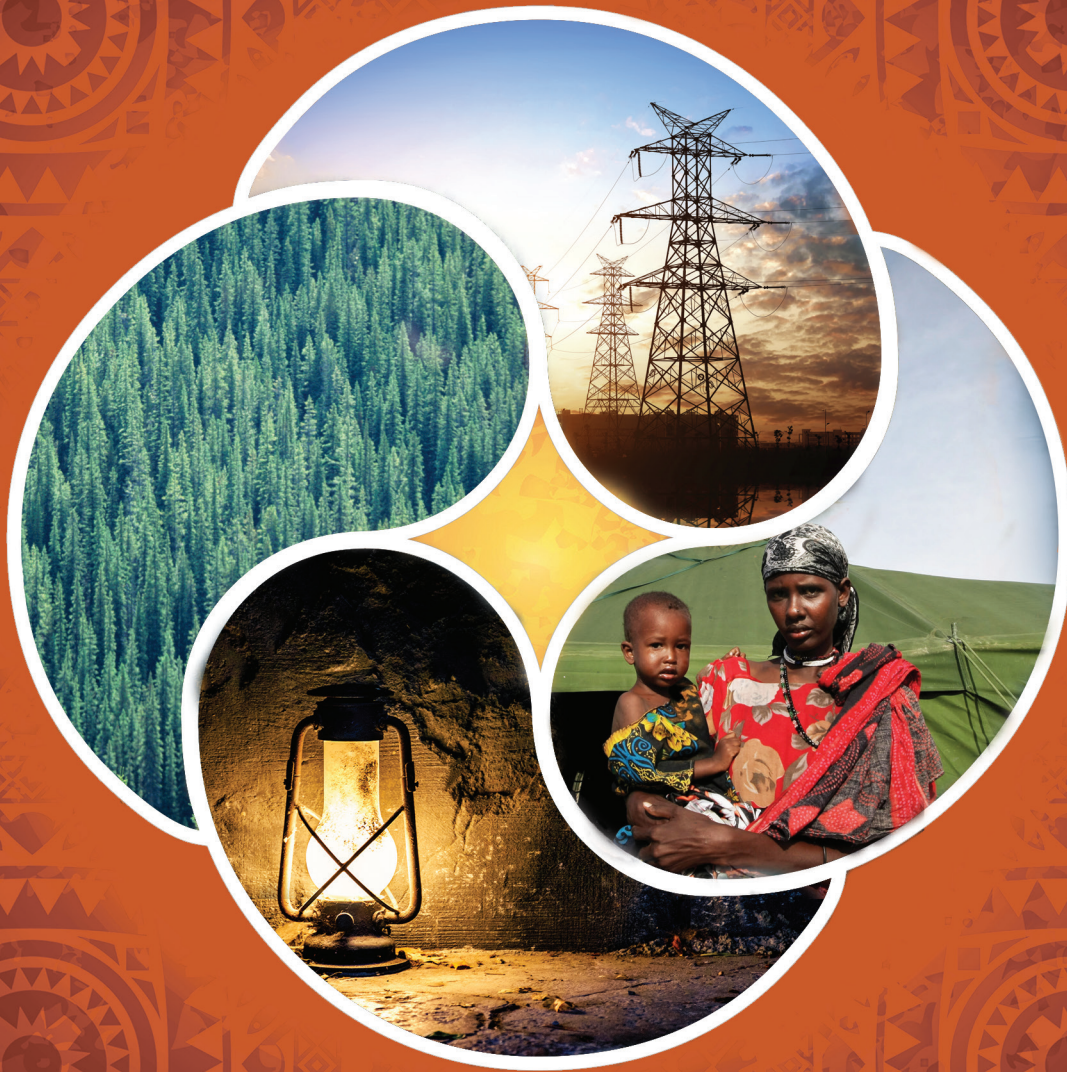




Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Conflits en République Démocratique du Congo

Causes, impact et implications pour
la région des Grands Lacs





Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Conflits en République Démocratique du Congo

Causes, impact et implications pour
la région des Grands Lacs

Commandes

Pour commander des exemplaires du rapport, veuillez contacter :

Publications

Commission économique pour l'Afrique

P.O. Box 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900

Télécopie: +251-11-551-4416

Adresse électronique: ecainfo@uneca.org

Web: www.uneca.org

© 2015 Nations Unies

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : septembre 2015

ISBN : 978-99944-61-76-9

eISBN : 978-99944-62-76-6

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Table des matières

Remerciements	v
Résumé analytique	vii
CHAPITRE 1: Introduction	1
1.1 Cycle de guerres et de violence	1
1.2 Les conflits en tant que problème de développement économique et social.....	2
1.3 Importance stratégique des conflits	3
1.4 Objectif de la présente étude	6
1.5 Méthodologie et données.....	6
1.6 Structure du rapport.....	8
CHAPITRE 2: Causes profondes des conflits en République démocratique du Congo.....	10
2.1 Introduction.....	10
2.2 Rétrospective des conflits	11
2.3 Les facteurs économiques des conflits.....	16
2.4 Les facteurs institutionnels des conflits.....	32
2.5 Les facteurs géopolitiques des conflits.....	41
2.6 Conclusion.....	44
CHAPITRE 3: Impact social et sur le développement des conflits en République démocratique du Congo.	46
3.1 Introduction.....	46
3.2 Effets des conflits à l'échelle macroéconomique	47
3.3 Effets des conflits au niveau sectoriel.....	55
3.4 Impact des conflits sur la protection sociale et la pauvreté	65
3.5 Impact des conflits sur les groupes vulnérables.....	74
3.6 Conclusion.....	89
CHAPITRE 4: Conclusion et recommandations	91
4.1 Institutions et renforcement de l'État	91
4.2 Reconstruire l'économie et réveiller le «géant endormi»	93
4.3 Réinsertion sociale et psychologique.....	99
4.4 Réforme du système de sécurité	101
4.5 Intégration régionale comme «obligation de développement».....	103
4.6 Engagement des donateurs	105
Bibliographie.....	107
Appendice.....	114

Remerciements

En 2013, la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, a demandé que la CEA entreprenne trois études régionales en vue d'examiner les causes profondes des conflits dans les régions des Grands Lacs, du Sahel et de la Corne de l'Afrique et d'évaluer les coûts et les conséquences des conflits sur le développement.

Le programme Conflits et développement a donc bénéficié de l'impulsion générale, de la direction et de l'engagement sans faille de M. Carlos Lopes, secrétaire exécutif de la CEA, et de M. Abdalla Hamdok, secrétaire exécutif adjoint pour la Production de savoir et économiste en chef de la CEA qui ont soutenu activement la préparation des trois études régionales.

La préparation de ce rapport a été menée sous la direction intellectuelle d'Adeyemi Dipeolu, directeur de la Division du développement des capacités de la CEA. Emebet Mesfin a joué un rôle utile dans la coordination des contributions techniques pour la production du rapport. Le rapport a également bénéficié de la contribution et de l'appui administratif des collègues de la Division du développement des capacités, notamment de Joseph Atta-Mensah, Jalal Abdel-Latif, Kwabia Boateng, Adeyemi Adeyinka, Hodane Youssouf, Francis Ikome, Lucie-Delphine Boucher, Fernand Jean-François Pissang Keller, Firmin Vlavanou, Bilisson Hassen, Aster Yitayew et Sissay Tadesse. D'autres membres du personnel de la CEA tels qu'Antonio Pedro, Andrew Mold et Marit Kitaw ont fourni un soutien inestimable à la production de ce rapport.

Le rapport a été préparé par Léonce Ndikumana, professeur d'économie à l'Université du Massachusetts à Amherst, qui a bénéficié des contributions importantes d'Emizet F. Kisan-gani et d'Isaac Kalonda-Kanyama. La CEA exprime sa sincère gratitude pour les entretiens et les discussions qui ont été menés durant les travaux sur le terrain dans la région des Grands Lacs et au-delà. Les informations recueillies ont été essentielles pour nous permettre de nous imprégner de la perception des populations concernant la nature des conflits et des difficultés liées aux efforts en cours pour les résoudre. Nous remercions également les réviseurs du rapport, Mohamed Salih, Martha Mutisi, Andrew Mold, Funmi Olonisakin, Claude Kabemba, Charles Abiodun Alao, Olawale Ismail pour leurs commentaires, ainsi que les participants à la réunion du Groupe d'experts des 9 et 10 décembre 2014 à Addis-Abeba pour leurs suggestions constructives.

Résumé analytique

La République démocratique du Congo (RDC) se relève des conflits et affiche une amélioration substantielle de sa performance microéconomique globale depuis la fin de la guerre, grâce à la vigueur des exportations de cuivre et de cobalt. L'inflation a aussi sensiblement diminué, se stabilisant à des niveaux inférieurs à 10 %, en grande partie grâce à une politique budgétaire restrictive qui s'est traduite par une compression des dépenses. Malgré ces avancées positives, le pays connaît encore des problèmes structurels au niveau sectoriel, des niveaux de pauvreté élevés, un fort chômage surtout parmi les jeunes et un accès inadéquat aux services sociaux de base pour la majorité de la population, surtout dans les zones rurales.

Les conflits en RDC et leurs conséquences restent une source de préoccupation majeure, dans la mesure où ils constituent un défi multidimensionnel au développement économique et humain dans le pays et la région. Il est nécessaire de se pencher sur la question au plus haut niveau, tant au plan régional que mondial, et d'appuyer le Gouvernement de la RDC dans sa recherche d'une solution aux conflits et dans ses efforts pour remettre le pays sur la voie du développement durable. Dans ce contexte, le présent rapport cherche à mieux faire comprendre les causes profondes des conflits et leurs conséquences sur le développement afin que des décisions soient prises de façon éclairée aux niveaux national, régional et international. Le rapport comprend quatre chapitres: un chapitre liminaire, un deuxième chapitre analysant les causes profondes du conflit, un troisième chapitre dans lequel sont abordées les conséquences des conflits sur l'économie de la RDC et de la région, et un chapitre de conclusion formulant les messages clés et quelques recommandations stratégiques.

Constatations importantes et principaux messages

1. Les guerres récentes en RDC sont, dans une certaine mesure, une réincarnation des conflits passés, ce qui montre que les causes fondamentales des guerres n'ont pas été convenablement traitées. Le présent rapport met donc l'accent sur la nécessité d'analyser les causes fondamentales du conflit dans une perspective historique et de formuler des stratégies pour non seulement mettre fin, mais aussi minimiser le risque de résurgence de conflits à l'avenir.
2. Les guerres en RDC proviennent de causes multiples tournant autour de quatre séries de facteurs: économiques, institutionnels, régionaux et géopolitiques mondiaux. Ces facteurs sont intimement liés et ne peuvent être traités isolément pour la compréhension des causes des conflits, l'élaboration des stratégies de règlement des conflits ou le développement économique à l'issue des conflits. La faiblesse générale de l'économie a joué un rôle fondamental dans l'origine des conflits. La guerre contre Mobutu a éclaté dans un environnement propice aux conflits. Plus précisément, l'effondrement de l'ensemble de l'environnement macroéconomique, la mauvaise gestion du secteur public et la détérioration des conditions sociales, en particulier l'explosion du chômage des jeunes, ont sensiblement affaibli la capacité de l'État à pourvoir aux besoins élémentaires du peuple congolais et à assurer sa sécurité, créant ainsi un environnement propice

- à l'apparition de contestations violentes de l'autorité de l'État causées par le mécontentement et la cupidité.
3. Même si les guerres en RDC ont été décrites comme étant des « guerres des ressources », les ressources naturelles ne sont pas la cause directe des conflits. Ces derniers peuvent être mieux décrits comme étant principalement « des conflits de répartition », en ce sens qu'ils ont été alimentés par la mauvaise gestion du secteur des ressources naturelles et une répartition inégale des bénéfices provenant de l'exploitation de ces ressources. Le problème n'est pas donc pas le volume des ressources naturelles, mais l'incapacité de mettre en place des institutions solides et un cadre réglementaire efficace pour leur gestion, qui a rendu le pays vulnérable aux conflits et l'a empêché de tirer pleinement avantage de ses ressources naturelles abondantes.
 4. Les institutions ont joué un rôle fondamental dans l'origine et la perpétuation des conflits en RDC. Les institutions créées sous le régime colonial et après l'indépendance ont produit et perpétué des antagonismes au sujet du contrôle de l'État et des ressources naturelles, tout en semant les graines des conflits interrégionaux et interethniques. Les différends au sujet de la configuration de l'État – fédéralisme par opposition à un État central – qui ont caractérisé le discours politique pendant la guerre d'indépendance et l'ère post-indépendance restent un important sujet de controverse, même dans le contexte politique actuel de la RDC. La création d'une démocratie libérale n'a pas résolu cette question fondamentale, qui reste un obstacle fondamental à la consolidation de l'État en RDC.
 5. Un autre facteur institutionnel important à l'origine de conflits est la manipulation par les dirigeants des lois sur la citoyenneté et la nationalité, politisant ainsi la question de l'ethnicité et de l'identité congolaise, ce qui a eu pour effet la marginalisation d'une partie de la population, notamment celle d'origine rwandaise, et l'exacerbation des antagonismes entre eux et les autres groupes tout en compromettant les relations entre l'État et les citoyens d'une part, et les relations entre la RDC et ses voisins à l'Est d'autre part. Les politiques en matière d'ethnicité ont été un facteur déterminant aussi bien de la rébellion anti-Mobutu que de la guerre anti-Kabila.
 6. L'adoption du pluralisme politique et la tenue d'élections démocratiques ont été un tournant historique dans le système politique de la RDC. Plus particulièrement, les élections de 2006 ont apporté une bouffée d'air frais dans le processus institutionnel et ranimé les espoirs d'une légitimité des institutions étatiques et du gouvernement central. Toutefois, la libéralisation politique doit encore être consolidée davantage, en particulier dans les domaines de la transparence et de la représentation équitable de toutes les régions et de toutes les catégories de la population.
 7. Les guerres ont porté un coup dur à l'économie de la RDC et à celle de l'ensemble de la région. Au niveau macroéconomique et sectoriel, les conflits ont accentué la détérioration de l'économie qui avait commencé dans les années 1980 et s'était poursuivie jusqu'au milieu des années 1990. Les conflits ont aggravé l'instabilité macroéconomique et l'incertitude liée à l'investissement, et détérioré les finances publiques aussi bien en termes d'équilibres budgétaires que d'efficacité de la gestion des finances publiques. Les effets risquent de se faire sentir pour longtemps car les conflits ont eu un impact sur les principaux moteurs de la croissance économique, notamment l'industrie, le secteur manufacturier, l'agriculture et le capital humain. Ils ont renforcé la dépendance structurelle de l'économie aux ressources naturelles en fragilisant la diversification économique. Ils

ont aussi augmenté la dépendance au financement extérieur en compromettant la mobilisation des revenus internes, surtout l'imposition dans le secteur des ressources naturelles. Même si dans l'ensemble l'environnement macroéconomique s'est récemment amélioré depuis la cessation des hostilités, avec une augmentation de la croissance et une réduction de l'inflation, le tableau général cache des problèmes structurels au niveau sectoriel et un dénuement aux niveaux individuel et communautaire.

8. En plus des effets macroéconomiques et sectoriels, les conflits ont aussi eu, sinon plus, des effets dévastateurs d'un point de vue social et humain. Au-delà du nombre élevé de décès et de déplacés, les guerres ont causé d'énormes traumatismes sociaux et psychologiques aux femmes, aux jeunes filles et aux jeunes gens qui ont subi des atrocités physiques et psychologiques, notamment le viol, la torture l'humiliation et l'aliénation de leurs communautés. Les jeunes filles ont été victimes de viol de façon disproportionnée, alors que les enfants ont subi plus de privations que le reste de la population. Même si les effets des guerres se sont fait sentir dans l'ensemble du pays, les régions dans lesquelles avaient lieu les confrontations ont été plus affectées et affichent les pires résultats en matière de développement social par rapport à la moyenne nationale. Les guerres auront un impact durable sur les individus, les communautés et le pays dans son ensemble.
9. Les conflits en RDC ont été coûteux pour les pays voisins, et l'ensemble de la sous-région, de diverses manières. Les guerres ont empêché la RDC et ses voisins de tirer avantage des opportunités du commerce transfrontalier. Elles ont mis en péril le développement des infrastructures régionales, surtout dans le secteur de l'énergie et des transports, fragilisant ainsi la croissance et l'intégration régionale. Elles ont aussi nui à l'existence d'un environnement propice à la coopération dans la région des Grands Lacs, retardant ainsi la mise en œuvre de programmes régionaux d'intégration mutuellement avantageux.
10. L'environnement mondial reste un facteur important dans les perspectives de règlement des conflits du pays et la croissance économique à long terme. À l'ère de l'après-guerre froide, même si les impératifs stratégiques ont changé, la RDC reste stratégiquement importante dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Elle est aussi l'épicentre de la lutte mondiale pour les ressources naturelles, alimentée par une demande toujours croissante d'énergie et de matière première industrielle. Dans ce contexte, la stabilité et la consolidation du contrôle de l'État sur le territoire revêt une importante dimension mondiale, d'où l'urgence d'efforts concertés aux niveaux régional et mondial pour aider le Gouvernement et le peuple congolais à trouver des solutions aux conflits et à s'acheminer vers une croissance économique forte, durable et partagée.

Conclusion et recommandations

Pour trouver des solutions aux conflits de la RDC, il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes des conflits, non seulement pour mettre fin à l'instabilité existante, mais aussi pour prévenir de nouvelles séries de conflits. L'accent devrait être mis sur la mise sur pied d'institutions solides et d'un État développementaliste, la conception et la mise en œuvre d'un programme de consolidation de la paix, la reconstruction de l'économie, la lutte contre les effets sociaux et psychologiques des conflits, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'intégration régionale et l'amélioration de l'engagement des bailleurs de

fonds afin de maximiser l'efficacité de l'aide en termes de consolidation de la paix et de développement économique.

Institutions et renforcement de l'État

À l'avenir, il faudra se pencher sur deux problèmes liés au renforcement de l'État: un problème économique concernant la gestion de la décentralisation fiscale et un problème politique, à savoir la lutte contre l'héritage des politiques d'exclusion. Le programme de décentralisation fiscale doit être conçu et mis en œuvre de façon à: 1) assurer la dévolution graduelle du pouvoir fiscal aux communautés locales et la décentralisation des responsabilités dans la fourniture des biens publics; 2) minimiser les déséquilibres entre les régions par une redistribution des ressources par l'État central; 3) développer au niveau local une capacité technique dans la gestion des finances publiques; et 4) créer et renforcer des mécanismes de transparence dans la gestion du secteur public.

La solution au problème de l'édification de l'État nécessite: 1) des mécanismes institutionnels qui assurent une représentation adéquate des minorités démographiques dans toutes les branches du gouvernement et dans le système de sécurité, et 2) le renforcement des règles constitutionnelles concernant les élections et la représentation démographique de toutes les catégories de la population.

Consolidation de la paix, réconciliation et dialogue national

La RDC doit concevoir et mettre en œuvre un programme national de consolidation de la paix visant à établir un pacte entre les populations elles-mêmes et entre les populations et l'État comme fondement d'un État développementiste. Un élément clé de la consolidation de la paix est un dialogue ouvert aux niveaux local et national sur les questions fondamentales qui sont soit à l'origine des conflits, soit des conséquences de la guerre. Dans ce contexte, la RDC peut tirer des leçons – le cas échéant – d'autres pays africains qui ont mis en place des dialogues nationaux sur les conflits. En plus d'un engagement ferme de la part des dirigeants nationaux, un dialogue national réussi pour la consolidation de la paix nécessitera un appui technique, diplomatique et financier important de la communauté régionale, surtout de l'Union africaine, et des partenaires internationaux de développement.

Reconstruction de l'économie et réveil du « géant » qui dort

Le pilier central des efforts du pays pour surmonter l'instabilité est une stratégie de développement économique qui non seulement vise à atténuer les effets des conflits, mais jette aussi les fondements qui permettront de tirer pleinement parti du potentiel du pays et de le mettre sur la voie d'un développement économique durable. La stratégie sera construite autour des principaux axes ci-après:

1. Renforcement de l'inventaire de l'infrastructure économique et sociale et restauration de l'infrastructure qui a été détruite, sur-utilisée ou qui n'a pas été adéquatement entretenue pendant les guerres. L'attention devrait être concentrée sur l'énergie, les transports et les télécommunications.
 - a) Dans le secteur de l'énergie, il est important de poursuivre une stratégie mixte faisant appel à la fois à de grandes sources d'énergie et aux petits et micro centres d'énergie dans les régions rurales.
 - b) Dans le secteur des transports, en plus du renforcement des investissements dans la restauration des infrastructures existantes, il est important d'améliorer

les liens entre les différents nœuds du réseau de transport, à savoir les voies maritimes, les chemins de fer et les routes.

- c) Les infrastructures des télécommunications devraient exploiter les partenariats public/privé (PPP) de façon à tirer parti de l'expertise du secteur privé dans les technologies et en gestion, tout en profitant parti de l'effet catalyseur du financement public par le gouvernement et les bailleurs de fonds.
- d) Approche régionale et mise en commun des ressources: La stratégie de développement de l'infrastructure doit être conçue dans une perspective nationale et régionale, ce qui permettra à la RDC et à la région dans son ensemble d'optimiser l'utilisation de ses richesses en ressources naturelles en profitant des économies d'échelle et en mettant en commun les ressources au niveau régional.

2. **Accélération du développement humain et augmentation de la création d'emplois, surtout pour les jeunes:** Cela implique une réforme du système d'éducation et de formation de façon à atteindre une meilleure adéquation entre la demande et les compétences, ainsi que l'établissement de mécanismes et de politiques incitant à la création d'emplois dans le secteur privé.

3. Exploitation des richesses du pays en ressources naturelles afin de faire du secteur des ressources naturelles un véritable moteur de transformation économique et de croissance soutenue. Plus spécifiquement, il faut s'attacher à:

- a) **Promouvoir la chaîne des valeurs,** améliorer les liens avec les économies non axées sur les ressources et créer des emplois dans l'exploitation et la transformation des ressources;
- b) Augmenter les recettes provenant des ressources naturelles en rationalisant la mobilisation fiscale, en réduisant les pertes en recettes fiscales dans le secteur public et en combattant l'évasion fiscale des multinationales œuvrant dans le secteur des ressources naturelles, surtout par une amélioration de la transparence et la divulgation publique des contrats et revenus miniers;
- c) Renforcer les capacités et tirer avantage de l'appui institutionnel existant dans la région et sur le continent, de façon à améliorer la position du pays dans les aménagements contractuels avec les investisseurs étrangers dans le secteur des ressources naturelles;
- d) Établir des règles claires sur l'utilisation des revenus provenant des ressources naturelles dans un cadre orienté vers l'investissement, et des mécanismes institutionnalisés et transparents de distribution des rentes entre le gouvernement central et les communautés locales;
- e) S'attaquer au risque de conflits liés aux ressources naturelles en profitant des cadres existants aux niveaux régional et mondial, notamment l'initiative régionale contre l'exploitation illégale des ressources naturelles de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL).

4. Utiliser le potentiel de l'agriculture dans la création d'emplois, la croissance et la transformation de l'économie:

- En augmentant l'investissement dans les infrastructures afin de réduire les coûts de production (surtout en fournissant une énergie fiable et à un prix abordable), en facilitant les liens et les accès régionaux aux marchés des in-

trants et des produits agricoles, en fournissant un stockage et une conservation adéquate et efficace des produits agricoles frais et transformés;

- En augmentant la pénétration de la technologie dans le secteur agricole par une intensification des investissements dans la recherche-développement et en facilitant l'accès à la technologie existante aux exploitants et autres opérateurs du secteur agricole;
- En augmentant l'investissement dans le développement des compétences spécifiques à l'agriculture dans le cadre du programme d'études régulier et dans la filière technique.

Appuyer la réintégration sociale et psychologique dans le programme de reconstruction post-conflit:

Pour s'attaquer aux répercussions sociales et psychologiques des conflits sur les individus et la société, il est important d'adopter une approche globale de la reconstruction post-conflit, visant tout particulièrement les cibles ci-après:

- Le renforcement des ressources affectées à la restauration et à l'expansion des infrastructures de santé et d'éducation;
- La création dans les établissements de formation aux métiers de la santé d'un programme spécial sur le traitement socio-psychologique des victimes des violences;
- Le renforcement des programmes d'éducation familiale et communautaire et la sensibilisation au sujet des effets physiologiques et psychologiques de la guerre et des violences;
- Une coordination effective entre les bailleurs de fonds et le gouvernement en vue de l'intégration des dimensions sociales et psychologiques dans les interventions des bailleurs de fonds et les programmes qu'ils financent.

Réforme du secteur de la sécurité

Afin de consolider les gains réalisés récemment en matière de sécurité, une réforme du secteur de la sécurité est nécessaire pour répondre à quatre problèmes fondamentaux: 1) la faiblesse structurelle des forces armées et de la police; 2) les conséquences des exactions perpétrées par les militaires et la police sur les populations civiles; 3) la faiblesse du système judiciaire, qui a perpétué la culture de l'impunité; et 4) une représentation régionale et ethnique inéquitable dans le système de sécurité.

Pour atteindre ses objectifs, la réforme du secteur de la sécurité devrait viser: une combinaison des solutions militaires et politiques; une amélioration des capacités et du professionnalisme; la mise sur pied d'un système de sécurité politiquement neutre et démographiquement représentatif; la réforme et le renforcement du système judiciaire dans les domaines des enquêtes et des poursuites en cas de violation des droits de l'homme par les membres de la police ou des forces armées.

L'intégration régionale comme une «garantie pour le développement»

Le programme d'édification de la paix et de reconstruction post-conflit doit exploiter l'intégration régionale comme une «garantie pour le développement» de façon à améliorer

et consolider les relations entre la RDC et ses voisins et les relations entre les voisins eux-mêmes. L'accent devrait être mis sur:

- La construction et le développement du réseau d'infrastructure régional, surtout pour la production et la transformation d'électricité, notamment par la mise en œuvre des programmes de travail de la CEPGL et de la CIRGL dans ces domaines.
- La promotion de l'intégration régionale par la mise en œuvre de protocoles régionaux sur la circulation des biens, des capitaux et des personnes.
- La priorisation des « projets intégrants » ayant un haut potentiel de liens horizontaux et verticaux.

Engagement des bailleurs de fonds

Le grand nombre de bailleurs de fonds, aussi bien les bailleurs de fonds traditionnels que les nouveaux, exige des approches innovatrices et flexibles ainsi qu'une plus grande coordination afin de maximiser l'impact de l'aide sur la sécurité et le développement en RDC et dans la région. À cet égard, les bailleurs de fonds devraient accorder la priorité aux objectifs suivants:

- Mobilisation des ressources et leur utilisation comme catalyseur grâce à une meilleure coordination afin de mettre en commun des ressources provenant de différents bailleurs de fonds, notamment par des partenariats public/privé.
- Promotion de « projets intégrants » susceptibles de créer des liens transfrontaliers entre la RDC et ses voisins.
- Maximisation des transferts de technologies afin de pallier à la pénurie de compétences en RDC en intégrant systématiquement le renforcement des capacités techniques dans toutes les interventions des bailleurs de fonds.
- Appui au cadre d'intégration régionale, plus spécialement par des contributions au fonds d'affectation de la CIRGL afin de tirer parti de la capacité de financement des nouveaux bailleurs de fonds et de l'expérience des partenaires du développement traditionnels dans la région.

De façon générale, les défis liés au règlement des conflits en RDC et à la création d'une base solide pour un développement économique et social durable sont gigantesques. Mais la RDC possède aussi un énorme potentiel pour devenir un moteur de croissance d'intégration dans la région des Grands Lacs et au-delà, en capitalisant sur ses immenses ressources et sur sa position stratégique. Dans la mesure où une volonté politique forte peut être maintenue et des engagements financiers adéquats mobilisés, le programme d'action pour le règlement des conflits en RDC offre l'occasion d'utiliser le potentiel du pays pour récolter les dividendes de la paix non seulement pour le peuple congolais, mais aussi pour l'ensemble de la région des Grands Lacs.

CHAPITRE 1: Introduction

1.1 Cycle de guerres et de violence

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a affiché un bilan remarquable en termes de croissance économique, ainsi que des progrès constants en matière de stabilité politique. Cette période a été marquée par la fin des conflits dans certains pays et par la consolidation du processus démocratique dans un grand nombre d'États du continent. Cependant, l'instabilité demeure un enjeu de taille pour certaines zones d'Afrique, notamment dans la région des Grands Lacs. L'insécurité au sein de la République démocratique du Congo constitue plus particulièrement une entrave de taille au développement social et économique du pays, et de la région dans son ensemble. Dans son premier rapport de 1998 sur « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique »¹, le Secrétaire général des Nations Unies indiquait: « L'Afrique [...] a commencé à réaliser des progrès sensibles dans les domaines économique et politique. Toutefois, dans bien des régions, l'existence de conflits fait que ces progrès sont difficiles, voire impossibles » (Assemblée générale des Nations Unies, 1998, p. 3). Le rapport soulignait que, en 1996 seulement, 14 des 53 pays d'Afrique avaient connu des conflits armés. La République démocratique du Congo faisait alors partie de ces pays affectés par des conflits, avec la rébellion menée par Kabila, qui aboutira en mai 1997 à la chute de Mobutu après 32 ans de règne.

En 2004, le Secrétaire général des Nations Unies indiquait que le « triste tableau » observé en 1998 s'était « considérablement amélioré », que seuls six pays africains étaient en proie à des conflits et « traversés de crises politiques graves », et que la plupart des pays africains vivaient alors une « situation politique relativement stable » (Assemblée générale des Nations Unies, 2004). La République démocratique du Congo ne faisait cependant pas partie des pays dont la situation s'était « considérablement améliorée ». Le pays était toujours plongé dans une profonde instabilité malgré l'accord de paix qui avait officiellement mis fin à la guerre cette même année. Aujourd'hui, la République démocratique du Congo demeure en proie à une profonde insécurité et subit encore les conséquences de ce qui a été qualifié de « guerres continentales » et de conflits les plus meurtriers au monde depuis la Seconde Guerre mondiale (Coghlan et al., 2004; Prunier, 2009; Roberts et Muganda, 2008). Dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies de l'année passée, la République démocratique du Congo a été citée comme l'un des trois pays africains ayant enregistré un recul en termes de stabilité et de règlement des conflits (Assemblée générale des Nations Unies, 2013). Les conflits et les guerres constituent une caractéristique importante de l'histoire congolaise passée et présente.

La République démocratique du Congo a continué à faire face à des conflits et à une instabilité malgré les efforts déployés aux niveaux national, régional et international en vue de négocier pour mettre un terme aux guerres et consolider la paix. Des accords de paix ont été signés, notamment l'accord de cessez-le-feu signé par six pays en juillet 1999 à Lusaka, l'accord de paix de juillet 2002 entre la République démocratique du Congo et le Rwanda pour le retrait des troupes rwandaises et le désarmement des milices hutues rwandaises

¹ Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies a été demandé par le Conseil de sécurité lors de la réunion des ministres des affaires étrangères du 25 septembre 1997 sur la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

dans l'Est de la République démocratique du Congo, et l'accord de janvier 2008 entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et les groupes rebelles. Des cessez-le-feu ont été signés pour permettre le rétablissement de la paix et préparer à une transition d'après-conflit en douceur. Ceci a permis la tenue d'élections en 2006 et 2011. Mais l'insécurité continue à sévir dans le pays, en particulier dans la région orientale.

L'incapacité des différents cessez-le-feu et accords de paix à mettre fin aux guerres et à consolider la paix est révélatrice de problèmes non résolus profondément ancrés qui perpétuent les antagonismes entre les groupes, le manque de confiance de la population et des communautés à l'égard de l'État, et les relations conflictuelles entre la République démocratique du Congo et les différents pays voisins. La plupart de ces problèmes ont des antécédents qui découlent de l'époque coloniale. L'administration coloniale a notamment établi un système, soutenu par l'État, d'exploitation des ressources minérales pour l'enrichissement personnel des dirigeants. Cette pratique s'est poursuivie du règne du roi Léopold II et de l'administration coloniale belge aux régimes d'après-indépendance (Kisangani, 2012; Nzongola-Ntalaja, 2002). Ainsi, à l'heure actuelle, les guerres qui font rage au sein de la République démocratique du Congo restent associées à l'exploitation insuffisamment réglementée du secteur des ressources naturelles, devenu le terrain de concurrence entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux locaux et étrangers qui cherchent à tirer profit du vide juridique et de l'insécurité. Bien que n'étant pas, en soi, à l'origine des conflits, l'exploitation des ressources naturelles est devenue à la fois une incitation à la rébellion contre l'État ainsi que le nerf de la guerre, en raison de l'absence d'institutions solides permettant de garantir une surveillance réglementaire efficace ainsi que la protection des droits de l'homme (voir chapitre 2). L'héritage de l'administration coloniale et postcoloniale a également joué un rôle important dans le fondement de l'identité nationale. Plus particulièrement, la manipulation institutionnalisée des lois sur la nationalité visant les immigrés de longue date du Rwanda et du Burundi sont au cœur d'une insécurité chronique dans l'Est du Congo et des retombées des conflits sur les États voisins de l'Est de la République démocratique du Congo. Ainsi, les guerres touchant la République démocratique du Congo constituent bien plus que des conflits internes; il s'agit de conflits régionaux de longue date.

1.2 Les conflits en tant que problème de développement économique et social

Les conflits au sein de la République démocratique du Congo sont une préoccupation majeure aux niveaux national, régional et international, notamment en raison du lourd bilan humain et des importantes violations des droits de l'homme orchestrées par les factions en guerre à l'encontre de la population civile. Mais les effets de la guerre vont bien au-delà des pertes en vies humaines et des blessures infligées à la population. Les guerres possèdent une dimension qui relève du développement. Cet aspect est essentiel à la fois pour comprendre les causes à l'origine des guerres et pour élaborer des stratégies en vue de résoudre les conflits, consolider la paix et remettre le pays sur la voie du développement durable. D'une part, dans une certaine mesure, le manque de développement a généré un environnement propice aux guerres et aux conflits. Les stratégies de développement mises en œuvre depuis l'indépendance ne sont pas parvenues à améliorer de manière significative le bien-être de la population congolaise, tout en permettant dans un même temps l'accumulation d'une fortune personnelle par les élites économiques et politiques (Askin et Collins, 1993; Ndikumana et Boyce, 1998). Ces politiques ont également permis aux dirigeants de vendre les ressources naturelles du pays à des intérêts commerciaux étrangers, établissant

ainsi un système qui, aujourd'hui encore, permet aux groupes d'intérêts économiques mondiaux d'exercer un important contrôle sur l'État de la République démocratique du Congo. Parallèlement, ce système a progressivement dégradé les relations entre l'État et la population congolaise, constituant un facteur de conflits.

D'autre part, les conflits et guerres chroniques ont freiné le développement économique. La République démocratique du Congo se positionne en effet au bas de l'échelle des pays en développement en termes de développement social et humain (elle occupait la 186^e place sur 187 pays et territoires en 2012), avec un indice de développement humain de 0,304 contre une moyenne de 0,466 pour les pays du groupe à développement humain faible et de 0,475 pour l'Afrique subsaharienne (PNUD, 2013, Profil de pays de la République démocratique du Congo).² Les guerres ont perturbé l'activité économique dans des secteurs clés tels que l'agriculture et l'industrie en raison de l'insécurité, des déplacements de population et de la détérioration des infrastructures matérielles. Elles ont également engendré la dégradation de la gouvernance et des institutions nationales, empêchant le pays de tirer pleinement parti de l'important potentiel de croissance associé aux abondantes ressources naturelles dont le pays est doté et à son emplacement stratégique au sein de la région.

Alors que les guerres en République démocratique du Congo ont causé de très importantes pertes humaines ainsi que des coûts considérables aux niveaux macroéconomique et sectoriel, elles ont également eu des effets indirects tout aussi, voire plus dévastateurs, difficiles à appréhender. Ainsi, si les effets directs des guerres attirent l'attention du public, les effets plus notables sur la santé ou le bien-être social et psychologique de la population sont souvent ignorés. Les décès résultant des conséquences néfastes des guerres excèdent bien souvent le nombre de morts directes de plusieurs multiples (voir Coghlan *et al.*, 2006). En outre, les effets psychologiques du traumatisme causé par les guerres sur les enfants et les femmes compromettent non seulement le bien-être des personnes directement affectées par la violence, mais ils affectent également la société tout entière, leur impact pouvant durer sur plusieurs générations. Ces effets plus notables, mais plus durables et profonds, des conflits sont souvent insuffisamment pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des programmes visant à la reconstruction de l'économie et de la société en période d'après-guerre. Pour que les programmes de résolution de conflit et de reconstruction post-conflit se révèlent efficaces, il est nécessaire d'aborder les conséquences des guerres d'un point de vue global, en tenant compte des dimensions psychologique, humaine, sociale et économique.

1.3 Importance stratégique des conflits

Les conflits en République démocratique du Congo revêtent une importance stratégique aux niveaux régional et mondial. À l'échelle régionale, depuis son accession à l'indépendance, la région des Grands Lacs d'Afrique a été le théâtre de plusieurs conflits violents qui se sont étendus au-delà des frontières. Ainsi, peu après les scènes effroyables du génocide au Rwanda, la République démocratique du Congo a été le théâtre de l'une des guerres les plus meurtrières depuis la Seconde Guerre mondiale. Il est en quelque sorte impossible de comprendre les causes profondes à l'origine des conflits en République démocratique du Congo sans tenir compte du contexte régional. Comme cela a été souligné par René Lemar-

² Le profil de pays de la République démocratique du Congo (en anglais) peut être consulté en ligne, à l'adresse <http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/COD.pdf>.

chand: « seule une perspective régionale peut permettre de mettre en lumière les modèles d'interaction violente qui forment la toile de fond de la propagation des affrontements sanglants au sein et au-delà des frontières » (Lemarchand, 2009, p. x). Aussi, les pays frontaliers de la République démocratique du Congo bénéficieraient grandement de la fin des conflits, étant donné l'impact négatif de ces derniers sur leur économie et leur stabilité politique. Par exemple, les flux de réfugiés représentent non seulement un fardeau économique pour le pays d'accueil, mais ils peuvent en outre devenir une source d'instabilité politique et sociale. De fait, l'afflux de réfugiés à la suite du génocide rwandais fut l'un des principaux facteurs déclenchants des conflits en République démocratique du Congo (Kisangani, 2012; Lemarchand, 2009; Prunier, 2009). De plus, la République démocratique du Congo a servi et continue de servir de base aux mouvements de rébellion s'opposant aux régimes du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi et du Soudan (Prunier, 2004). Ces pays voisins ont donc, pour leur propre stabilité interne, un intérêt direct à la fin des conflits en République démocratique du Congo.

Les pays de la région des Grands Lacs subissent des conséquences économiques directes des conflits en République démocratique du Congo, avec notamment la perte de perspectives d'investissement et de commerce transfrontaliers. Le pays représente en effet un important marché pour les importations et exportations des pays voisins. Le potentiel commercial peut être analysé à travers l'important volume de commerce informel dans la région. Par exemple, en 2006, le commerce informel entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo représentait près du double du montant issu du secteur formel (80 millions de dollars contre 44 millions, respectivement).³ Il a atteint son niveau le plus élevé avant la crise financière mondiale en 2008 avec 198 millions, contre 129 millions pour le secteur formel. Il est évident que les conflits en République démocratique du Congo entraînent une perte considérable d'opportunités en matière de commerce, de création d'emplois et de croissance, à la fois pour le pays et pour ses voisins.

Les conflits en République démocratique du Congo revêtent par ailleurs une importance stratégique au niveau régional d'un point de vue politique. Ils constituent notamment un défi en termes de réputation pour les pays de la région, et du continent dans son ensemble. Il s'agit d'un test crucial d'évaluation de la capacité de la région et du continent à trouver une solution africaine à des problèmes africains. Ceci constitue un défi pour les pays frontaliers fréquemment accusés d'implication directe dans les conflits (Prunier, 2009). Qu'elles soient ou non fondées, ces accusations perdureront tant que l'instabilité demeurera.

L'importance stratégique des conflits en République démocratique du Congo explique les efforts déployés par les gouvernements de la sous-région et de la communauté internationale en vue d'une réponse coordonnée aux conflits. Au niveau régional, les gouvernements de la sous-région ont adopté une approche régionale des conflits dans le cadre d'un programme plus vaste de développement économique, de stabilité et d'intégration régionale. En novembre 2004, les chefs d'État et de gouvernement des onze États membres de la région des Grands Lacs ont organisé leur premier sommet qui a donné lieu à la Déclaration de Dar es-Salaam, dans laquelle ils déclaraient leur « détermination collective à faire de la région des Grands Lacs un espace de paix et de sécurité durable, et ce pour les États et les peuples, de stabilité politique et sociale, de croissance et de développement partagés » (Union africaine *et al.*, 2004, p. 3 sur 14). En 2006, ces mêmes chefs d'État et de gouverne-

³ Les données présentées ici proviennent de la Banque centrale de l'Ouganda (base de données en ligne).

ment ont adopté le Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs. Destiné à la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration de Dar es-Salaam, ce pacte met plus particulièrement l'accent sur le développement économique par le biais de l'infrastructure, de la coopération multisectorielle, de la solidarité entre les États membres, ainsi que de l'intégration régionale avec notamment la coordination des politiques et la facilitation du commerce. Un Fonds spécial pour la reconstruction et le développement a été mis en place pour soutenir la mise en œuvre du Pacte.⁴

La mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'approche intégrée de la résolution des conflits en République démocratique du Congo a abouti à la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, une initiative conjointe de l'Union africaine, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, des Nations Unies, de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la communauté internationale (Groupe des amis de la région des Grands Lacs). C'est dans ce contexte que la Banque mondiale s'est engagée à investir 2,2 milliards de dollars pour la mise en œuvre des projets d'infrastructure identifiés dans le Pacte.

Les conflits en République démocratique du Congo ont également des répercussions importantes sur le plan de la sécurité et de l'économie à l'échelle mondiale. D'un point de vue économique, l'augmentation de la demande mondiale et le prix des matières premières font de la République du Congo un marché convoité en raison de ses abondantes ressources naturelles. Le déplacement progressif du pouvoir économique mondial vers l'Asie a mis en avant l'importance des liens de la République démocratique du Congo avec le monde par le biais du couloir oriental. Ainsi, en plus d'être un obstacle à l'intégration économique avec ses voisins de l'Est, l'insécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo empêche le pays de tirer parti de la mondialisation.

D'un point de vue de la sécurité mondiale, les conflits prolongés en République démocratique du Congo font du pays un foyer potentiel, non seulement pour les mouvements de rébellion qui déstabilisent les pays voisins, mais également pour des forces négatives mondiales telles que les organisations terroristes. Ces conflits en République démocratique du Congo constituent également un défi en termes de réputation pour la communauté internationale, puisqu'ils mettent à l'épreuve l'efficacité des mécanismes internationaux de prévention des conflits, de résolution des conflits et de reconstruction post-conflit.

La coordination des efforts déployés à l'échelle régionale et mondiale, notamment par le biais d'une approche régionale intégrée de la résolution des conflits et de la reconstruction post-conflit, apporte beaucoup d'espoir pour la fin des conflits, la reconstruction durable post-conflit en République démocratique du Congo, et le renforcement de la stabilité au niveau régional. Le défi restant à relever pour le futur est la concrétisation des engagements aux niveaux national, régional et international, notamment en ce qui concerne les donateurs faisant de nouvelles annonces de contribution au Fonds spécial pour la reconstruction et le développement, ainsi que la concrétisation des promesses de financement visant à

4 Le Pacte doit être mis en œuvre avec le soutien de l'Union africaine, des Nations Unies, d'institutions financières internationales (Banque mondiale et Banque africaine de développement), et de la communauté plus large des donateurs dirigée par le Groupe des amis de la région des Grands Lacs (Union européenne, Belgique, France, Royaume-Uni et États-Unis).

soutenir l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

1.4 Objectif de la présente étude

Le cycle récurrent des guerres et de la violence dans l'histoire passée et présente de la République démocratique du Congo nécessite une approche visant non seulement à mettre fin à la violence, mais également à s'attaquer aux causes profondes des conflits pour établir les bases solides d'un développement économique durable. Les impacts majeurs des conflits sur le développement de la République démocratique du Congo et leur importance stratégique appellent à une plus grande considération de ces conflits au sein du continent et à l'échelle mondiale. Par l'intermédiaire de l'Union africaine, les chefs d'État africains ont exprimé leur profonde préoccupation concernant les conflits prolongés en République démocratique du Congo. Les pays de la région des Grands Lacs d'Afrique directement touchés par les conflits ont manifesté leur profonde volonté d'un plan cohérent pour mettre fin au cycle des conflits et consolider la paix dans la région. Par le biais de la création de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, les onze pays membres se sont engagés à contribuer collectivement à un tel plan avec la collaboration de la communauté internationale.

Dans ce contexte, il est essentiel d'approfondir la compréhension des causes profondes des conflits en République démocratique du Congo et de leurs implications pour le pays et la région en matière de développement, par le biais d'un travail d'analyse et en stimulant les débats autour de la question. Les enseignements tirés du travail d'analyse permettront de mettre en lumière la nature des conflits et leur impact sur le développement économique et humain, aidant ainsi à la formulation de décisions politiques éclairées à l'échelle nationale, régionale et internationale. L'objectif de la présente étude est de contribuer à cette compréhension et d'orienter les débats sur les stratégies visant à parvenir à une solution durable pour les conflits en République démocratique du Congo et à un développement économique et social accéléré dans la région des Grands Lacs.

1.5 Méthodologie et données

La présente étude effectue une analyse quantitative et qualitative des causes profondes des conflits en République démocratique du Congo, ainsi que leur impact sur différents aspects du développement économique et social aux niveaux national et régional. Elle adopte une perspective historique pour identifier les facteurs communs aux guerres passées et actuelles, qui peuvent aider à préciser les causes profondes des conflits. Ceci est indispensable pour élaborer des politiques adaptées en vue de la résolution des conflits. En effet, les facteurs « persistants » des conflits sont à l'origine du cycle de violence, et la paix ne pourra être atteinte et consolidée qu'à condition que ces derniers soient résolus.

Cette étude s'appuie sur des données provenant de rapports et de bases de données du Gouvernement de la République démocratique du Congo, des pays voisins et des institutions internationales. Cela comprend notamment des données d'enquêtes effectuées auprès des ménages, qui sont utilisées pour analyser les conséquences sociales des guerres sur la pauvreté, l'éducation et la santé en particulier. L'analyse de ces données et l'interprétation des éléments obtenus dans la littérature sur le sujet ont été étayées par des infor-

mations recueillies dans le cadre d'entretiens et de consultations menés par l'équipe de recherche auprès de différents acteurs en République démocratique du Congo, au Burundi, au Rwanda et en Ouganda, au cours des mois de mars, mai et juin 2014. Des réunions ont également été organisées avec les représentants des principales entités gouvernementales, notamment des ministères des finances et de la planification, de l'énergie et des mines, des banques centrales, des donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que des organisations régionales telles que la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Ces consultations et entretiens ont été essentiels pour distiller les connaissances du public sur la nature des conflits et pour évaluer leur impact sur les citoyens ordinaires. Ils ont également permis d'analyser les retombées des guerres sur les pays voisins et les défis associés aux efforts déployés pour résoudre les conflits.

L'analyse des causes profondes des conflits tient à la fois compte des facteurs latents, à savoir les caractéristiques sous-jacentes de l'économie, de la société et des institutions de la République du Congo au cours de son histoire, ainsi que des facteurs déclenchants, qui sont fondamentaux pour comprendre la chronologie des conflits. Les facteurs déclenchants – tels que l'afflux de réfugiés hutus à la suite du génocide de 1994 – sont ceux qui génèrent les conflits. Ce sont en général ceux qui attirent l'attention des médias et du public. Cependant, la prédisposition aux conflits, leur durée et leur récurrence dépendent également de facteurs latents – tels que l'inégale répartition des ressources naturelles –, pouvant être plus complexes et intimement liés à la structure de l'économie et de la société. Par conséquent, dans le cadre d'une enquête destinée à mettre en lumière des stratégies visant à résoudre les conflits actuels tout en établissant les bases solides d'une stabilité politique et sociale à long terme, il est important d'accorder la même attention aux facteurs latents et déclenchants. La présente étude examine le rôle d'un grand nombre de facteurs – notamment économiques, sociaux et institutionnels – considérés comme moteurs des conflits.

L'analyse de l'impact des conflits sur le développement s'effectue de manière indirecte, étant donné qu'il est presque impossible de mesurer de manière directe les effets des guerres et des conflits. Ces effets peuvent prendre différentes formes. Certains sont directs, d'autres indirects. Ils peuvent survenir à court terme, ou bien à plus long terme. La première approche adoptée dans le cadre de cette étude vise à examiner les tendances à long terme des principaux indicateurs humains, sociaux et économiques, à l'échelle individuelle, sectorielle et globale, afin d'identifier les changements pouvant être associés aux différents épisodes guerriers. Au niveau macroéconomique, l'étude retrace les effets des guerres à travers l'analyse de la croissance de la production et des indicateurs de la stabilité macroéconomique, tels que l'inflation et les équilibres macroéconomiques, notamment le déficit des finances publiques et la balance des opérations courantes. Au niveau sectoriel, les analyses mettent en lumière les tendances qui émergent des résultats des secteurs clés, notamment l'agriculture, l'industrie et les services. Les impacts sociaux et humains sont examinés à partir des données sur la pauvreté, les résultats scolaires et la santé. La seconde approche vise à identifier les différences substantielles entre les régions touchées par les conflits et celles qui ont été épargnées. En s'appuyant sur les données d'études existantes, l'analyse fait ressortir que les régions touchées par les conflits affichent des résultats encore plus mauvais en termes de développement humain et social que les régions relativement plus stables, supposant une privation excessive en raison des conflits. Il convient cependant de faire preuve de prudence lors de la déduction des rapports de cause à effet et l'attribution de la détérioration des conditions économiques et sociales aux conflits, car les résultats économiques et le

bien-être social sont affectés par un grand nombre de facteurs, dont certains peuvent être indépendants des conflits.

1.6 Structure du rapport

Après ce chapitre introductif, la suite du rapport se divise en trois chapitres. Le prochain chapitre est une analyse approfondie des causes profondes des conflits en République démocratique du Congo. Il commence par retracer le long historique des conflits à partir de l'époque mouvementée ayant suivi l'indépendance du pays. Cette analyse permet de mesurer l'importance des facteurs sous-jacents à l'origine du caractère récurrent des conflits en République démocratique du Congo. Le chapitre procède ensuite à une analyse des facteurs économiques des conflits et examine l'importance des facteurs macroéconomiques, de la gestion du secteur public, des ressources naturelles, dont la terre, et des conditions de développement social avant le début des récents conflits. Il poursuit en mettant en évidence le rôle déterminant joué par les institutions. Il analyse notamment les règles en matière de citoyenneté et de nationalité, les relations entre le gouvernement central et les entités sous-nationales, ainsi que le processus de démocratisation. Le chapitre considère les facteurs géopolitiques régionaux et mondiaux comme essentiels à la compréhension des causes profondes des conflits en République démocratique du Congo.

Le troisième chapitre est une analyse de l'impact des conflits sur le développement humain, social et économique. Il examine les effets des conflits à l'échelle macroéconomique et met en lumière l'impact sur la croissance, l'inflation et les indicateurs d'équilibres macroéconomiques internes et d'économie ouverte. Il met en relief les effets de distorsion des guerres en illustrant avec le cas de la dollarisation. L'analyse de ce chapitre appelle à la prudence dans l'appréciation des récents résultats post-conflit du point de vue des principaux indicateurs macroéconomiques tels que la reprise de la croissance et la stabilisation de l'inflation, ces indicateurs étant inadaptés pour mesurer le bien-être de la population congolaise. Le chapitre analyse également les résultats au niveau sectoriel et discute des manières dont les conflits ont entravé les principaux moteurs de la croissance tels que l'infrastructure et le secteur des ressources naturelles. Il se poursuit avec une discussion sur la manière dont les conflits ont aggravé la situation sociale et humaine déjà problématique tout au long des années 1980 et 1990. En utilisant les données d'études existantes, le chapitre examine comment les régions touchées par les conflits, en particulier les régions du Sud et de l'Est, se placent par rapport à celles qui ont été relativement épargnées par les conflits. L'impact des conflits sur les groupes vulnérables est observé à travers une analyse portant plus particulièrement sur les femmes, les enfants et les jeunes. Des données d'études sont utilisées pour documenter les effets des conflits sur la mortalité maternelle, la violence sexuelle à l'encontre des femmes et des jeunes filles, la nutrition, la pauvreté et la privation des enfants, les résultats scolaires, le chômage chez les jeunes, le travail des enfants et les enfants-soldats. L'analyse fait apparaître des effets durables et profonds des conflits sur la population et l'économie bien après la fin des affrontements.

Le dernier chapitre fait le point sur les principales constatations et messages de l'étude, et formule des recommandations pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. Les recommandations effectuées sont destinées à la prise d'actions aux niveaux national, régional et international. L'analyse du rapport laisse entrevoir un certain degré d'optimisme au regard des efforts déployés à tous les niveaux pour trouver une solution durable aux conflits.

Un sentiment d'urgence subsiste cependant compte tenu des conditions particulièrement difficiles auxquelles fait face la population congolaise, non seulement dans la région orientale touchée par les conflits, mais également dans le reste du pays en conséquence de la dégradation générale de la situation économique.

CHAPITRE 2: Causes profondes des conflits en République démocratique du Congo

2.1 Introduction

Depuis les années 1960 de la difficile transition de l'autorité coloniale à l'autorité autochtone, la République démocratique du Congo fait face à des conflits. Ceux qui ont eu lieu à la suite de l'indépendance résultaient de dissensions internes au sein de l'élite politique concernant, notamment, la configuration de l'État, et en particulier le choix entre le fédéralisme et un système d'État centralisé (Kisangani, 2012; Lemarchand, 1964; Ndikumana et Kisangani, 2005; Young, 1965). Cette période a été marquée par de profonds antagonismes entre les orientations ethniques et régionales. L'instabilité au sein de la jeune nation a été exacerbée par le refus des colonisateurs de renoncer à leur « vache à lait », ainsi que par les intérêts géopolitiques des puissances occidentales, qui ont utilisé la République démocratique du Congo comme base pour la lutte contre l'expansion du communisme en Afrique. Par voie de conséquence, les conflits en République démocratique du Congo ont toujours revêtu une dimension interne et externe.

Les conflits actuels en République démocratique du Congo sont, dans une large mesure, une réincarnation du passé. Cela démontre que les causes structurelles des conflits n'ont jamais été traitées. Ainsi, même les épisodes de paix apparente, notamment sous le régime de Mobutu au cours des années 1970 et 1980, ont été rendus possibles non pas grâce à la réussite d'un processus de paix, mais par une répression du mécontentement de la population.

En raison de ces importants antécédents de conflits, la République démocratique du Congo est aujourd'hui fortement exposée au risque de rester prisonnière du faible équilibre politique⁵ au sein duquel les puissants protagonistes – les élites économiques et politiques nationales, les groupes d'intérêts économiques internationaux et les donateurs – trouvent chacun leur propre zone de confort dans cette situation chaotique, aux dépens de la majorité impuissante et démunie de la population. C'est pour cette raison qu'il est extrêmement important d'intensifier le dialogue au sein du pays, de la région des Grands Lacs, et à l'échelle mondiale, afin de trouver des solutions pour sortir le système politique et économique du pays de ce faible équilibre politique.

Le présent chapitre cherche à fournir des données sur les causes profondes des conflits en République démocratique du Congo et à soulever des questions de fond pour enrichir le dialogue destiné à trouver des solutions durables aux conflits et à établir une base solide pour la consolidation de la paix, un développement durable, et une intégration régionale.

Le chapitre examine pour cela les causes profondes des conflits en République démocratique du Congo, en adoptant une perspective historique qui part du principe que les conflits actuels sont structurellement liés aux conflits passés et que ces derniers doivent donc être pris en compte dans la recherche d'une solution viable. Il résiste ainsi à la tentation de limiter l'attention aux conflits en cours dans l'Est de la République démocratique du Congo et

⁵ Voir Ndikumana (2013a) pour une discussion sur le concept de faible équilibre politique dans le contexte du développement africain.

de les isoler des problèmes du reste du pays, comme le font souvent les médias, voire la recherche sur les politiques. La position défendue dans ce chapitre est que les conflits en République démocratique du Congo doivent être analysés d'un point de vue systémique et, donc, en attirant l'attention sur la dimension historique. Le chapitre accorde également une attention particulière aux dimensions régionales et mondiales des conflits, ces derniers étant et ayant toujours été influencés par des acteurs et facteurs à la fois externes et internes.

Ce chapitre est divisé en quatre sections. Après cette introduction, la prochaine section fournit une rétrospective des conflits. La section 2.3 traite des facteurs économiques des conflits. La section 2.4 analyse les facteurs institutionnels des conflits. La section 2.5 examine la dimension géopolitique des conflits à l'échelle régionale et mondiale. Le chapitre se termine par une conclusion et un résumé des messages clés de l'analyse dans la section 2.6.

2.2 Rétrospective des conflits

La présente section fournit une rétrospective des conflits en République démocratique du Congo et prépare le terrain pour l'analyse de leurs causes profondes. Elle met en lumière les principales caractéristiques de la société et de l'économie de la République démocratique du Congo, l'emplacement stratégique du pays en Afrique et dans la région, ainsi que l'importance des conflits au-delà des frontières nationales. La section décrit le contexte historique des récents conflits, ainsi que leurs liens avec les conflits passés. Outre les récents conflits, connus sous les noms de « Première guerre de Kabila » en 1997 et de « Seconde guerre du Congo » entre 2001 et 2003, l'analyse met en lumière les liens entre les récents conflits et les conflits des années 1960 et 1970. Cela nous aide à identifier les problèmes structurels qui n'ont pas été réglés lors de la résolution des conflits passés, et qui doivent occuper une place centrale dans le débat sur les stratégies visant à atteindre une stabilité et une paix durables dans le pays et dans la région des Grands Lacs.

Économie et géographie

La République démocratique du Congo est, au sens propre du terme, un géant géographique et (potentiellement) économique au sein du continent africain. C'est un très vaste pays, le deuxième du continent avec 2,26 millions de kilomètres carrés, soit presque l'équivalent de l'Algérie (2,38 millions de kilomètres carrés).⁶ Mais c'est également un pays peu peuplé, avec environ 28 habitants par kilomètre carré, ce qui correspond à la 20^e densité la plus faible du continent. Il possède une vaste et dense forêt en raison de sa situation géographique juste au niveau de l'équateur. Cette situation offre de nombreux avantages, notamment une grande fertilité et une abondance en eau. Mais elle implique également des inconvénients de taille, en particulier la difficulté à relier les différentes parties du pays avec les infrastructures de transports en raison des grands espaces et de la dureté du climat tropical.

Le pays est richement doté en ressources naturelles, notamment en minéraux, pétrole, eau, forêts et terres agricoles. La République démocratique du Congo est l'un des plus grands producteurs de cuivre et de cobalt au monde. Elle produit également d'importantes quantités de coltan (colombo-tantalite), d'argent et de pétrole.⁷ Le tableau 2.1 fournit des don-

⁶ Les données fournies dans ce paragraphe sont issues des Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

⁷ Des informations détaillées sur les ressources naturelles du pays sont disponibles (en anglais) sur le site

nées sur la quantité et la valeur de production des principales ressources minérales et du pétrole. Alors que l'attention est le plus souvent concentrée sur les minéraux et le pétrole, d'autres ressources sont tout aussi importantes. La République démocratique du Congo dispose notamment d'importantes réserves en eau, qui constituent un précieux atout pour le transport et la production d'énergie. Le pays dispose d'un potentiel qui permettrait de générer de l'électricité pour alimenter l'ensemble de la région des Grands Lacs et au-delà. Cela constitue une incitation et un pilier potentiels pour l'intégration régionale, en plus d'être une source de croissance et de diversification économique au sein du pays et de la région.

La République démocratique du Congo possède également de vastes terres fertiles, grâce aux pluies abondantes qui arrosent l'ensemble du territoire et aux sols volcaniques dans les parties Est et Nord du pays. En plus de fournir une base stable pour la sécurité alimentaire, l'agriculture constitue un tremplin potentiel pour l'industrialisation, dès lors que des investissements adaptés sont réalisés en faveur de l'infrastructure et de l'innovation technologique dans le cadre d'une stratégie nationale cohérente d'industrialisation et de croissance.

Tableau 2.1: Ressources naturelles en République démocratique du Congo: production (quantité et valeur)

Matière première	1990		2000		2011*	
	Quantité (tonnes métriques)	Valeur (millions de dollars)	Quantité (tonnes métriques)	Valeur (millions de dollars)	Quantité (tonnes métriques)	Valeur (millions de dollars)
Cobalt	19 000	345,8	10 000	297,0	60 000	2 166,0
Cuivre	339 000	918,7	21 000	40,7	540 000	4 833,0
Or	9	115,3	7,2	64,9	3,5	176,8
Argent	84	13,0	0	0,0	10,1	11,4
Diamants	4	27,7	3,2	6,8	3,9	4,0
Pétrole	10 600	260,0	8 500	258,2	8 558	812,0

*Estimations.

Source: données des services géologiques des États-Unis disponibles (en anglais) à l'adresse suivante: <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/africa.html#cg>.

La République démocratique du Congo partage des frontières avec neuf États, le plus grand nombre du continent. Par voie de conséquence, le développement économique et la stabilité économique en République démocratique du Congo ont des implications directes pour la région des Grands Lacs et à une échelle plus importante. L'un des principaux avantages d'une telle situation stratégique est qu'elle offre de nombreuses possibilités en matière de commerce, et qu'elle permet de transformer le pays en point d'ancrage de l'intégration économique au sein de la sous-région. Naturellement, avoir de nombreux pays voisins expose également à des inconvénients. Le principal étant que le pays doit faire face aux externalités négatives des conséquences de l'instabilité dans un grand nombre de pays. La République démocratique du Congo a servi et continue en effet de servir de base aux mouvements de rébellion du Soudan, de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi (Kisangani, 2012; Prunier, 2004, 2009). Cela déstabilise la République démocratique du Congo, tout en fragilisant ses relations avec les gouvernements des pays voisins. Ces externalités négatives ont joué un

Web des données des services géologiques des États-Unis à l'adresse: <http://minerals.usgs.gov/minerals/>.

rôle crucial dans l'origine, l'impact et la durée des récents conflits dans l'Est du Congo.⁸ Cette configuration géographique implique que la compréhension des causes des conflits en République démocratique du Congo et la conception des stratégies pour les résoudre et aider à la reconstruction post-conflit s'effectuent en adoptant, de manière systématique et explicite, une approche régionale tenant compte des intérêts des pays voisins.

Contexte historique et liens entre les conflits actuels et passés

Conflits des premiers temps de l'indépendance

Les origines des conflits en République démocratique du Congo remontent à l'occupation par le roi Léopold II et l'époque des régimes coloniaux. Les régimes belges ont planté les graines et enraciné la tradition du pouvoir personnel illimité, de l'utilisation des ressources nationales à des fins d'enrichissement personnel, de la répression brutale des revendications de la population pour une liberté politique, et des divisions sociales en fonction des orientations ethniques et régionales (Kisangani, 2012; Lemarchand, 1964; Young, 1965; Young et Turner, 1985). Du fait de cette histoire tragique, la République démocratique du Congo fait face, dès les années 1960, à une période d'après-indépendance difficile et instable, marquée par des rébellions et des guerres de Sécession (Coquery-Vidrovitch *et al.*, 1987; Kisangani, 2012; Lemarchand, 1964; Nzongola-Ntalaja, 2002; Young, 1965; Young et Turner, 1985). Les guerres des années 1960 et 1970 sont essentielles pour comprendre les conflits actuels de la République démocratique du Congo et réfléchir aux stratégies de résolution des conflits et de consolidation de la paix. Les principales caractéristiques des guerres et des rébellions passées en République démocratique du Congo sont résumées dans le tableau A.2.1 fourni en annexe. La présente section décrit brièvement ces caractéristiques et leurs implications pour les conflits actuels. De plus amples informations sont fournies dans les parties suivantes du chapitre.

Antagonisme idéologique

Une importante cause de conflits au lendemain de l'indépendance se trouvait dans les profonds désaccords idéologiques entre les principaux dirigeants politiques. La première source de tension concernait l'autodétermination. Un premier camp, dirigé par Patrice Lumumba, défendait l'idée d'une indépendance totale du pays vis-à-vis des anciens colonisateurs, et de l'Occident en général. Le camp opposé était plus favorable au maintien de liens étroits avec l'Occident. Alors que Lumumba estimait que toute coopération avec l'Occident devait se faire sur un pied d'égalité, ses rivaux, dirigés par Moïse Tshombe, souhaitaient maintenir des relations paternalistes avec la Belgique ou une « communauté avec la Belgique »⁹ (voir notamment Kisangani, 2012; Lemarchand, 1964; Meditz et Merrill, 1994; Meriam, 1961; Ndikumana et Kisangani, 2005; Verhaegen, 1969; Weiss, 2000).

Le deuxième axe d'antagonisme opposait les partisans pro-socialistes dirigés par Lumumba et les pro-capitalistes menés par Tshombe. Cet antagonisme idéologique fut la principale cause de la rébellion de l'Est, de 1964 à 1966. Celle-ci fut menée par une coalition pro-Lumumba dirigée par Gbenye et Gizenga, avec d'autres acteurs clés tels que Laurent Kabila, que l'on retrouvera par la suite à la tête de la rébellion contre Mobutu de 1996 (Kisangani, 2012; Lemarchand, 1964; Nzongola-Ntalaja, 2002; Weiss, 2000). Les querelles idéologiques ont engendré un chaos politique au lendemain de l'indépendance. Ce furent les principales

⁸ Voir Lemarchand (1997) pour une analyse détaillée sur le rôle des facteurs externes en tant que facteurs déclenchants de la première guerre du Congo en 1996.

⁹ Lumumba était le dirigeant du Mouvement national congolais (MNC) et Tshombe était à la tête de la Confédération des associations tribales du Katanga (CONAKAT).

motivations à l'origine de l'assassinat de Lumumba et de l'arrivée au pouvoir du pro-occidental Mobutu.¹⁰ Ces événements ont considérablement modifié le destin du pays, semant les graines de l'antagonisme ethnique et régional, et engageant le pays sur la voie d'un long cycle de régime dictatorial, autocratique et kleptocratique.

Différends concernant l'orientation constitutionnelle: fédéralisme, unitarisme et sécessionnisme

L'orientation constitutionnelle du pays au lendemain de l'indépendance repose sur la Loi fondamentale (Kisangani, 2014; Nzongola-Ntalaja, 2002). Cette constitution de transition établissait une démocratie parlementaire tout en accordant une autonomie conséquente aux provinces. Elle laissait cependant subsister des ambiguïtés considérables au regard du contrôle exercé par l'autorité centrale sur les administrations provinciales. Les dirigeants provinciaux ont tiré parti de ces ambiguïtés pour satisfaire leurs propres ambitions politiques.

L'époque d'accession à l'indépendance a engendré de profonds désaccords entre les dirigeants politiques concernant la configuration des États, et notamment la question de savoir si le pays devait être organisé sous la forme d'un État unitaire ou d'un système fédéral. Lumumba défendait l'idée d'un État centralisé et unitaire, comme expression d'une véritable indépendance nationale. Tshombe, Kasavubu et Kalonji,¹¹ en revanche, souhaitaient l'autonomie des provinces vis-à-vis du gouvernement central (Kisangani, 2014; Nzongola-Ntalaja, 2002; Young et Turner, 1985). Ces désaccords furent à l'origine des mouvements sécessionnistes qui eurent lieu dans les années 1960 et 1970.

Différends relatifs au contrôle des ressources naturelles

Bien que la République démocratique du Congo dispose d'importantes ressources naturelles, ces ressources sont inégalement réparties d'une région à l'autre. Par exemple, le Katanga représente 70 % de la production de cuivre et de cobalt du pays. Au moment de l'indépendance, la province générait 75 % de la production nationale et finançait 20 % des dépenses du gouvernement (voir Ndikumana et Kisangani (2005) ainsi que les sources citées). De la même manière, la région du Kasai, connu comme « l'état des diamants » dispose de vastes réserves de diamants de qualité gemme et de diamants industriels. Les provinces de l'Est, notamment le Kivu, sont dotées d'importantes réserves d'or, de coltan et d'étain. Dès les débuts de l'indépendance, les dirigeants de ces régions revendiquaient la sécession en raison de leur mécontentement au regard de la gestion des ressources par le gouvernement central. Ils estimaient en effet que leurs régions subventionnaient les dépenses du gouvernement central avec peu de bénéfices en retour (Kisangani, 2014; Meditz et Merrill, 1994; Meriam, 1961; Nzongola-Ntalaja, 2002). Le Katanga fut ainsi le théâtre de la première guerre de Sécession entre 1960 et 1963, qui sera suivie par la première guerre du Shaba en 1977 et par la deuxième guerre du Shaba en 1978. C'est également dans ce contexte que l'on doit appréhender la guerre de Sécession du Kasai de 1960 à 1962, ainsi que la rébellion de l'Est entre 1964 et 1966.

Dimensions ethniques des conflits

Le caractère ethnique a joué un rôle important dans les conflits dès les débuts de l'indépendance, et il continue à occuper une place centrale dans les conflits actuels. Un élément clé au moment de l'indépendance fut la domination ethnique de la plupart des partis poli-

¹⁰ Voir De Witte (2001) pour un historique détaillé de l'assassinat de Lumumba.

¹¹ Albert Kalonji était le dirigeant de l'aile dissidente du MNC.

tiques. Seul le MNC de Lumumba défendait l'idée d'une unité nationale et allait au-delà de l'appartenance ethnique (Kisangani, 2012; Lemarchand, 1964; Young, 1965; Young et Turner, 1985). D'autres partis se fondaient sur l'appartenance ethnique et défendaient de manière explicite les intérêts de groupes ethniques particuliers contre la « menace étrangère ». Ainsi, le CONAKAT (créé le 4 octobre 1958) avait par exemple pour mission explicite de défendre les intérêts des « véritables Katangais » (Lulua et Baluba du Katanga) contre les « étrangers » (Lulua et Baluba du Kasai et du Kivu, qui étaient recrutés par l'Union minière du Haut Katanga pour travailler dans les mines). La xénophobie était alimentée, d'un côté, par les travailleurs urbains des mines qui cherchaient à protéger leur emploi, mais également par les élites politiques (dirigées par Tshombe) qui s'efforçaient de satisfaire leur propre programme politique. Ces antagonismes ethniques furent un facteur clé dans la guerre de Sécession du Kasai de 1960 à 1962 (Kisangani, 2012; Nzongola-Ntalaja, 2002).

Les récents conflits

Le long règne de Mobutu prit fin à la suite d'une rébellion menée par Laurent Kabila, qui éclata en octobre 1996 dans l'Est du Congo et l'évinça du pouvoir en mai 1997. L'année suivante, Kabila dut lui-même faire face à une rébellion, qui se conclura, suite à son assassinat, par l'arrivée au pouvoir de son fils Joseph Kabila. La suite de ce chapitre examine les différentes dimensions des causes de ces récents conflits. La présente section rétrospective met en lumière les principales caractéristiques du contexte des récents conflits.

Sur le plan économique, les conflits de la fin des années 1990 se produisirent dans le contexte d'une économie affaiblie par une dégradation progressive à la suite du processus de « zaïrianisation » du milieu des années 1970 (Ndikumana et Kisangani, 2005). Le déclin économique fut aggravé par la crise de la dette des années 1980 et par l'érosion du soutien financier extérieur en faveur du régime de Mobutu dans les années 1990. Sur le plan politique, le régime de Mobutu fut confronté à une opposition nationale croissante appelant à un changement démocratique. Le mécontentement fut amplifié par la violente répression de Mobutu à l'égard des dissidents politiques. L'événement le plus médiatisé fut le massacre d'étudiants à Lubumbashi en 1990 (Kisangani, 2012). Un élément clé de la détérioration du pouvoir politique de Mobutu et de sa capacité à mettre fin au mécontentement national fut le désengagement de ses anciens alliés politiques occidentaux à la fin de la guerre froide. Maintenant que Mobutu n'était plus indispensable en tant qu'allié stratégique dans le combat contre le communisme en Afrique, il devenait gênant du fait de sa répression des revendications pour un changement démocratique et de la violation des droits de l'homme à laquelle il se livrait. Acculé par une contestation nationale croissante contre son régime autocratique et abandonné par ses anciens soutiens occidentaux, Mobutu n'a pas été en mesure de résister à la rébellion menée par Kabila, qui mettra fin à son règne en mai 1997 (Nzongola-Ntalaja, 2002; Willame, 1997, 1999).

Un important facteur déclenchant du conflit de 1996 – 1997 fut l'afflux de plus d'un million de réfugiés hutus rwandais dans l'Est du Congo en juin 1994 à la suite du génocide et de la victoire du Front patriotique rwandais (FPR). L'arrivée d'un si grand nombre de Hutus a perturbé un équilibre déjà fragile entre les groupes ethniques de la région, et a plus particulièrement accentué la marginalisation des Banyamulenge, associés au groupe ethnique des Tutsis rwandais (Kisangani, 2012; Prunier, 2009; Willame, 1997, 1999). Mobutu a tenté d'exploiter la situation pour recueillir un soutien national en alimentant les antagonismes ethniques, et en ciblant plus particulièrement les habitants parlant le Kinyarwanda, qui furent stigmatisés comme « étrangers » et accusés de soutenir les intérêts des régimes étrangers,

et notamment du Rwanda. Le 28 avril 1995, le Parlement a adopté une résolution qui retirait la nationalité congolaise à tous les Banyarwanda et Banyamulenge. Puis, en octobre 1996, le gouvernement du Sud-Kivu a décidé d'expulser les Banyarwanda et Banyamulenge en application de cette résolution parlementaire.

C'est dans cette situation chaotique que l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent Kabila a fomenté une rébellion en octobre 1996, puisant ses forces chez les Banyamulenge et parmi d'autres groupes ethniques traditionnellement opposés au régime de Mobutu, notamment les Maï-Maï. Alors que la montée au pouvoir de Kabila fut presque sans effort en raison de la profonde fragilisation du régime de Mobutu, sa propre disparition fut également rapide dès lors qu'il eut tourné le dos à ses partisans, et plus particulièrement au Rwanda et à l'Ouganda. En moins d'un an, une rébellion contre Kabila éclata, déclenchant la deuxième guerre du Congo en août 1998. Le régime de Kabila dû être secouru par les forces de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe, faisant de ce conflit un véritable conflit régional et une « guerre africaine » (Prunier 2009). L'assassinat de Kabila et le couronnement de son fils n'ont pas dissipé les conflits. Aujourd'hui encore, le pays fait face à une instabilité structurelle et à des problèmes humanitaires considérables.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons en conclure que, depuis son indépendance, l'histoire de la République démocratique du Congo a été marquée par des guerres et conflits présentant des points communs en matière de caractéristiques structurelles de l'économie et de la société. La nature cyclique des conflits suggère que ces facteurs n'ont pas été traités de manière appropriée. Les tentatives de répression de la dissidence et des revendications en faveur d'une ouverture politique par le régime de Mobutu n'ont pas été fructueuses. La dégradation du système politique et économique a généré un environnement propice à la formation de rébellions, qui aboutira à la chute du régime en 1997. Les sections suivantes de ce chapitre examinent en détail les facteurs économiques et institutionnels à l'origine du cycle de conflits en République démocratique du Congo.

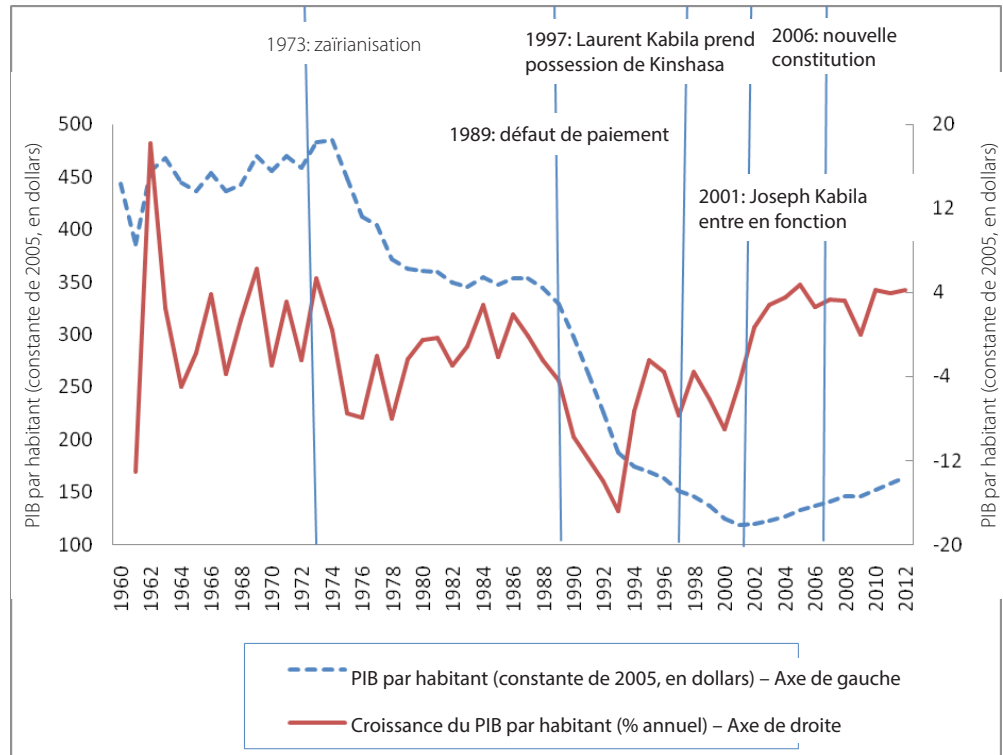
2.3 Les facteurs économiques des conflits

La présente section examine les facteurs économiques ayant prédisposé la République démocratique du Congo aux conflits, ainsi que ceux ayant pu jouer le rôle de déclencheur. L'analyse vise à déterminer le lien entre les facteurs économiques et la vulnérabilité du pays aux conflits, les moments auxquels les conflits interviennent, et la durée de ces derniers. Elle met en lumière les motivations des différents acteurs impliqués dans les conflits, tant au niveau interne (national et local) qu'au niveau externe (régional et international). L'analyse s'appuie sur la littérature relative à l'économie des conflits, en mettant en lumière les constantes empiriques ainsi que les spécificités de la République démocratique du Congo. Le principal objectif est d'orienter les stratégies pour la résolution des conflits et l'établissement de bases solides pour une paix durable et une prospérité économique au sein de la République démocratique du Congo et de la région.

Rôle de l'environnement macroéconomique

Le conflit de 1996 – 1997 en République démocratique du Congo s'est produit dans le contexte d'une économie sévèrement affaiblie et d'un environnement macroéconomique en déclin. L'économie du pays s'est effondrée à partir du milieu des années 1970, suite au processus de zairianisation. À compter de 1974, la production nationale a débuté une

Figure 2.1: PIB par habitant: niveau et taux de croissance, entre 1960 et 2012



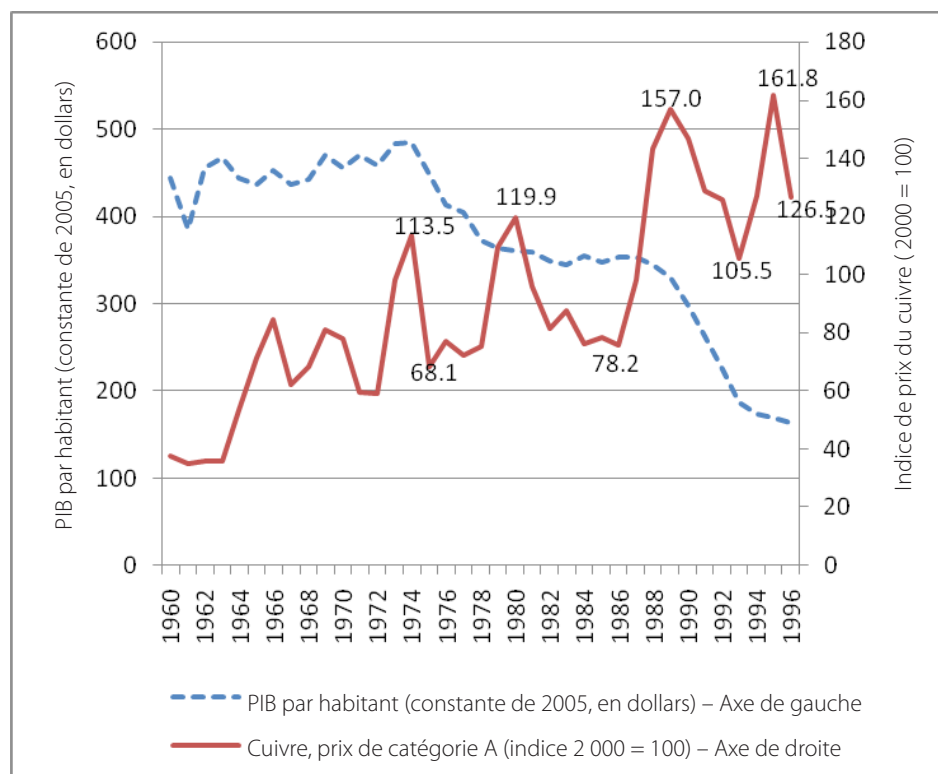
Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (en ligne)*

* Données disponibles à l'adresse: <http://databank.banquemondiale.org/data/views/variableSelection/select-variables.aspx>.

longue période de repli, comme l'illustre la figure 2.1. Lorsque Mobutu a annoncé au parlement, le 30 novembre 1973, que les entreprises étrangères allaient être saisies et redistribuées aux citoyens nationaux, il présenta ce projet comme une politique de consolidation de l'économie nationale et d'indépendance économique (Kisangani, 2012; Nzongola-Ntalaja, 2002). Dans la pratique, ce dépouillement des actifs fut davantage l'occasion pour Mobutu de distribuer la richesse à l'élite politique et économique, ou « bourgeoisie d'État », et ainsi d'asseoir son pouvoir absolu (Nzongola-Ntalaja, 2002, p. 148). Lorsqu'il est apparu que les « acquéreurs » ne parvenaient pas à gérer convenablement ce don, Mobutu a décidé de nationaliser les entreprises. Mais la nationalisation fut elle aussi un échec. Les processus de zaïrianisation et de nationalisation ont eu un effet dévastateur sur le secteur privé, en plus de détruire l'infrastructure industrielle et commerciale.

Alors que l'économie du pays se remettait à peine des effets néfastes de la zaïrianisation et de la nationalisation, elle fut touchée par un choc de prix majeur d'une matière première. Le prix international du cuivre, la principale exportation du pays, a chuté de 0,64 dollar des États-Unis le kilogramme à 0,24 dollar entre 1974 et 1975, soit une baisse de l'indice du prix de 113 à 68 (base 2 000 = 100) (Figure 2.2). Le prix du cuivre a de nouveau fortement chuté en 1980 et 1989, accentuant la contraction économique du pays. Lorsque la guerre éclata en 1996, le revenu réel par habitant correspondait à moins d'un tiers de sa valeur en 1974 (passant de 489 dollars à 163 dollars).

Figure 2.2: PIB par habitant en République démocratique du Congo et indice international du prix du cuivre, entre 1960 et 1996



Sources: Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale en ligne (PIB par habitant); base de données statistiques de la CNUCED en ligne (prix du cuivre).

Tout au long des années 1980 et 1990, les équilibres macroéconomiques ont continué à se détériorer, parallèlement au déclin de la production. L'inflation a augmenté de manière incontrôlée en raison de facteurs découlant à la fois de l'offre et de la demande [voir De Herdt (2002)]. En ce qui concerne la demande, l'inflation a été intensifiée par des politiques d'expansion fiscales et monétaires irresponsables visant à financer le mode de vie démesuré de l'État. Concernant l'offre, l'effondrement de l'activité économique des secteurs public et privé, la dévaluation de la monnaie nationale et les goulets d'étranglement dans le secteur de la production (tels que le manque d'infrastructure), ont participé à la pénurie chronique des principaux produits de base, entraînant une escalade des prix. La perte de crédibilité des politiques monétaires et fiscales a également contribué à maintenir les anticipations d'une inflation élevée, entraînant la réalisation des prédictions. La combinaison de la chute des prix des matières premières et de la mauvaise gestion des entreprises du secteur public a entraîné la réduction des recettes publiques, accentuant les déficits budgétaires.

Sur le plan extérieur, la balance commerciale s'est détériorée en raison d'une facture élevée des importations (pour le pétrole notamment) et de mauvais résultats à l'exportation. Au début des années 1990, le pays était presque insolvable. Sa réserve en devises avait diminué d'une moyenne de 12,7 % de la dette extérieure dans les années 1970 à seulement 1,3 % au cours de la période précédant la première guerre de Kabila (tableau 2.2). Afin d'éviter un effondrement économique, les institutions financières internationales ont forcé Mobutu à mettre en œuvre des réformes économiques draconiennes, prévoyant des réductions draconiennes des dépenses affectées aux services sociaux, la privatisation des entreprises pu-

Tableau 2.2: Indicateurs macroéconomiques de la République démocratique du Congo de 1972 à 2012

Indicateur	1970 – 1979	1980 – 1989	1990 – 1996	1997 – 2012
PIB par habitant (constante de 2005, en dollars)	435,1	349,7	211,5	138,8
Croissance du PIB, moyenne annuelle (en pourcentage)	0,3	1,8	-6,2	2,8
Taux d'inflation, moyenne annuelle (en pourcentage)	40,3	57,0	4 737,0	165,5
Déficit budgétaire (en pourcentage du PIB)	ND	ND	-7,1	-0,9
Investissement intérieur brut (en pourcentage du PIB)	16,4	11,7	9,8	13,3
Investissement public (en pourcentage du PIB)	ND	4,4	2,2	4,1
Balance commerciale (en pourcentage du PIB)	-3,5	-0,8	0,7	-5,3
Réserve en devises (en pourcentage de la dette extérieure)	12,7	5,2	1,3	5,8

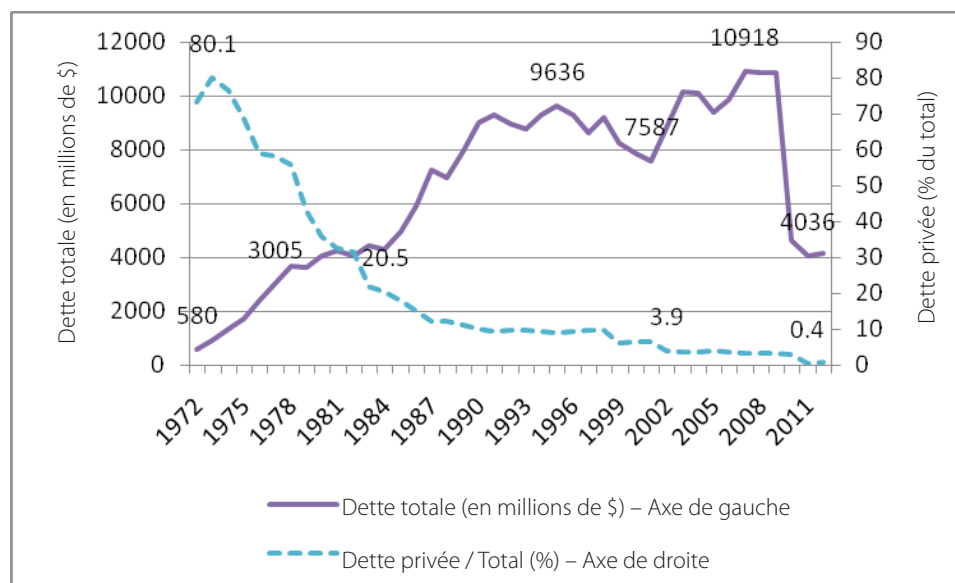
Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (en ligne). Remarque: ND = données non disponibles.

bliques et la dévaluation de la monnaie (De Herdt, 2002; Kisangani, 2012). Ces mesures ont davantage diminué la capacité du gouvernement et renforcé le mécontentement national.

Tout au long de son règne, Mobutu a été en mesure de tirer parti de son importance stratégique dans le cadre des politiques de la guerre froide pour s'assurer un soutien financier de la part de sources bilatérales et multilatérales. Lorsque ses politiques économiques ont commencé à dériver et à faire fuir les financiers, une grande partie de la dette extérieure provenait de sources officielles (Ndikumana et Boyce, 1998). Alors que le crédit privé représentait plus de 80 % au début des années 1970, sa part était minime à la fin de son règne en 1996 (environ 9 %) (figure 2.3). Dans les dernières années de son régime à la fin de la guerre froide, le financement est devenu plus difficile à trouver et le financement externe a décliné. Le régime de Mobutu se retrouvait ainsi affaibli par la désintégration interne de l'économie, par la pression politique interne croissante, et par l'abandon progressif par ses anciens soutiens internationaux en raison du nouvel environnement géopolitique mondial.

Il est important de souligner que, même si les facteurs macroéconomiques analysés dans cette section ont augmenté le risque de conflits, ils ne sont pas la cause directe des conflits. Leurs liens avec les conflits étaient indirects et se sont exercés par le biais de multiples canaux. La dégradation de l'économie a notamment affaibli la capacité de l'État à fournir les services de base, dégradant ainsi les relations de ce dernier avec la population. La faiblesse de l'économie a par ailleurs compromis la capacité de l'État à financer la sécurité nationale, minant le moral et l'état de préparation au combat de l'armée et des forces de sécurité. D'importantes dimensions économique-politiques font également le lien entre la détérioration de l'économie et les conflits. Plus particulièrement, la crise économique prolongée a mené à l'aggravation de l'inégalité économique puisque la majorité de la population luttait

Figure 2.3: Dette extérieure de la République démocratique du Congo: montant total de l'encours de la dette et part du crédit privé



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (en ligne).

pour maintenir un niveau de vie décent alors que l'élite politique et économique continuait à accumuler les richesses. Avec une aliénation économique grandissante de la population, en particulier des jeunes sans-emploi, y compris ceux ayant suivi des études, l'environnement est devenu de plus en plus propice à la formation de rébellions contre l'État. La crise économique prolongée a également rompu les liens avec les pays étrangers sur lesquels le régime de Mobutu pouvait auparavant compter pour le soutien militaire et politique. La situation fut donc propice à une contestation sous forme de rébellion contre le régime actuel. La situation économique difficile explique également l'incapacité du régime à opposer la moindre résistance à la rébellion.

Gestion du secteur public et conflits

L'efficacité du secteur public joue à plusieurs égards un rôle déterminant en matière de performance économique, ainsi que de stabilité politique. Un système efficace de mobilisation et d'utilisation des ressources publiques fournit une base solide au gouvernement pour soutenir les programmes de développement et favoriser le développement économique. Parallèlement, une mobilisation efficace des ressources offre au gouvernement l'espace nécessaire pour diriger son programme de développement. L'incapacité à mobiliser les ressources internes suffisantes entrave non seulement la capacité du gouvernement à financer les programmes de développement, mais elle le rend par ailleurs dépendant au financement extérieur, ce qui se traduit par une perte d'autonomie sur ses politiques.

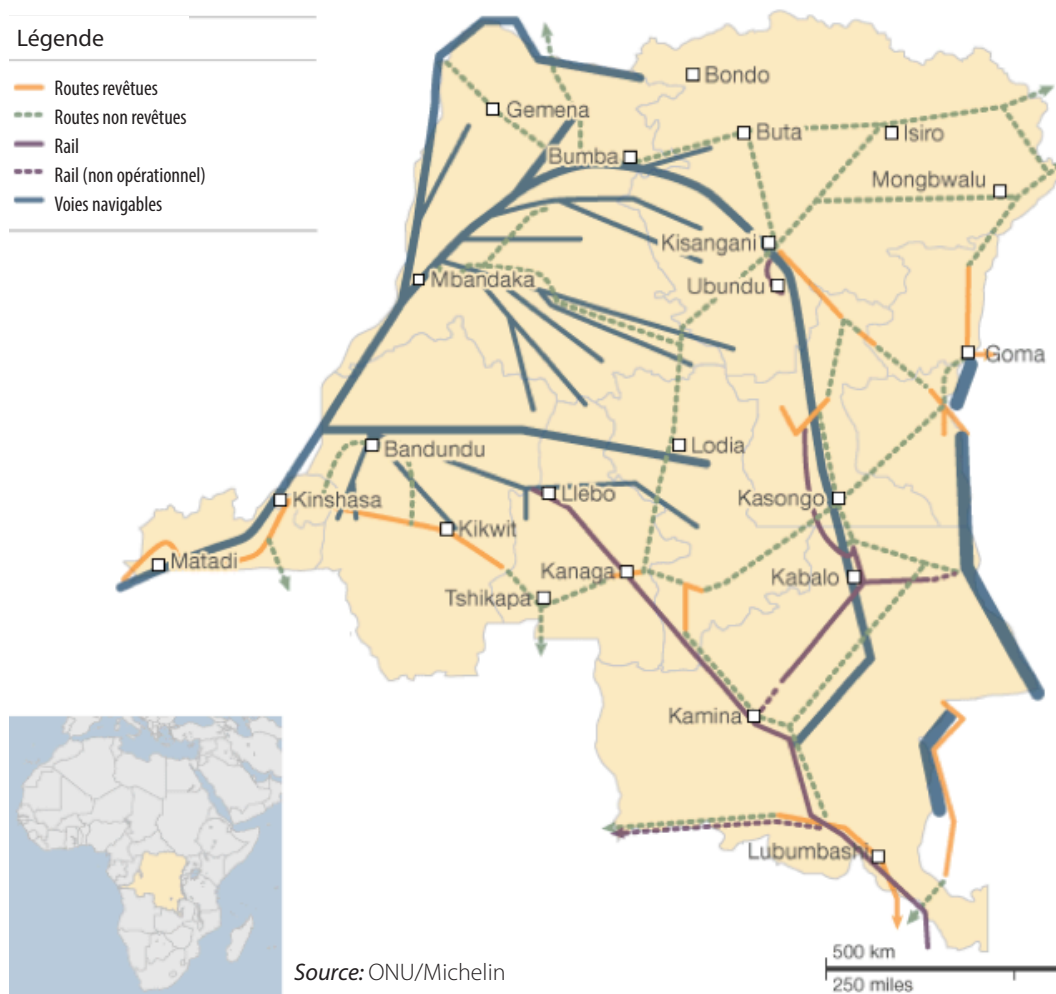
Sur le plan des dépenses, une bonne gestion des dépenses publiques, en particulier de l'infrastructure publique et de la prestation des services sociaux, contribue non seulement à la croissance et à la réduction de la pauvreté, mais renforce également la légitimité et la crédibilité de l'État à l'échelle nationale et internationale. Des dépenses publiques efficaces sont également un important outil de redistribution et d'atténuation des inégalités verticales et horizontales.

Dans le cas de la République démocratique du Congo, la période ayant mené au déclenchement des guerres à la fin des années 1990 s'est caractérisée par une dégradation progressive du secteur public en raison de politiques inadéquates et de l'érosion des institutions chargées de la responsabilité et de la transparence, entraînant une corruption endémique et la détérioration de l'environnement macroéconomique global. La gestion du secteur public n'a pas rempli son rôle de redistribution des recettes et des dépenses. D'une part, le secteur public a servi de source d'enrichissement personnel pour les élites économiques et politiques, laissant aux travailleurs et aux entreprises privées le poids de la génération de revenus. La corruption et le détournement des ressources publiques sont devenus le mode de gouvernance établi sous le régime de Mobutu. Comme le faisait remarquer un observateur, Mobutu avait établi une sorte de kleptocratie pour mettre fin à toutes les formes de kleptocraties (Askin et Collins, 1993; Blumenthal, 1982; Gould, 1980). Le pays a subi d'importantes fuites de capital (Ndikumana et Boyce, 1998, 2011), alors qu'il croulait dans un même temps sous des dettes extérieures considérables. D'autre part, le gouvernement a également manqué à sa mission de fournir à la population une infrastructure publique et des services publics de base adaptés. Malgré ses importantes ressources naturelles, le pays affichait parmi les niveaux et la qualité les plus bas du continent en matière d'infrastructure publique, et parmi les résultats les plus faibles en termes d'accès aux services sociaux. La carte de l'infrastructure routière est assez révélatrice (Carte 2.1). L'investissement public global a diminué de façon constante tout au long du règne de Mobutu, pour ne représenter plus que la moitié de son niveau des années 1980 dans les années 1990 (2,2 % du PIB contre 4,4 % au cours de la décennie précédente) (tableau 2.1). Ce déclin de l'investissement public n'ayant pas été compensé par l'investissement privé, l'accumulation de capital s'est amoindrie. Cela fut l'une des principales raisons à l'origine du déclin continu de la croissance économique (comme l'illustre la figure 2.1).

La mauvaise gestion du secteur public a considérablement compromis l'efficacité du gouvernement et a, à plusieurs égards, joué un rôle déterminant dans l'accentuation des risques de conflits. Tout d'abord, elle a réduit la capacité du gouvernement à mettre en place un système de sécurité cohérent et efficace pour défendre les intérêts de l'État central à l'échelle nationale et internationale. Dans les années 1960 et 1970, le régime de Mobutu a été en mesure de mettre fin aux rébellions et aux mouvements sécessionnistes en utilisant à la fois l'armée nationale et l'aide de ses alliés internationaux (Kisangani, 2012; Young, 1965; Young et Turner, 1985). Avec une armée considérablement sous-financée, sous-équipée et démoralisée, Mobutu n'a pas pu opposer la moindre résistance contre la rébellion menée par Kabila en 1996. Alors que l'affaiblissement militaire fut un outil efficace utilisé par Mobutu pour empêcher la résistance interne, il est devenu un handicap majeur au moment où ce dernier eut le plus besoin de l'armée pour défendre son régime dans les années 1990.

L'incapacité du gouvernement à utiliser les politiques du secteur public pour fournir une infrastructure et des services sociaux a affaibli la légitimité du gouvernement central aux yeux de la population locale, et a fourni une base aux mouvements d'opposition alimentés par les sentiments d'aliénation, en particulier dans les provinces pourvues en ressources naturelles. Les dirigeants de ces provinces se sont opposés à ce qu'ils considéraient comme un transfert à sens unique des ressources des provinces vers le gouvernement central. Cela a fourni une occasion unique de mobiliser l'exaspération populaire contre le gouvernement central. Tandis que le sentiment d'aliénation et le mécontentement ont fourni la raison d'être de l'opposition antigouvernementale, l'affaiblissement progressif de la capacité du gouvernement a rendu possible la rébellion. Cet aspect est essentiel pour comprendre

Carte 2.1 : Infrastructure routière en République démocratique du Congo

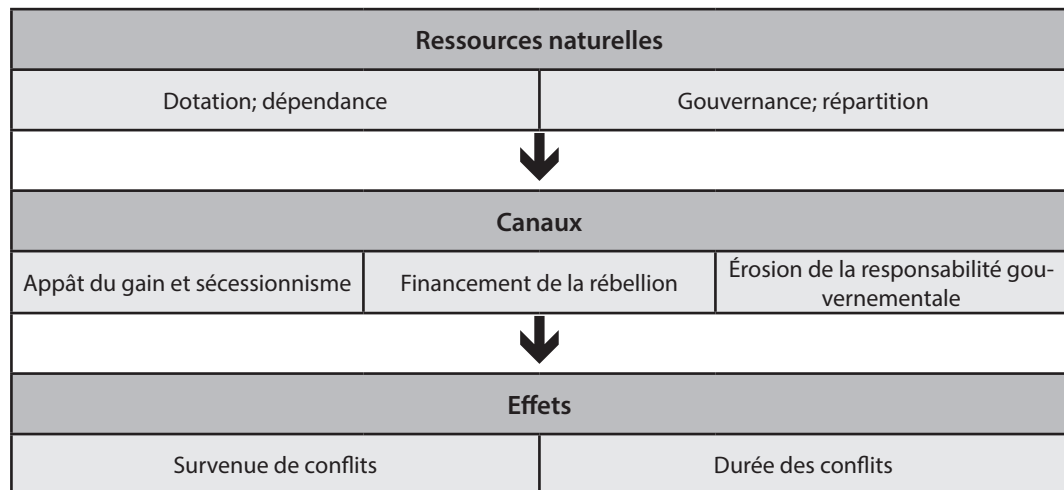


la chronologie des conflits qui ont débuté en 1996. Ces conflits se sont produits dans le contexte d'un gouvernement profondément fragilisé du point de vue de la sécurité et des finances, et abandonné par ses soutiens internationaux traditionnels. Le moment était donc propice pour une attaque réussie contre l'État. Ainsi, la désintégration fiscale et la détérioration de la gestion du secteur public furent des éléments majeurs ayant contribué à créer les conditions propices à la formation de rébellions et à rendre possible la victoire de la rébellion. Ceci est l'une des principales raisons pour lesquelles la rébellion menée par Kabila est parvenue à renverser le régime de Mobutu (Kisangani, 2012; Lemarchand, 2009; Nzongola-Ntalaja, 2002; Prunier, 2009).

Ressources naturelles et conflits

L'abondance des ressources naturelles ou, pour être plus précis, la dépendance à l'égard de ces ressources a été identifiée comme un facteur et une caractéristique non négligeable des conflits en République démocratique du Congo. De ce point de vue, le pays a fait face au cas le plus grave de ce que l'on dénomme « malédiction des ressources ». En effet, ce dernier a non seulement souffert de l'affaiblissement des autres secteurs, mais les ressources ont également motivé, alimenté et fait durer les conflits [voir Katunga Murhula (2006); Laudati (2013)]. On peut donc affirmer que la République démocratique du Congo fournit un exemple parfait de conflits alimentés par les ressources (voir Collier et Hoeffler, 2012). Les ressources naturelles sont liées aux conflits à bien des égards, comme l'illustre la

Figure 2.4 : Ressources naturelles et conflits: canaux de causalité



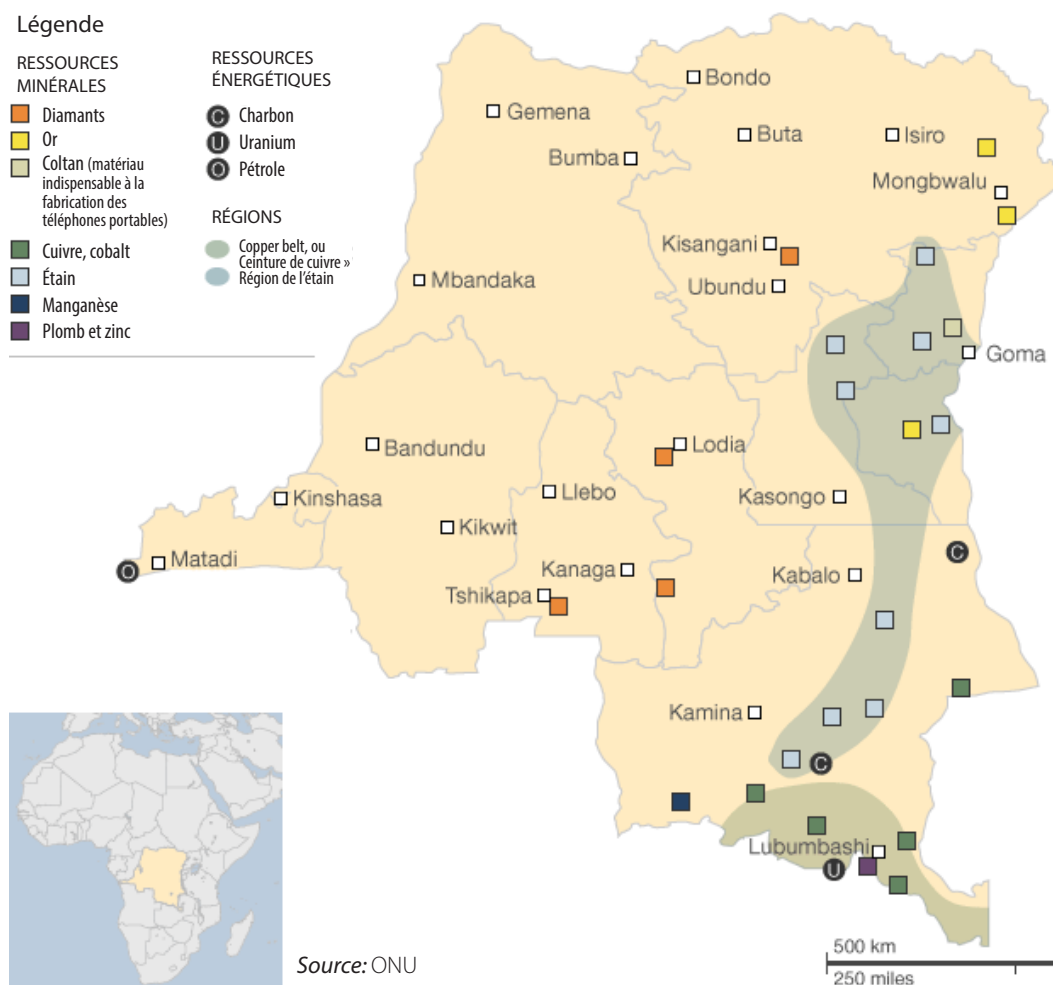
Source: schéma réalisé par l'auteur.

figure 2.4. En premier lieu, les ressources naturelles peuvent exposer un pays à un risque élevé de conflits dans le sens où elles alimentent les mouvements sécessionnistes violents. Tout comme elles ne sont pas équitablement réparties d'un pays à l'autre, les ressources naturelles peuvent également être inégalement réparties au sein même des pays. En outre, les populations vivant dans des régions dotées de ressources peuvent avoir naturellement tendance à revendiquer un droit de propriété exclusif sur ces ressources, en exclusion des autres membres de la société.

Cependant, l'abondance de ressources naturelles et leur inégale répartition au sein du pays ne suffisent pas pour qu'un pays soit en proie à des conflits. Au Canada et aux États-Unis, les réserves de pétrole se concentrent dans quelques régions, pourtant, ces pays n'ont pas connu de conflits pétroliers. De même, le Botswana est riche en ressources naturelles, mais le pays affiche une longue histoire de stabilité politique et de solide performance économique. La question est alors de savoir pour quelles raisons l'abondance et l'inégale répartition des ressources naturelles en République démocratique du Congo ont contribué aux conflits? Cinq facteurs permettent d'établir le lien entre les conflits et les ressources naturelles en République démocratique du Congo. Le premier est l'inégale répartition des recettes provenant des ressources naturelles, qui fournit une base de mécontentement pour les régions dotées de ressources. Ces régions voient alors l'État central comme un mécanisme destiné à exploiter leur richesse, sans qu'aucun avantage mesurable ne soit ressenti au niveau local. La deuxième caractéristique majeure de la République démocratique du Congo est l'ethnicité, qui joue un rôle de facteur mobilisateur dans le cadre des conflits, et notamment des mouvements sécessionnistes. La concentration ethnique marquée au sein des régions implique que la répartition régionale des ressources naturelles correspond en fait à une répartition des ressources entre les différents groupes ethniques. La répartition des ressources naturelles apparaît dans la carte 2.1. Ainsi, les entrepreneurs politico-ethniques alimentent et perpétuent le mécontentement à l'égard de l'État centralisé en revendiquant l'autodétermination ethnique et la défense des intérêts ethniques contre les « étrangers » (Kisangani, 2012). La xénophobie devient une source d'avantage politique pour les politiciens cherchant à consolider leur pouvoir.

Le troisième facteur est la valeur élevée des ressources minérales, qui rend crédibles les revendications de sécession. Dans le cas de la République démocratique du Congo, l'augmentation des prix du cuivre et du cobalt dans les années 1970 a alimenté le mouvement de sécession. De manière similaire, la hausse du prix des matières premières et la découverte de matières à forte valeur, telles que le coltan, dans le contexte d'un essor économique mondial ont contribué à alimenter le nationalisme des ressources dans les régions riches en ressources, notamment les provinces de l'Est, le Katanga et les régions du Kasai (Kisangani, 2012; Ndikumana et Kisangani, 2005). Le quatrième facteur du lien entre les ressources naturelles et les conflits en République démocratique du Congo est la présence d'un État faible, n'étant pas en mesure de réprimer les rébellions sécessionnistes et de maintenir un dispositif gouvernemental de sécurité solide pour combattre la rébellion. En outre, un État faible incapable de fournir les services publics ne peut pas compter sur la loyauté de sa population, y compris de ses services de sécurité. Pour finir, la combinaison d'un État faible et l'abondance de ressources naturelles permet aux agents externes de tirer profit du vide de pouvoir pour exploiter les ressources naturelles. L'insécurité émerge alors, et se poursuit lorsque les différents acteurs luttent pour le contrôle des ressources naturelles et prennent parti dans les conflits internes.

Carte 2.2: Répartition régionale des réserves minérales en République démocratique du Congo



Le deuxième canal du lien de causalité entre les ressources naturelles et les conflits vient du financement des guerres. Comme le souligne Soysa, « les guerres sont coûteuses; elles n'ont pas lieu si ceux qui investissent n'attendent rien en retour » (De Soysa, 2012, p. 440). Le mécontentement ne peut pas à lui seul provoquer de conflit armé, car « défier l'État nécessite un financement considérable ainsi qu'un nombre suffisamment important de volontaires » (De Soysa, 2012, p. 440). Mais le motif du financement n'est pas une condition suffisante pour établir un lien entre les ressources naturelles et les conflits. Dans le cas de la République démocratique du Congo, deux facteurs supplémentaires ont rendu possible la corrélation entre les ressources naturelles et les conflits. Le premier est, encore une fois, le vide de pouvoir laissé par un État central faible. Le deuxième est l'inégale répartition des recettes provenant de l'exploitation des ressources naturelles. En présence d'un État centralisé fort, les ressources naturelles peuvent aider à mettre en place une sécurité solide, une bonne gouvernance et une répartition efficace des revenus, qui, ensemble, réduisent les incitations et la faisabilité de rébellion sécessionnistes.

Le troisième canal du lien de causalité entre les ressources naturelles et les conflits est l'érosion de la responsabilité gouvernementale (Collier et Hoeffler, 2012). L'abondance des ressources naturelles exempte le gouvernement de la nécessité de lever des revenus importants par l'intermédiaire des impôts. L'efficacité de la fiscalité nécessite une bonne gouvernance – pas d'impôts sans représentation – et l'imposition permet par la même occasion de tenir les représentants élus pour responsables de leurs actes vis-à-vis de la population. Grâce aux abondantes ressources naturelles, le gouvernement central est en mesure de générer des revenus à travers les rentes, évitant ainsi l'aspect politiquement sensible de la mise en place d'impôts comme source de financement public. Au fil du temps, cependant, l'érosion de la responsabilité génère des conditions propices aux mouvements antiétatiques, tout en rendant ces mouvements financièrement réalisables.

Comment les témoignages sur les conflits en République démocratique du Congo s'accordent-ils avec ces propositions conceptuelles sur les liens entre les ressources naturelles et les conflits? La réponse est: plutôt bien. Mais aussi, et surtout, la corrélation entre les ressources naturelles et les conflits démontre que les récents conflits en République démocratique du Congo et l'insécurité chronique sont une réincarnation des conflits des années 1960 et 1970, à l'exception près que l'environnement géopolitique bien plus complexe rend les conflits actuels plus violents et insolubles (Katunga Murhula, 2006; Kennes, 2000, 2005; Martineau, 2003)¹². Les guerres des années 1960 et 1970 étaient, dans une large mesure, causées par le nationalisme à l'égard des ressources. Même si les dirigeants des rébellions des régions du Katanga, du Kasai et de l'Est avaient des positions divergentes de celles des dirigeants nationaux en termes d'orientation idéologique, ce fut la volonté de contrôler les ressources minérales et leur opposition à un transfert à sens unique des richesses de leurs provinces vers la capitale Kinshasa qui alimentèrent les rébellions. La valeur élevée des ressources minérales a permis aux dirigeants locaux de mobiliser des combattants et de se procurer l'équipement nécessaire pour mener les guerres de Sécession. Dans l'ensemble, même si les conflits étaient en partie motivés par la contestation, ils ont été rendus possibles par le financement issu de l'exploitation des ressources naturelles. Mais, de façon générale, ces conflits se caractérisent avant tout comme des « conflits de répartition »¹³ alimentés, dans une large mesure, par la concentration géographique simultanée des groupes ethniques et des ressources naturelles.

¹² Voir également Cuvelier (2003).

¹³ Voir Ndikumana (2005) pour une application de la notion de « conflits de répartition » au cas du Burundi.

Sous Mobutu, à compter des années 1980, et bien qu'aucune guerre de Sécession n'ait eu lieu, le système de gestion du secteur des ressources naturelles mis en place par le régime a créé des conditions propices aux conflits. Mobutu mit au point un régime de détournement et de vente des ressources naturelles à des intérêts commerciaux étrangers, système dont lui et ses alliés des élites économiques et politiques profitèrent également (Kisangani, 2012). En 1967, Mobutu a nationalisé le géant Union Minière (alors quatrième plus importante société minière de cuivre au monde), qui devint Gécamines. En 1973, il nationalisa Forminière (le plus important producteur de diamants industriels au monde), qui devint Miba. Ces sociétés devinrent la vache à lait de Mobutu et de ses alliés, et un gouffre pour les finances publiques. La pression en faveur de la privatisation des sociétés minières dans le cadre des programmes d'ajustement structurel a été habilement repoussée. Mobutu a utilisé à la place un système opaque de coentreprises et de contrats conjoints entre ces entreprises nationales et les entreprises étrangères, créant ainsi des possibilités d'extraction des rentes. Il a continué à signer des contrats de ce type pendant la rébellion menée par Kabila. Mobutu a, par ailleurs, conçu et révisé régulièrement les codes miniers, offrant des avantages démesurés aux multinationales minières, notamment de généreuses trêves fiscales et autres exonérations, dans un manque total de transparence. Au fil du temps, le régime de Mobutu a donc défini un cadre d'exploitation des ressources naturelles par des multinationales étrangères et un État corrompu. Mobutu, Roi du Zaïre, fut ainsi un fidèle disciple du Roi Léopold II à cet égard.

Le lien entre les conflits et les ressources naturelles est clairement apparu lors de la guerre contre Mobutu. Le régime de Laurent Kabila fut la poursuite sans heurts du système abusif et opaque d'exploitation des ressources mis en place par Mobutu (Kisangani, 2012; Willame, 1999). La continuité fut le maître mot des régimes postcoloniaux de la République démocratique du Congo dans ce domaine. Pendant que la guerre faisait rage, Mobutu et Kabila s'appliquaient à brader les concessions pétrolifères et minières du pays aux entreprises étrangères sur leurs territoires respectifs [voir notamment, Abadie (2011)]. Une particularité des conflits de 1997 - 1998 fut l'implication des gouvernements étrangers dans le combat, ce qui était là encore en lien avec les ressources naturelles. Pour certains, l'exploitation des ressources fut en fait la principale raison à l'origine des interventions (Nations Unies 2001, 2002, 2003; Prunier 2009). À son arrivée au pouvoir, Kabila a tenté de faire annuler des contrats miniers signés par son prédécesseur, officiellement pour protéger les intérêts économiques du pays (Abadie, 2011). Mais, en réalité, cela fut davantage un moyen pour lui de contrôler le flux de ressources dans son intérêt. Les intérêts économiques étrangers dans les ressources naturelles se révélèrent trop puissants à maîtriser pour Kabila; cela finit par lui coûter la vie.

L'un des défis majeurs auxquels dut faire face le régime de Joseph Kabila fut de rompre avec la tradition de l'absence de transparence dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles. La principale différence par rapport aux précédents régimes, dans le nouvel environnement géopolitique mondial, fut la moindre importance accordée à l'idéologie, qui ne pouvait donc plus être utilisée pour obtenir un soutien international (Kisangani, 2012; Nzongola-Ntalaja, 2002; Willame, 1999). Les intérêts financiers et économiques étaient en revanche devenus le principal moteur de la géopolitique internationale. De puissantes sociétés multinationales opérant dans le secteur des ressources naturelles et soutenues par des hommes politiques influents dominaient alors la scène (Abadie, 2011). Cela rendait ainsi lente et fastidieuse la mise en œuvre de changements dans le système de gestion du secteur des ressources naturelles. Il fut donc difficile de rompre le lien entre conflits et

ressources naturelles, lequel continua à être un facteur essentiel alimentant les conflits les plus dévastateurs de l'histoire du pays, qualifiés de « guerres continentales » (Prunier, 2009).

Il est évident que les abondantes ressources naturelles, ou même la forte valeur de ces ressources convoitées à l'échelle mondiale, ne sont pas à l'origine de la corrélation entre conflits et ressources naturelles en République démocratique du Congo, que ce soit par le passé ou à l'heure actuelle. La raison ne se trouve pas dans l'absence d'institutions ou de cadres, mais davantage dans l'incapacité à mettre en place des institutions solides et un cadre réglementaire efficace pour gérer le secteur des ressources naturelles. Au niveau national, les gouvernements successifs ont à plusieurs reprises tenté de réformer le secteur des ressources naturelles, notamment par le biais de révisions du code minier, dont la dernière remonte à 2002¹⁴. Les codes miniers et les différents cadres réglementaires ne sont pas parvenus à régler les principaux problèmes du secteur minier, à savoir le manque de transparence dans la gestion des contrats miniers et l'évasion fiscale des multinationales minières. Les observateurs ont fait remarquer qu'un grand nombre de réformes des codes du secteur minier dans les pays en développement avaient été élaborées dans l'optique d'attirer davantage d'investissements directs étrangers, plutôt que comme un objectif de développement à long terme (Besada et Martin, 2013; Campbell, 2010, 2009). Le cas de la République démocratique du Congo semble correspondre à cette tendance.

Des cadres institutionnels ont été conçus à l'échelle régionale, à l'origine pour empêcher les conflits liés aux ressources. Sur le plan bilatéral, la République démocratique du Congo a signé, avec l'Angola, le Burundi, le Congo-Brazzaville et l'Ouganda, des traités de coopération qui régissent l'exploitation et le partage des réserves de pétrole situées le long des frontières communes. Le non-respect de ces accords est susceptible de provoquer ou d'aggraver les tensions, voire de mener à des conflits ouverts, en particulier avec les pays avec lesquels les relations sont déjà fragiles, à l'image de l'Angola, du Rwanda et de l'Ouganda. Les relations entre la République démocratique du Congo et l'Angola sont particulièrement fragiles en raison notamment de l'héritage de la Conférence de Berlin de 1885, reconnu par l'Organisation de l'Union africaine sous le principe d'inviolabilité des frontières coloniales. L'enjeu majeur réside dans le fait que les blocs pétroliers de l'Angola encerclent les eaux territoriales congolaises. Le sujet fut et demeure extrêmement litigieux entre les deux pays (voir International Crisis Group, 2012). Consciente du rôle des ressources naturelles dans la prévention des conflits, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs a inclus des dispositions pour la gestion des ressources naturelles dans le cadre des stratégies de prévention des conflits, de reconstruction post-conflit et de développement économique à l'échelle régionale. La clé du succès réside dans l'engagement de tous les acteurs à respecter les dispositions de ces cadres institutionnels.

Au niveau mondial, des mécanismes institutionnels pouvant aider à remédier aux conflits liés aux ressources en République démocratique du Congo existent également¹⁵. Les plus pertinents sont les réformes de la réglementation du secteur privé visant à empêcher la corruption, l'évasion fiscale, et la violation des droits de l'homme et des travailleurs dans le secteur des ressources naturelles. Dans ce contexte, l'article 1502 de la loi des États-Unis intitulée « Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act » est une contribution

¹⁴ Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier, disponible en ligne à l'adresse http://mines-rdc.cd/fr/documents/codeminer_fr.pdf.

¹⁵ Voir Ndikumana (2013b) pour plus d'informations sur les mécanismes institutionnels permettant de lutter contre la corruption dans le secteur privé.

notable aux efforts mondiaux pour empêcher les « conflits liés aux ressources minérales »¹⁶. D'autres gouvernements contribuent également à cet effort. C'est par exemple le cas du gouvernement australien, qui a publié en 2010 des directives détaillées sur la diligence requise pour promouvoir une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement des minéraux en provenance de l'Est de la République démocratique du Congo. Le parlement canadien étudie un projet de loi destiné à fournir des directives en matière de diligence requise pour les entreprises canadiennes achetant des minéraux dans la sous-région, ainsi que des normes de responsabilité sociale des entreprises. Dans le même esprit que la loi Dodd-Frank, l'Union européenne a élaboré une législation visant à promouvoir la mise en place d'un mécanisme de rédaction, par les sociétés multinationales, de rapports pays par pays et projet par projet, en vue d'améliorer la divulgation de l'information et de réduire les possibilités d'évasion fiscale et de commerce de minéraux lié à des conflits¹⁷. Outre ses propres directives en matière de conduite responsable des entreprises européennes des industries extractives, l'OCDE a collaboré avec, et est soutenue par le gouvernement de la République démocratique du Congo et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de directives détaillées en matière de diligence requise pour le secteur minier de la région [voir OCDE (2013)].

Même si, en principe, ces cadres institutionnels sont importants, leur efficacité à rompre le lien entre conflits et ressources naturelles dépend d'une volonté politique forte de la part du Gouvernement de la République démocratique du Congo, de ses voisins dans la région et des gouvernements des pays occidentaux où sont domiciliées les multinationales minières. La volonté politique, la coopération et la coordination sont essentielles pour que ces dispositions aient un réel impact. Elles resteront dans le cas contraire un simple texte couché sur du papier. Il est important de souligner qu'en plus du lien entre conflits et ressources naturelles, les conflits créent d'autres réseaux d'« économies de guerre », qui contribuent également à affecter le bien-être de la population et à perpétuer les conflits [voir Laudati (2013)]. Ainsi, la corrélation entre conflits et ressources naturelles en République démocratique du Congo doit être analysée dans le contexte plus vaste des réformes institutionnelles et réglementaires du programme de reconstruction post-conflit.

Contexte de développement social avant le début des récents conflits

Les liens entre le développement social et les conflits vont dans les deux sens. D'un côté, le faible développement social, et plus particulièrement la privation des besoins de base et le manque d'opportunités rémunératrices, génère une aliénation vis-à-vis de l'État. Cela crée un environnement dans lequel il devient relativement facile de mobiliser une rébellion contre le gouvernement. D'autre part, les conflits compromettent le programme de développement national et engendrent une détérioration de la situation sociale. Il est donc important de tenir compte, lors de l'analyse des causes des conflits, de la situation sociale qui prévalait au cours de la période précédant les conflits.

16 La loi Dodd-Frank Act est disponible (en anglais) à l'adresse <https://www.sec.gov/about/laws/wallstreetreform-cpa.pdf>. Vous pouvez également consulter un aperçu de l'article 152 de la loi (en anglais également), ainsi que son application au secteur minier en République démocratique du Congo sur le site de KPMG: <https://www.kpmg.com/US/en/IssuesAndInsights/ArticlesPublications/Documents/conflict-minerals-overview-august-2012.pdf>.

17 Voir Ndikumana (2013b) pour des recommandations en matière de prévention de la corruption dans le secteur privé, dont la plupart s'appliquent au cas de la République démocratique du Congo.

La période précédant les guerres de 1997-1998 s'est caractérisée par une situation sociale précaire dans l'ensemble du pays, en raison de la dégradation de l'économie à l'échelle macroéconomique et sectorielle, de l'effondrement du secteur public, et de l'atrophie du secteur privé. Au niveau sectoriel, le détournement et l'exploitation non réglementée du secteur des ressources naturelles, le délaissement de l'agriculture et la désindustrialisation ont entraîné un déclin continu des revenus des ménages, une augmentation du chômage et des pénuries systématiques dans la fourniture de biens et services de base (Ndikumana et Kisangani, 2005). Cette situation s'est aggravée à mesure que le régime de Mobutu s'est affaibli, notamment au début des années 1990.

Lorsque la rébellion contre Mobutu éclata en 1997, la République démocratique du Congo se positionnait au bas de l'échelle pour la plupart des mesures du développement social et humain (voir les *Rapports sur le développement humain* traitant de différentes questions). Son indice de développement humain était bien inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (tableau 2.3). L'infrastructure de santé s'était détériorée du fait de dépenses insuffisantes pour l'élargissement et l'entretien. Le pays dépensait en effet moins de 1 % de son PIB dans les domaines de la santé (0,15 %), contre une moyenne de 2,3 % pour l'Afrique subsaharienne. La plupart des dépenses de santé faisaient l'objet d'un financement privé, pesant sur les ménages, et constituant un autre exemple de l'échec du gouvernement. Pour

Tableau 2.3: Indicateurs de développement social avant le début des conflits de 1990 à 1995

	RDC	Moyenne en Afrique subsaharienne
Indice de développement humain	0,286 (186e = dernière place au classement mondial)	0,342
Indice de santé	0,408 (186e = dernière place au classement mondial)	0,468
Lits d'hôpital	1,4 (contre 5,7 en 1960)	1,2
Accès à l'eau potable en milieu rural (pourcentage de la population)	25,7	37,6
Accès à des installations sanitaires modernes en milieu rural (pourcentage de la population)	13,7	17,6
Malnutrition, rapport taille-âge (pourcentage d'enfants de moins de 5 ans)	51	
Espérance de vie à la naissance	48	50
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	930	820
Taux de mortalité infantile	117	106
Taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans	181	175
Dépenses de santé, secteur public (en pourcentage du PIB)	0,15	2,3
Dépenses de santé, secteur public (en pourcentage du total des dépenses de santé)	95,8	62,8

Sources: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (en ligne)¹; PNUD, Base de données du Rapport sur le développement humain (en ligne)²; OMS, Statistiques sanitaires mondiales (en ligne)³.

1 Données disponibles à l'adresse: <http://databank.banquemondiale.org/data/views/variableSelection/selectvariables.aspx>.

2 Données disponibles à l'adresse: <http://hdr.undp.org/fr/data>.

3 Données disponibles à l'adresse: <http://www.who.int/research/fr/>.

illustrer ce propos: le pays disposait alors d'à peine 1,4 lit d'hôpital pour 1 000 personnes, contre 5,7 au moment de l'indépendance. Malgré l'abondance de terres fertiles, plus de la moitié des enfants du pays souffraient de malnutrition (51 %). Les taux de mortalité étaient parmi les plus élevés au monde, et plus particulièrement ceux de mortalité maternelle et infantile.

L'impact de décennies de mauvaise gestion économique apparaît dans les niveaux élevés de pauvreté. Les estimations disponibles montrent que plus de trois tiers de la population sont pauvres en termes de revenus. Comme dans d'autres pays d'Afrique, la pauvreté est un phénomène essentiellement rural: les taux de pauvreté sont bien plus élevés dans les villages que dans les centres urbains. Le tableau 2.4 indique les taux de pauvreté par province à partir d'une enquête auprès des ménages. Bien que des disparités s'observent en termes de pauvreté de revenus d'une province à l'autre, il n'apparaît pas nécessairement que les provinces riches en ressources naturelles obtiennent de meilleurs résultats que leurs homologues moins bien dotées en ressources naturelles. Ceci est une preuve de plus de l'absence de corrélation positive entre le patrimoine naturel et la qualité de vie au niveau régional. Cela souligne d'autant plus le rôle de la contestation et de l'aliénation dans l'impulsion de mouvements sécessionnistes au sein du pays.

Un autre héritage de la dégradation de la situation sociale sous Mobutu réside dans les niveaux élevés de chômage chez les jeunes à la fin de son régime. Deux problèmes en matière de chômage sont particulièrement importants pour l'analyse de l'environnement ayant mené aux conflits. Le premier est le fort taux de chômage chez les jeunes non qualifiés, lié à la détérioration du système éducatif dans un contexte d'accroissement démographique élevé. Outre le manque de capacité du système éducatif pour répondre aux besoins croissants, certains jeunes furent attirés par des activités rémunératrices alternatives, et plus particulièrement l'extraction artisanale de l'or et des diamants. Ces jeunes congolais sont particulièrement exposés à toutes les formes d'exploitation, y compris lorsque le pays ne faisait pas l'objet de conflits. Le second problème que pose le chômage chez les jeunes est le nombre de plus en plus élevé de diplômés que le marché du travail n'a pas pu accueillir.

Tableau 2.4: Taux de pauvreté par province (pourcentage de la population)

Province	Villages	Petites villes	Grandes villes	Moyenne
Bandundu	97,1	66,2	91,6	90,8
Bas-Congo	86	76,6	52,9	76,3
Équateur	97,7	92,2	75,2	91,5
Kasaï occidental	70,8	82,5	64,6	72,0
Kasaï oriental	77,9	74,6	62,9	73,5
Katanga	85,6	94,4	61,2	79,8
Kinshasa			37,3	37,3
Maniema	79,9	61,9	56,8	71,8
Nord-Kivu	86,4	72,3	66,5	77,3
Province orientale	87,6	77,8	82,1	77,8
Sud-Kivu	94,1	87,7	74,6	89,6
Moyenne	87,5	77,5	59,2	77,9

Source: calculé à partir des données d'une enquête de l'Institut national de la statistique (2005).

en raison de la détérioration globale de l'économie, de la tension fiscale au sein du secteur public qui a limité la capacité du gouvernement à créer des emplois, et de la faiblesse du secteur privé.

À l'heure actuelle, le chômage des jeunes est l'un des problèmes politiques et de développement les plus délicats auxquels le pays a dû faire face.¹⁸ D'après de récents rapports, les données sont déconcertantes. On estime que seuls 100 diplômés sur 9 000 parviennent à trouver un emploi correspondant à leur niveau d'études¹⁹. Environ 80 % de la population est en dehors du marché du travail. Le taux de chômage atteint 73 % de la population, et son taux le plus élevé est relevé chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Remédier au problème du chômage chez les jeunes est une tâche incroyablement difficile. La Banque mondiale estime que l'économie devrait créer 2 à 4 millions d'emplois chaque année pour absorber l'arrivée des jeunes sur le marché du travail et pour réduire la pauvreté. Dans le cadre de son document de stratégie pour la réduction de la pauvreté sur la période 2011 à 2015, le gouvernement s'est fixé comme objectif de créer 900 000 emplois par an pour les jeunes (FMI, 2013). Il s'agit d'un objectif plutôt ambitieux étant donné les problèmes liés à la reconstruction économique.

La question est: quel est le lien, le cas échéant, entre le chômage des jeunes et les conflits en République démocratique du Congo ? En d'autres termes, est-ce que l'aggravation de la situation du chômage des jeunes à partir des années 1990 est un facteur qui a contribué à la première et à la seconde guerre de cette décennie? Et est-ce que la situation difficile du chômage des jeunes a contribué à la prolongation de la durée des conflits? L'« explosion démographique des jeunes » est mentionnée dans la littérature comme l'un des facteurs déterminants des risques de conflits et de leur durée (Collier et Hoeffler, 1998, 2004; Fearon et Laitin, 2003; Urdal, 2005, 2006). Des jeunes très nombreux peuvent augmenter à la fois les possibilités et les motifs de conflits (Urdal, 2005). Plus particulièrement, un nombre élevé de jeunes sans-emploi offre aux mouvements sécessionnistes et de rébellion une « armée de réserve » pour le recrutement de combattants. Le salaire d'intégration de ces jeunes est très faible, car ils ne disposent pas d'autres d'opportunités génératrices de revenus. Ils ont été recrutés pour combattre directement au sein de la rébellion et pour travailler dans des mines artisanales contrôlées par les mouvements de rébellion. Ainsi, le taux élevé de jeunes sans-emploi a permis de rendre les rébellions à la fois financièrement réalisables et rentables pour les dirigeants des mouvements rebelles, puisque ces jeunes constituent une main-d'œuvre captive bon marché. Dans certains cas, les jeunes n'ont pas d'autre choix que de rejoindre la rébellion; ils font face à un risque élevé de se faire tuer ou de subir la privation s'ils ne deviennent pas combattants. Cela explique la forte présence de jeunes au sein des combattants de la première et de la seconde guerre.

D'autre part, un taux élevé de chômage chez les jeunes diplômés fournit une base à la mobilisation politique contre le gouvernement central. Ces jeunes connaissent leurs droits et se rendent compte des profondes inégalités en termes de salaires et d'opportunités économiques au sein du pays. Le rôle de la jeunesse instruite en tant que moteur des transformations sociales est clairement apparu au cours du Printemps arabe de 2011 en Afrique du Nord, où des jeunes abandonnés et privés de leurs droits ont décidé qu'il valait mieux

¹⁸ Comme le démontrent les Perspectives économiques en Afrique de 2012, le problème du chômage chez les jeunes est commun à l'ensemble du continent; il ne se limite pas aux pays sortant d'une période de conflits comme la République démocratique du Congo.

¹⁹ Les chiffres indiqués proviennent du FMI (2013).

sacrifier leur vie que de devoir subir l'humiliation assurée de la privation. Dans le cas de la République démocratique du Congo, la jeunesse instruite a toujours été active sur le plan politique. La stratégie de Mobutu fut d'écraser leurs revendications par la force. Cela eut uniquement pour effet de renforcer les sentiments antiétatiques dans l'ensemble du pays. La perte du soutien politique interne de Mobutu fut donc clairement liée à la détérioration de la situation de l'emploi pour la jeunesse. À l'heure actuelle, le fort taux de chômage chez les jeunes diplômés est une préoccupation majeure puisqu'il représente une source potentielle d'instabilité dans le pays. Le problème du chômage des jeunes doit ainsi occuper une place centrale dans la discussion relative aux stratégies visant à parvenir à une stabilité dans le pays et dans la région.

Pour résumer, l'examen précédent démontre que les facteurs économiques ont joué un rôle clé, à la fois dans la survenue et dans la durée des conflits en République démocratique du Congo. L'érosion de l'environnement macroéconomique global, la mauvaise gestion du secteur public et la détérioration de la situation sociale, notamment l'explosion du taux de chômage chez les jeunes, ont plus particulièrement affaibli la capacité de l'État à répondre aux besoins de base et à assurer la sécurité de la population congolaise, créant ainsi un environnement propice à la formation d'une contestation violente de l'autorité de l'État, provoquée par le mécontentement et motivée par l'appât du gain. Les ressources naturelles ont à la fois été un facilitateur et une incitation aux conflits. Dans ce sens, les conflits actuels sont une réincarnation des conflits qui ont ébranlé le pays au lendemain de son indépendance. Cependant, même si les conflits sont souvent désignés comme des « guerres de ressources », ils sont en premier lieu une manifestation, ainsi que la conséquence d'une incapacité systémique de l'État à réguler le secteur des ressources naturelles pour tirer pleinement parti de leur impact et garantir une répartition régionale équitable des recettes issues de leur exploitation. La prochaine section analyse les facteurs institutionnels des conflits d'un point de vue historique.

2.4 Les facteurs institutionnels des conflits

À partir d'un point de vue historique, la présente section examine le rôle que les institutions ont joué et continuent à jouer comme facteur: de risque des conflits en République démocratique du Congo (en termes de prédisposition du pays aux conflits); de chronologie des conflits (expliquant pour quelles raisons un conflit survient à un moment en particulier); de localisation des conflits (raisons pour lesquelles un conflit survient dans une zone donnée); de durée des conflits (combien de temps dure le conflit); et de récurrence des conflits en République démocratique du Congo. L'analyse accorde une attention particulière à la constitution, au droit électoral, à la délégation de pouvoirs, à la décentralisation et au fédéralisme, ainsi qu'aux lois sur la nationalité. La section porte plus particulièrement sur la relation entre l'État central et les communautés locales/sous-nationales dans l'émergence des conflits, la résolution des conflits, la reconstruction économique post-conflit, et l'édification de l'État post-conflit. Elle évalue également les implications de l'approche de la « paix libérale » pour l'édification d'un État (libéralisation politique), appliquée au cas de la République démocratique du Congo. La section s'intéresse plus particulièrement aux conséquences de la libéralisation politique (ou du modèle occidental de démocratie électorale) sur la légitimité de l'État central, ses relations avec les communautés locales, l'édification de l'État et la stabilité politique. Une telle analyse peut permettre de tirer des leçons importantes en vue d'orienter les stratégies de résolution des conflits, d'édification de l'État et de consolidation de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs.

Conception des institutions et conflits

Nous partons du principe que des institutions efficaces sont essentielles pour renforcer la stabilité politique et le développement économique. Elles sont d'autant plus cruciales dans le cas de pays sujets aux conflits. Les partisans du consociationalisme estiment qu'il est plus facile de surmonter des divisions sociales profondes au sein de la population d'un pays à travers les deux pratiques suivantes: a) le *partage des pouvoirs*, à savoir, l'inclusion de représentants de tous les groupes sociaux concernés dans les processus et organes de décision; et b) l'*autonomie des groupes*, c'est-à-dire, donner aux groupes sociaux concernés un véritable droit de regard sur les affaires de leurs propres communautés avec une ingérence minimale de la part de l'État central (Lijphart, 2004). Cet argument s'appuie sur la conviction qu'une cause majeure de la violence politique est l'exclusion de certains groupes sociaux du pouvoir. Un élément clé de la configuration institutionnelle essentiel à la compréhension des conflits et de la stabilité politique en République démocratique du Congo est la conception de la constitution et la manière dont cette dernière a été utilisée par les régimes successifs pour se maintenir au pouvoir – notamment par le biais de la répression des revendications en faveur d'un système décentralisé – mais également pour aliéner une partie de la population.

Entre 1960 et 2014, la République démocratique du Congo a eu cinq différentes constitutions. La première pseudo-constitution adoptée par les instances législatives belges s'intitulait *Loi fondamentale* (Kisangani, 2012; Nzongola-Ntalaja, 2002). Elle établissait un régime parlementaire s'appuyant sur un pouvoir exécutif double, avec un président et un Premier Ministre élus au suffrage indirect par la chambre basse du parlement.

Les instances législatives belges ont également adopté la *Loi électorale* du 23 mars 1960, fondée sur la représentation proportionnelle. La loi donne notamment le droit de vote aux migrants du Burundi et du Rwanda, au titre de résidents. L'Article 1 de la loi définit les directives suivantes: « Chaque électeur doit être Congolais ou né d'une mère congolaise, ou encore être originaire du Ruanda-Urundi et résider depuis plus de dix ans au Congo » (Gérard-Libois et Verhaegen, 1961, p. 656). La loi a en outre conservé le système colonial centralisé, composé de six provinces: Équateur, Kasai, Katanga, Kivu, Léopoldville et Orientale (Carte 2.3). Cette centralisation fut cependant abandonnée le 27 avril 1962, avec la promulgation d'une nouvelle loi établissant 21 provinces décentralisées, qui entra en vigueur en 1963.

En août 1964, une nouvelle constitution, intitulée *Constitution de Luluabourg*, fut promulguée, avec l'objectif principal de résoudre le problème du partage des pouvoirs entre le président et le premier ministre en donnant au président suffisamment de pouvoir exécutif pour outrepasser le premier ministre. Une fois au pouvoir, Mobutu a suspendu la constitution de 1964 et gouverné par décrets jusqu'à la promulgation, le 24 juin 1967, d'une nouvelle constitution créant à nouveau un État unitaire et centralisé, retirant ainsi tous les pouvoirs précédemment accordés aux provinces. La quatrième constitution fut promulguée le 15 août 1974, institutionnalisant un système présidentiel fort à parti unique. En décembre 2005, une nouvelle constitution fut approuvée par référendum; elle fut promulguée en février 2006. La constitution de 2006 établissait un système fédéral avec 25 provinces décentralisées et une ville capitale.

L'une des principales faiblesses de la configuration institutionnelle postcoloniale de la République démocratique du Congo fut l'absence d'un système de représentation proportionnelle pour remédier aux antagonismes entre les orientations idéologiques, régionales et

Carte 2.3 : Provinces de la République démocratique du Congo, entre 1960 et 1963



Source: (Kisangani, 2012, p. 19).

ethniques. La plupart des partis politiques étant formés en fonction des distinctions ethniques, les partis se livraient à une « surenchère ethnique » (Rabushka et Shepsle, 1972) et œuvraient chacun en faveur des intérêts exclusifs de leur groupe. Ainsi, les partis nationalistes furent complètement exclus du pouvoir à compter de 1963 du fait de la représentation proportionnelle. Cette compétition en fonction des distinctions ethniques a mis à mal la fourniture de biens publics, les représentants élus ayant cherché à réserver les ressources nationales aux membres de leur communauté ethnique (Kisangani, 2012; Nzongola-Ntalaja, 2002).

On s’attend en général à ce que, par le biais de l’autonomie régionale, le fédéralisme augmente les chances de consolidation démocratique. Mais le fédéralisme est contesté depuis les débuts de l’indépendance par le gouvernement central, ce qui mena aux guerres sécessionnistes dans les États du Kasai et du Kivu [voir Ndikumana et Kisangani (2005)], ainsi que le tableau A.1 fourni en annexe). Dans les faits, ce fut un système centralisé à parti unique qui émergea lors de la période postcoloniale. En rétablissant un système de représentation proportionnelle s’appuyant sur un régime semi-parlementaire, la Constitution de 2006 mar-

qua ainsi un tournant décisif dans la conception des institutions. Surtout, contrairement aux années 1960, où la plupart des partis politiques étaient fondés sur l'appartenance ethnique, la situation se révélait bien différente dans les années 2000, où la plupart des partis affichaient désormais une configuration multiethnique. La nouvelle Constitution établissait un régime combinant les systèmes parlementaire et présidentiel, suscitant un espoir de stabilité politique. De fait, la majorité présidentielle au Parlement en 2006 et 2011 incluait alors des partis politiques qui transcendaient les groupes ethniques. La nouvelle Constitution a ainsi, du moins en principe, fourni un cadre pour surmonter l'ethnisation des partis politiques en République démocratique du Congo. Cependant, des sources structurelles de clivage politique autres que l'appartenance ethnique continueront à mettre en péril la stabilité si elles ne sont pas correctement traitées. Les nouvelles institutions doivent plus particulièrement résoudre le problème séculaire des tensions entre l'État centralisé et les régions. Cette question est examinée dans la section suivante.

Relations entre le gouvernement central et les communautés sous-nationales

Défis associés à l'État centralisé

Comme évoqué précédemment, l'histoire de la République démocratique du Congo a été marquée par des antagonismes se polarisant sur le choix entre le fédéralisme et un État centralisé. Dans la pratique, le pays a été, de fait, gouverné par un État centralisé et unitaire depuis 1996 (Kisangani, 2012; Nzongola-Ntalaja, 2002). L'un des défis majeurs d'un régime politique centralisé est l'absence d'acteurs ayant un droit de veto. Un acteur ayant un droit de veto est un acteur individuel ou collectif dont l'accord est requis pour opérer un changement dans le *status quo* politique (Tsebelis, 2002). Par exemple, le fédéralisme fournit aux entités provinciales un certain pouvoir de veto vis-à-vis du gouvernement fédéral.

Pendant le régime de Mobutu, le Parlement était un organe monocaméral dont les membres étaient nommés ou élus au sein du parti unique. Il n'y avait aucun acteur institutionnel doté d'un droit de veto et susceptible de contester le Président Mobutu. Lorsque Kabila est devenu président en 1997, il a suspendu le parlement de transition et gouverné par décrets. Même si la Constitution de 2006 prévoyait un certain nombre d'acteurs institutionnels dotés d'un droit de veto, tels que l'Assemblée nationale et un pouvoir judiciaire indépendant, ces entités avaient un pouvoir limité. En outre, le manque de liberté de la presse a empêché l'émergence d'acteurs indépendants dotés de droit de veto, tels que les médias.

Un autre défi engendré par un système centralisé est la concentration des ressources au niveau des organes décisionnels. Depuis le milieu des années 1960, la part des ressources financières revenant aux provinces est restée faible en comparaison avec les ressources accordées à la capitale. On estime que le bureau du Président a dépensé en moyenne 20 % du budget national annuel entre 1966 et 2010, contre moins de 10 % revenant aux provinces (Kisangani, 2012).

De plus, l'État centralisé en République démocratique du Congo a affaibli les autorités traditionnelles qui avaient pris part au processus d'édification de l'État au cours de la période coloniale, et qui auraient pu aider à la construction d'un État fort lors de la période postcoloniale. Les régimes postcoloniaux ont affaibli les autorités traditionnelles, ce qui eut à terme pour conséquence de fragiliser l'État. La capacité de l'État à collecter les impôts fut plus particulièrement compromise, le contraignant à dépendre de l'aide étrangère. Par ailleurs, les

autorités traditionnelles ont été fragilisées par le retrait de leur rôle de gardien de la terre, fragilisant ainsi les mécanismes traditionnels de résolution pacifique des conflits relatifs à la terre.

Pour finir, la capacité de l'État à fournir des services publics, tels que les routes, l'éducation et la santé, s'est détériorée au fil du temps. En 1959, la République démocratique du Congo possédait plus de 145 000 kilomètres de routes opérationnelles. Fin 2013, le pays comptait moins de 31 000 kilomètres de routes opérationnelles, la plupart situées à Kinshasa, au Bas-Congo et dans le Sud du Katanga (RDC, 2012, p. 16). En 1958 – 1959, la République démocratique du Congo disposait de la meilleure infrastructure médicale ou de santé d'Afrique tropicale (Communauté européenne, 1959). Cinquante ans plus tard, l'infrastructure s'est fortement détériorée. L'incapacité à fournir les services sociaux et l'infrastructure publics affaiblit la légitimité de l'État centralisé à l'égard de la population. Elle crée également un environnement propice à la mobilisation de l'opposition contre l'État central, ce qui peut donner lieu à de violentes rébellions à l'échelle locale.

Nationalité et autres facteurs sous-jacents à l'origine des conflits dans la région du Kivu

L'État centralisé du Congo a montré des signes de faiblesse à partir du milieu des années 1970, rendant le pays sujet à une instabilité politique. Les récents conflits dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu ne doivent pas être considérés comme des événements isolés. Il est important de les appréhender dans leur contexte historique (Kisangani, 2012; Lemarchand, 1997, 2009; Nzongola-Ntalaja, 2002). Dans le cas spécifique des conflits dans l'Est du Congo, un facteur important à prendre en compte est la série de lois sur la nationalité, qui visaient clairement à exclure les personnes d'origine rwandaise du processus politique, mais également à leur refuser le droit de résidence permanente (Kisangani, 2012; Lemarchand, 1997, 2009; Nzongola-Ntalaja, 2002). La question de la nationalité congolaise remonte au décret du 27 décembre 1892, signé par le Roi Léopold II, qui stipule : « la nationalité congolaise s'acquiert par la naissance sur le territoire de l'État de parents congolais, par la naturalisation, par la présomption de la loi et par l'option » et « est congolais, tout enfant né sur le sol de l'État de parents légalement inconnus ou sans nationalité déterminée » (RDC, 2004, p. 11, Articles 13-16). En bref, le Roi Léopold II a donné plus de poids à la doctrine du *jus soli*, ou droit du sol, qu'à celle du *jus sanguinis*, droit du sang ou d'ascendance. L'annexion de l'État indépendant du Congo à la Belgique en 1908 n'a pas eu d'incidence sur cette loi.

La Constitution de 1964 fut le premier cadre institutionnel à discriminer les personnes d'origine rwandaise vivant en République démocratique du Congo à travers un durcissement du droit à la nationalité (Kisangani, 2012). L'article 6 de la Constitution de 1964 stipule que la nationalité congolaise est attribuée à toute personne dont un des ascendants est ou était membre d'une tribu établie sur le territoire du Congo avant le 18 octobre 1908, sous réserve qu'elle procède à la déclaration de changement de nationalité dans le délai de 12 mois. Cet article excluait d'office la plupart des Banyarwanda de Masisi, qui avaient immigré entre 1922 et 1950 en raison de la famine au Rwanda et de la pénurie de main-d'œuvre au Congo belge, ainsi que les immigrants clandestins arrivés après 1960. Cela provoqua des frictions dans le Nord-Kivu entre la population banyarwanda et les autres groupes, et plus particulièrement à Masisi, où les immigrants rwandais étaient deux fois plus nombreux que les autochtones hunde (Pabanel, 1991).

Une loi sur la nationalité plus inclusive fut promulguée par le décret-loi n° 72-002 de 1972, qui conférait la nationalité congolaise à tous les immigrants du Rwanda et du Burundi établis au Congo avant janvier 1950 et y résidant depuis lors (Kisangani, 2012). Conformément à l'Article 15 de cette loi, « Les personnes originaires du Ruanda-Urundi établies dans la province du Kivu avant le 1^{er} janvier 1950 et qui ont continué à résider depuis lors dans la République du Zaïre jusqu'à l'entrée en vigueur de la présente loi ont acquis la nationalité zaïroise le 30 juin 1960 ».

Le 29 juin 1981, une nouvelle loi sur la nationalité a été adoptée. Elle eut de sévères répercussions sur la stabilité dans le Nord-Kivu, notamment en ce qui concerne les questions relatives aux terres arables. La loi n° 81-002 du 29 juin 1981 annulait explicitement les droits des Banyarwanda du Kivu. L'Article 4 indiquait que « est zaïrois, aux termes de l'article 11 de la Constitution, à la date du 30 juin 1960, toute personne dont un des ascendants est ou a été membre d'une des tribus établies sur le territoire de la République du Zaïre dans les limites du 1^{er} août 1885, telles que modifiées par les conventions subséquentes ». Les personnes originaires de Rutshuru étaient par conséquent considérées congolaises compte tenu de la convention de 1910 signée entre l'Allemagne et la Belgique, mais les migrants du Rwanda arrivés après 1930 et leurs enfants ne l'étaient pas. Les personnes d'origine rwandaise perdirent ainsi leur nationalité congolaise à la suite de la promulgation de loi de 1981. En retirant la nationalité congolaise aux personnes d'origine rwandaise, le gouvernement a créé un peuple apatride et sans terre. Le pire arriva en 1995 lorsque le Parlement adopta une résolution visant à renvoyer tous les migrants rwandais au Rwanda, en prétextant l'application de la loi sur la nationalité de 1981 (Kisangani, 2012).

En décembre 2002, le pouvoir législatif de transition congolais a signé l'*Acte global et inclusif sur la transition* et il adopta, en 2004, une nouvelle loi sur la nationalité censée mettre fin au problème de nationalité des immigrants rwandais (Kisangani, 2012). Cette loi restait cependant discriminatoire. L'Article 6 de la nouvelle loi stipulait que, « est Congolais d'origine, toute personne appartenant aux groupes ethniques et nationalités dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo à l'indépendance ». Conformément à cette nouvelle loi, les Rwandais ayant immigré en République démocratique du Congo avant juillet 1960 devenaient automatiquement congolais. Aucune procédure de réintégration dans la nationalité n'était nécessaire. La loi passait sous silence les plus de 190 000 réfugiés tutsis qui avaient migré en République démocratique du Congo après 1960, ainsi que leurs enfants nés dans le pays. Ces immigrants et leurs descendants n'étaient ainsi pas considérés citoyens de la République démocratique du Congo. Cependant, l'Article 21 de la loi indiquait que les enfants d'immigrants rwandais pouvaient demander la nationalité congolaise une fois majeurs. On retrouvera, parmi les descendants de réfugiés rwandais nés en République démocratique du Congo après 1960, les deux célèbres dirigeants des mouvements rebelles Laurent Nkunda et Bosco Ntaganda (Kisangani, 2012).

Une fois au pouvoir, Kabila a orchestré une discrimination ethnique au sein du gouvernement provincial du Nord et du Sud-Kivu en faveur des rwandophones. Les victimes du passé étaient ainsi devenues les bourreaux. La grande visibilité des soldats tutsis et rwandais était de plus perçue de manière négative par les Congolais « autochtones » comme un signe de domination du Rwanda. Mais, très vite, il fut de plus en plus difficile pour Kabila de coopérer avec les gouvernements du Rwanda et de l'Ouganda (Braeckman, 1999; Weiss, 2000). Fin juillet 1998, il décida de mettre fin à sa coopération avec le Rwanda et l'Ouganda, et deman-

da à toutes les troupes étrangères de quitter la République démocratique du Congo. Ces événements déclenchèrent la guerre contre lui le 2 août 1998.

Un second facteur sous-jacent des conflits au Kivu est le problème de pénurie de terres dans une région ne disposant pas de base industrielle pour absorber l'excédent de main-d'œuvre rurale. Cependant, la pénurie de terres ne doit pas uniquement être attribuée à la pression démographique. Des règles et dispositions institutionnelles particulières ont contribué à cette pénurie. L'un de ces mécanismes institutionnels fut la *Loi Bakajika*, promulguée le 7 juin 1966, et au travers de laquelle l'État congolais prend possession de toutes les terres. Elle fut suivie par la loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 sur la propriété générale, qui demeura la pierre angulaire du régime foncier au cours de la période postcoloniale (Kisangani, 2012). Cette loi a nationalisé, de fait, les terres congolaises et mis fin à la distinction coloniale entre le régime foncier moderne s'appuyant sur le droit écrit et le régime foncier traditionnel non écrit (Kisangani, 2012).

Les conflits relatifs à la terre dans l'Est du Congo se sont aggravés au fil du temps du fait de l'augmentation de l'exploitation bovine, qui requiert de vastes étendues de pâturage. Le problème fut exacerbé par l'inégale répartition des exploitations bovines entre les différents groupes ethniques, avec une forte prédominance des rwandophones dans le secteur. Cela a contribué au développement de sentiments xénophobes chez les « congolais autochtones », dont les dirigeants des mouvements rebelles et les politiciens tirent profit pour faire avancer leurs intérêts politiques (Kisangani, 2012).

Un autre facteur majeur des conflits dans l'Est du Congo est l'échec du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) des anciens combattants (Kisangani, 2012). Deux problèmes importants méritent plus particulièrement d'être mentionnés. Le premier est un problème d'ordre économique. Comme cela se produit souvent dans les pays sortant d'un conflit, le programme DDR consiste à accorder une subvention en espèces aux anciens combattants. Cette approche s'est révélée inefficace en raison du montant trop faible de la subvention pour soutenir les activités rémunératrices de personnes devant presque repartir de zéro pour reconstruire leur vie sans aucune ressource ou compétence, et avec un réseau social restreint. En outre, la subvention étant uniquement accordée aux anciens combattants, cela cristallise les rancœurs au sein de la population résidente, qui a l'impression que le gouvernement récompense les personnes à l'origine de la souffrance et des privations de leur communauté. Pour améliorer l'efficacité et la durabilité du programme DDR, les fonds devraient être utilisés en vue de financer des programmes de développement créateurs d'emplois, qui profiteraient à l'ensemble de la communauté, même si cela implique de prévoir des dispositions spéciales de « discrimination positive » au profit des anciens combattants.

Le second problème du programme DDR dans l'Est du Congo est d'ordre politique. Le programme DDR visait à intégrer différentes factions de milices au sein d'une armée nationale unifiée dans le cadre de ce que le gouvernement appelait *mixage* et *brassage* (Kisangani, 2012). Le *mixage* prévoyait l'intégration de militaires au sein de sections dans le but de former six brigades; il permettait également aux troupes de rester dans leur province d'origine. Le *brassage* cherchait à créer une armée nationale unifiée en rassemblant les membres de différentes forces armées opérant dans le pays, et impliquait le transfert de troupes vers des provinces autres que leur province d'origine. Il est cependant apparu que ces dispositions n'avaient pas été appliquées de manière uniforme au sein des différentes milices et groupes

rebelles, et que les groupes armés tutsis plus particulièrement – notamment les troupes du général Nkunda – avaient été autorisés à rester au sein des deux provinces du Kivu, renforçant ainsi leur pouvoir militaire relatif dans la région.

Le dernier facteur déclenchant des conflits dans l'Est du Congo fut les résultats des élections de 2006 et 2011. Les élections de 2006 ont totalement marginalisé les Congolais d'origine tutsie dans la région du Kivu. Seul un Tutsi congolais fut élu au sein de l'assemblée provinciale de Masisi. Mais une fois choisi comme sénateur par les législateurs provinciaux, il ne disposait plus d'un seul représentant au sein des institutions politiques du Nord-Kivu (Kisangani, 2012). Le manque de représentation des Tutsis congolais à tous les niveaux des institutions provinciales les a exclus du processus démocratique. En 2011, les élections qui étaient censées permettre aux Tutsis congolais d'être représentés au sein de leur fief de Masisi furent annulées en raison de l'instabilité politique. Cela devint une problématique majeure qui déclencha les révoltes menées par Nkunda et Ntanganda (Kisangani, 2012; Prunier, 2009).

Pour résumer, un facteur clé des conflits en République démocratique du Congo fut le caractère conflictuel des relations entre l'État centralisé et les communautés locales. La manipulation des lois sur la nationalité a aliéné les descendants des migrants venus du Rwanda et du Burundi, tout en faisant perdurer les antagonismes entre les différents groupes ethniques. Les politiques d'exclusion sont au cœur des conflits en République démocratique du Congo et de leurs retombées au-delà des frontières avec les pays voisins. Par exemple, l'implication des pays voisins dans la première guerre était en partie due à un appel à l'aide des citoyens congolais menacés, présentés comme des « étrangers » dans ce que l'on peut dénommer « syndrome de pays parent » (Huntington, 1993, 1996). Cela fut un élément essentiel de l'« internationalisation » de la guerre civile en République démocratique du Congo (Lemarchand, 2009; Prunier, 2009). En outre, le manque de clarté concernant les rôles et pouvoirs des autorités locales, notamment en matière de propriété foncière, associé à un État faible et centralisé, a entraîné un vide de pouvoir à l'échelle locale. Il sera indispensable, pour mettre fin à ces conflits et renforcer la stabilité politique, de mettre en place des institutions efficaces régissant les rapports entre l'État central et les communautés locales, et prévoyant un mandat précis pour les autorités traditionnelles locales.

Libéralisation politique et conflits en République démocratique du Congo

Émergence de la libéralisation politique en République démocratique du Congo

L'effondrement de l'Union soviétique à la fin des années 1980 a mis fin à la stratégie de Mobutu consistant à jouer la carte du péril communiste pour s'assurer le soutien de l'Occident. À l'échelle nationale, la fin de la guerre froide a déclenché une instabilité politique en raison des réformes institutionnelles revendiquées par la population congolaise. Une série de manifestations ayant eu lieu au début des années 1990 dans la capitale ont été violemment réprimées par l'armée (Kisangani, 2000). Malgré la répression, davantage d'émeutes et de manifestations ont suivi dans l'ensemble du pays. Pour tenter de désamorcer la situation, le 24 avril 1990, Mobutu a annoncé la dépolitisation des services de sécurité et de l'administration. Il a également présenté un projet de loi visant à autoriser la création de nouveaux partis politiques et de syndicats indépendants, et a préparé le terrain pour la tenue d'élections libres. Cependant, les élections initialement prévues au cours de l'année 1991 ont été reportées en raison des différends relatifs au partage des pouvoirs entre les pro-Mobutu

et les forces d'opposition. Après cinq années de stagnation politique, des élections ont été annoncées pour mai/juin 1997. Mobutu a été destitué par l'AFDL en mai 1997, avant de pouvoir organiser les premières élections démocratiques.

Bien que l'AFDL se soit engagée, au moment de son arrivée au pouvoir, à organiser des élections au cours de l'année 1999, la guerre civile qui éclata le 2 août 1998 contre Laurent Kabila entravera le processus électoral. L'*Accord de cessez-le-feu de Lusaka* et l'accord de paix signé à Pretoria (Afrique du Sud) le 17 décembre 2002 ont donné lieu à la formation d'un gouvernement de transition en juin 2003 et à la création de la *Commission* électorale indépendante, dont l'objectif était de superviser les élections organisées le 30 juillet 2006. Joseph Kabila a remporté le second tour des élections organisées en octobre, avec 58 % des 16,6 millions de voix, contre 42 % pour son challenger Jean-Pierre Bemba. Malgré des accusations d'irrégularités, la Cour suprême a validé les résultats quelques jours après les élections, et la communauté internationale les a également approuvés.

Conséquences de la libéralisation politique sur la légitimité de l'État

Le processus électoral de 2006 fut un événement historique majeur dans un pays qui n'avait pas organisé d'élections régulières et libres depuis plus de quatre décennies. Les élections ont apporté une bouffée d'air au processus institutionnel et ravivé l'espoir d'une légitimité du Gouvernement central et des institutions étatiques. Elles ont donné la possibilité au Parlement d'exercer son pouvoir constitutionnel sur l'exécutif. De 2006 à mi-2009, les membres du gouvernement et les chefs d'entreprises publiques ont comparu à plus de 40 reprises devant 24 commissions d'enquête législatives et quatre comités sénatoriaux pour répondre à des questions concernant leur mandat. Vital Kamerhe, alors dirigeant de l'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) et Président de la chambre basse, a encouragé les débats télévisés entre les membres de la majorité et l'opposition. Cependant, Kamerhe fut contraint de démissionner en raison de son désaccord avec la politique du Président Kabila de mener des opérations militaires conjointes avec le Rwanda, que Kamerhe accusait de financer les groupes de rebelles dans l'Est du Congo. La démission de Kamerhe eut pour conséquence l'effondrement de l'opposition, la majorité présidentielle refusant tout débat ouvert au sein du Parlement. En 2009, presque toutes les mesures de protection démocratico-libérales s'étaient écroulées sous la tyrannie de la majorité (Dizolele et Kambale, 2012).

C'est dans ces circonstances que le Parlement, contrôlé par l'AMP, a décidé début 2011 de modifier la Constitution pour aider Joseph Kabila à remporter de nouveau les élections. Joseph Kabila est sorti vainqueur avec 48,9 % des 8,88 millions de voix comptabilisées. Étienne Tshisekedi, arrivé deuxième avec 32,3 % des voix, a contesté les résultats des élections, sans succès. Le 16 décembre 2011, la Cour suprême de justice a validé la réélection de Joseph Kabila pour un second mandat de cinq ans (Dizolele et Kambale, 2012).

Le 27 janvier 2012, la Commission électorale a annoncé les résultats qui donnaient la majorité à l'alliance présidentielle de Kabila, à 341 sièges sur 500, soit 68,2 % des sièges de la chambre basse. Ces résultats furent également contestés par l'opposition. La mission d'observation électorale du centre Carter a diffusé un communiqué indiquant que les résultats officiels des deux élections manquaient de crédibilité en raison d'importantes irrégularités (Centre Carter, 2011). La porte-parole de la division des États-Unis, Victoria Nuland, a déclaré que les élections étaient « entachées de graves irrégularités, manquaient de transparence et ne correspondaient pas aux avancées démocratiques » observées lors des récentes élections en Afrique (*Africa Research Bulletin* 2011, p. 19085). En bref, les espoirs de voir le proces-

sus électoral légitimer l'État et ses institutions ont été anéantis par ce que les observateurs ont appelé « des élections truquées parfaitement orchestrées » au cours de l'année 2011 (Dizolele et Kambale, 2012). D'une certaine manière, « les élections ne signifiaient pas grand-chose » aux yeux des citoyens congolais ordinaires, dans le sens où elles n'offraient pas une représentation fidèle. Elles ne sont pas parvenues à « établir des relations de confiance entre la population et le gouvernement, dans un esprit véritablement démocratique » (Trefon, 2009, p. 141).

De manière générale, l'une des plus importantes faiblesses du processus de libéralisation politique à ce jour fut de ne pas avoir suffisamment pris en considération les intérêts des citoyens congolais. Bien que les nouveaux arrangements institutionnels aient accordé aux citoyens le droit de vote, le système n'a pas abouti à de véritables changements. Par exemple, les élections des gouverneurs, des membres des gouvernements provinciaux et des sénateurs nationaux ne sont pas directes. Ces derniers sont élus par le biais d'un processus indirect en deux étapes. Les candidats sont dans un premier temps élus au niveau du district et intègrent l'assemblée provinciale. Puis ils sont dans un deuxième temps élus par les législateurs provinciaux. Cela offre aux politiciens élus la possibilité d'être réélu en manipulant le processus au niveau provincial. Par voie de conséquence, les représentants élus restent insensibles aux besoins et intérêts des communautés locales.

Les citoyens attendent de la paix libérale qu'elle apporte la stabilité politique et améliore la fourniture de biens publics. Cependant, les perspectives d'une prospérité économique restent inaccessibles. Cela est l'un des facteurs clés ayant alimenté les conflits en République démocratique du Congo et demeure une contrainte majeure à la légitimité de l'État et à la mise en place d'un État développementaliste.

2.5 Les facteurs géopolitiques des conflits

La présente section examine le rôle des facteurs géopolitiques dans l'émergence et l'intensité des conflits, ainsi que la reconstruction d'après-conflit dans les conflits actuels et passés de la République démocratique du Congo. Cette analyse porte sur les dimensions régionale et mondiale des conflits.

Les dimensions régionales des conflits

Les racines des guerres en République démocratique du Congo ont des dimensions régionales. Leur impact s'est étendu au-delà des frontières du pays et a affecté toute la région. La région des Grands Lacs dans son ensemble a énormément souffert en termes de bilan humain, de stabilité politique et de conséquences néfastes sur l'économie. Comme cela a été souligné par Nzungola-Ntalaja, « aucune autre région du continent n'a connu autant de conflits politiques, de pertes en vies humaines et de bouleversements sociaux que la région des Grands Lacs » (Nzungola-Ntalaja, 2002, p. 215). Il est donc important de comprendre les dimensions régionales des déclencheurs des guerres ainsi que les mécanismes ayant entraîné la transformation de conflits, au départ internes, en guerres régionales, voire continentales.

Le principal facteur déclenchant régional de la guerre contre Mobutu de 1996-1997 fut le génocide de 1994 au Rwanda et ses conséquences (Kisangani, 2012; Lemarchand, 1997, 2009; Nzungola-Ntalaja, 2002; Prunier, 2009). L'afflux de réfugiés hutus rwandais dans l'Est

de la République démocratique du Congo perturbé l'équilibre ethnique dans la région, exacerbant les antagonismes sous-jacents entre les groupes ethniques d'origine rwandaise et ceux se considérant comme « autochtones ». La présence d'un important contingent de milices hutues (interahamwe) chez les réfugiés rwandais, et la menace qu'ils représentaient, a entraîné la nécessité pour le gouvernement rwandais d'intervenir en République démocratique du Congo pour empêcher les milices d'attaquer le Rwanda. L'intervention rwandaise fut en partie due à l'incapacité du gouvernement de Mobutu de garantir le respect de l'ordre public dans la région, créant une base pour la préparation d'attaques par les milices et les groupes de rebelles contre les pays voisins. Comme l'a indiqué Nzongola-Ntalaja, « Avec un gouvernement compétent et responsable, le Congo aurait pu stopper le génocide de 1994 au Rwanda, deuxième principal facteur de l'instabilité dans la région, ou au moins empêcher les forces génocidaires d'utiliser le territoire congolais pour mener des raids au Rwanda » (Nzongola-Ntalaja, 2002, p. 214). La facilité avec laquelle Kabila a pu mobiliser la rébellion contre Mobutu est notamment imputable à l'aliénation des rwandophones par les lois xénophobes sur la nationalité, qui créaient une menace permanente d'apatridie et de privation des terres contre ces groupes ethniques.

La guerre se régionalisa ensuite, impliquant d'autres pays tels que l'Angola, l'Ouganda et le Zimbabwe. Ces pays se sont avant tout impliqués dans la guerre pour protéger leur sécurité nationale. Le soutien massif apporté par la coalition régionale à l'AFDL de Kabila, associé à la désintégration du système national de défense de Mobutu ont permis une victoire éclair de la coalition.

La deuxième guerre de la République démocratique du Congo, ou guerre contre Kabila, qui a éclaté en 1998 est due à deux principaux facteurs présentant un caractère régional manifeste. Le premier est la déception du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi concernant l'incapacité de Kabila de prendre contrôle et de restaurer la sécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo. Le second facteur est la volonté de Kabila, associée à la pression interne, d'atténuer la domination de ses bailleurs de fonds externes, à savoir l'Ouganda et le Rwanda. La décision de Kabila de renvoyer ses anciens « compagnons d'armes » au Rwanda en juillet 1998 déclencha la guerre le mois suivant. Cette guerre fut menée par le groupe de rebelles de la République démocratique du Congo (Nzongola-Ntalaja, 2002). Elle vit s'affronter des groupes de rebelles incluant des anciens alliés rwandophones de Kabila, des groupes de gauche et des groupes pro-Mobutu d'une part, et des gouvernements régionaux d'autre part, dont certains se trouvaient dans le camp de Kabila et d'autres dans le camp opposé. Deux types de motivations étaient à l'origine de l'intervention des pays étrangers dans la guerre contre Kabila. La première concernait les préoccupations de l'Angola, du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda quant à la sécurité. Par exemple, la motivation de l'Angola était de protéger ses zones diamantifères et ses champs de pétrole, notamment les champs pétroliers de Cabinda divisés par le territoire congolais. L'Angola était également préoccupé par une supposée coalition entre l'AFDL et l'UNITA de Savimbi, et par le risque que la République démocratique du Congo devienne une base arrière pour les rébellions antigouvernementales (Kisangani, 2012).

D'autre part, le vide de pouvoir créé par le déclin de l'État a ouvert la voie à une compétition pour le contrôle et l'exploitation des ressources naturelles de la République démocratique du Congo. Comme le soulignait Nzongola-Ntalaja en 2002, « avec le déclin de l'État et la débâcle des institutions, le Congo est une fois de plus devenu un territoire anarchique où chacun est libre de prendre ce qu'il peut » (Nzongola-Ntalaja, 2002, p. 235). Cet argument

ne s'applique cependant pas à l'ensemble des pays intervenants, notamment à la Namibie et au Tchad.

La question de la nationalité et de l'identité fut un facteur sous-jacent clé de l'intervention des États voisins de l'Est de la République démocratique du Congo. La guerre fut plus particulièrement une illustration du fait que l'aliénation des Congolais d'origine burundaise et rwandaise poursuivait encore le régime politique de la République démocratique du Congo. Cela explique pourquoi certains groupes de rebelles ont continué à rechercher le soutien des États de l'Est. Cela fait également la lumière sur les antagonismes entre les autochtones et les rwandophones exploités par les entrepreneurs politiques en vue d'alimenter et de perpétuer les conflits.

Il est cependant important de préciser que les guerres, qu'elles aient opposé l'État aux mouvements de rébellion ou impliqué des armées étrangères, ont davantage été menées contre les civils qu'entre les armées (Nzongola-Ntalaja, 2002, p. 142). En effet, les événements les plus meurtriers ne furent pas les confrontations entre l'armée nationale et les groupes de rebelles ou l'invasion étrangère, mais les attaques menées par les forces de sécurité de l'État et les groupes de rebelles contre les civils.

Les dimensions mondiales des conflits

Les récents conflits en République démocratique du Congo diffèrent des guerres des années 1960 et 1970 à bien des égards. Les dernières guerres ont eu lieu dans un contexte géopolitique extrêmement différent, marqué par les conséquences de la guerre froide d'un côté, et par les débuts de la guerre contre le terrorisme d'un autre côté. Dans les années 1970, le régime de Mobutu pouvait compter sur ses alliés occidentaux, qui reconnaissaient son importance stratégique dans la région. En 1996, Mobutu ayant perdu cet avantage stratégique, il avait été abandonné par ses alliés. Son régime fut ainsi balayé par la rébellion de Kabila sans opposer trop de résistance. Lors de la deuxième guerre de la République démocratique du Congo, ou guerre anti-Kabila, les puissances occidentales sont également restées passives, faisant preuve d'une certaine indifférence (Nzongola-Ntalaja, 2002, p. 232). Aucun parachutiste français ou belge n'a été envoyé à la rescousse de Kabila. Avec la fin de la guerre froide, l'attention en matière de sécurité mondiale s'est réorientée vers la guerre contre le terrorisme. En outre, l'intervention des États-Unis en Somalie contribua à rendre les gouvernements occidentaux réticents à l'idée d'intervenir dans les conflits de la République démocratique du Congo. De plus, le soutien de régimes stratégiques solides dans la région constitue un élément essentiel du combat contre le terrorisme. Ainsi, il est considéré comme essentiel, dans le contexte de la géopolitique mondiale, que les pays voisins de la République démocratique du Congo soient dotés de régimes stables et solides pour empêcher que le pays ne devienne la proie de mouvements terroristes.

Les guerres en République démocratique du Congo ont également illustré les inefficacités et le manque de structuration de la réaction mondiale aux conflits. Ces guerres ont engendré le plus lourd bilan de l'histoire des guerres contemporaines. Mais l'intervention internationale n'a pas été proportionnelle à l'ampleur du nombre de morts et de la souffrance humaine. L'intervention internationale s'est révélée inadaptée en termes de ressources et elle s'est concentrée sur l'aide humanitaire. Une attention insuffisante a été apportée à la nature complexe des causes profondes des conflits et des préjudices des guerres sur les personnes et les communautés.

Une autre importante caractéristique distinctive des récents conflits par rapport aux conflits ayant suivi l'indépendance en République démocratique du Congo est la forte présence des sociétés multinationales et autres opérateurs privés qui tirent parti des ressources du pays et de la défaillance du système de réglementation. De fait, au lieu de faire fuir le capital privé, les conflits ont rendu le pays attractif pour le capital privé en quête de ressources naturelles. Les conflits ont illustré les aspects négatifs de la mondialisation, et notamment l'immense pouvoir des entreprises internationales privées non réglementées.

La domination des sociétés multinationales dans le secteur des ressources naturelles a de graves répercussions sur les conflits et le développement économique. Elle est combinée à l'exploitation des ressources, avec des conséquences dramatiques pour la société et l'environnement. Les sociétés multinationales qui opèrent dans le cadre de réglementations faibles sont également connues pour se livrer à différentes formes de corruption et de pratiques commerciales corrompues et contraires à l'éthique, notamment l'évasion fiscale, les prix de transfert et la violation des droits des travailleurs (Ndikumana, 2013b). Le capital mondial a à la fois bénéficié d'un système fragile de réglementation pour exploiter les ressources naturelles, tout en contribuant à l'affaiblissement des institutions à travers la corruption et la fragilisation des réformes de la gouvernance. Ces effets ont en retour concouru à augmenter le risque de conflits et à prolonger l'instabilité.

Les dimensions régionale et mondiale des guerres en République démocratique du Congo impliquent que les solutions aux conflits dans le pays soient élaborées dans un contexte régional. Cela nécessite l'implication et une ferme volonté des gouvernements de la République démocratique du Congo et des pays voisins. Ces efforts au niveau national et régional doivent s'accompagner d'interventions coordonnées, efficaces et dotées des ressources nécessaires de la part de la communauté mondiale.

2.6 Conclusion

Les conflits en République démocratique du Congo démontrent un certain degré de complexité quant à la nature, à la portée et à l'ampleur de leurs causes. Les données présentées dans le présent chapitre font apparaître trois principales catégories de facteurs ayant joué un rôle clé, en tant que causes sous-jacentes ou facteurs déclenchants des conflits. La première catégorie comprend les facteurs en lien avec les mauvaises politiques économiques, et le très mauvais bilan en matière de développement qui en découle. Les gouvernements postcoloniaux successifs ne sont pas parvenus à utiliser l'immense potentiel économique du pays pour répondre aux besoins de la population congolaise et transformer le pays en véritable moteur de l'intégration économique au sein de la région des Grands Lacs. À la place, les ressources naturelles du pays ont été utilisées pour financer les guerres, avec des conséquences désastreuses pour les populations et la région dans son ensemble. La mauvaise performance économique est étroitement liée aux moteurs des conflits. Elle a affaibli la capacité de l'État à fournir les services publics de base et à mettre en place un système de sécurité adapté, en mesure de garantir l'ordre public à l'échelle nationale et de protéger les frontières du pays. Le dénuement a ainsi créé un environnement propice à la mobilisation de rébellions, en réduisant le coût d'opportunité par rapport à l'engagement au sein de rébellions pour la jeunesse démunie et en réduisant la capacité du gouvernement à contrer les attaques des groupes de rebelles.

La deuxième catégorie de facteurs inclut la mauvaise gouvernance et l'incapacité institutionnelle systémique. L'État n'est pas parvenu à s'acquitter de ses fonctions essentielles, à

savoir, fournir des services, garantir l'ordre public et défendre les intérêts du pays à l'échelle régionale et mondiale. Il n'a pas réussi à mettre en place et maintenir, aux niveaux national et local, des institutions en mesure de gérer les conflits entre les différents groupes ethniques. En revanche, il a adopté des règlements et des lois qui ont mis en péril la cohabitation pacifique entre les groupes ethniques. L'exemple le plus criant est l'utilisation des lois sur l'immigration et la nationalité pour transformer une partie des membres de la société (par exemple, les rwandophones) en communautés apatrides. L'État n'est par ailleurs pas parvenu à mettre en place un environnement institutionnel en vue d'une réglementation adaptée de l'activité économique. Il a à la place favorisé un système rongé par les pratiques de corruption, de kleptocratie et de recherche de rente, qui ont aliéné la population à l'égard de l'État, tout en ouvrant la voie à une exploitation chaotique des ressources par les acteurs nationaux et étrangers.

La troisième catégorie de facteurs comprend les intérêts géopolitiques à l'échelle régionale et mondiale. Dans ce domaine, il semble que l'histoire du pays se répète. Du modèle mercantiliste du Roi Léopold II lors de sa conquête de la colonie, à l'époque de la guerre froide marquée par une approche déterministe de la sécurité mondiale et au cours de laquelle la République démocratique du Congo servait de base pour la lutte contre le communisme, le pays est désormais parvenu à une époque où les deux forces se retrouvent fusionnées. D'une part, les récents conflits ont eu lieu à une période marquée par la collusion entre les intérêts mercantilistes publics et privés, au sein d'un État riche en ressources mais particulièrement fragile sur le plan institutionnel. Cette période se caractérise d'autre part par la résurgence du déterminisme en matière de sécurité mondiale face à la menace croissante du terrorisme, alors qu'à l'échelle régionale, les relations de la République démocratique du Congo sont affectées par de graves menaces nationales et transfrontalières envers la sécurité de ses voisins. Ainsi, la République démocratique du Congo retrouve aujourd'hui, comme par le passé, dans une situation où le contrôle de son propre destin économique et politique est considérablement menacé par des forces mondiales échappant à son contrôle.

L'analyse des stratégies pour la résolution des conflits et l'établissement de bases solides pour une paix durable doit prendre en compte ces importants enseignements tirés de l'histoire du pays. L'attention doit donc, dans un premier temps, porter sur l'élaboration de stratégies destinées à trouver des solutions aux problèmes sur le plan national, et pas uniquement se concentrer sur les conflits dans la région orientale. Ensuite, les stratégies doivent inclure un nouveau cadre de politiques économiques destiné à 1) résoudre le grave problème de l'inégale répartition des ressources, 2) limiter l'aliénation de la population vis-à-vis de l'État par le biais d'une plus grande efficacité dans la fourniture de services publics à l'échelle régionale et locale, 3) gérer le secteur des ressources naturelles en vue d'optimiser les recettes publiques et la création d'emplois de manière écologiquement viable, et 4) mettre le pays sur la voie de la diversification économique, au-delà des ressources naturelles. Troisièmement, une condition essentielle pour une solution durable aux conflits en République démocratique du Congo est la conception de mécanismes institutionnels visant à remédier aux problèmes de configuration de l'État. Il est notamment important de concevoir des mécanismes pour la mise en place d'un système fédéral viable, pour la résolution de la question de la citoyenneté et de la nationalité, ainsi que pour la protection des droits de l'homme, économiques et politiques, et la sécurité des groupes minoritaires. Il s'agit de tâches titanesques, mais elles sont proportionnelles à l'ampleur des problèmes à résoudre. Le chapitre de conclusion du présent rapport examine ces idées et d'autres stratégies pour mettre fin aux conflits chroniques et établir une base pour la paix et le développement durable en République démocratique du Congo, et au sein de la région des Grands Lacs.

CHAPITRE 3: Impact social et sur le développement des conflits en République démocratique du Congo.

3.1 Introduction

Le précédent chapitre analysait les nombreuses et complexes causes des conflits récents et passés en République démocratique du Congo, des facteurs économiques aux facteurs institutionnels, en passant par les facteurs internes, régionaux et mondiaux. Le présent chapitre analyse les effets des conflits sur le développement économique et social. L'attention du public se concentre en général sur le lourd bilan humain des guerres. En effet, les récentes guerres se sont révélées être les plus meurtrières de l'histoire de l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale (Kisangani, 2000, 2012), avec des estimations d'environ 5,4 millions de victimes à partir d'avril 2007 et de 6,9 millions à partir de février 2010 (Coghlan et *al.*, 2007; Kristof, 2010)²⁰. Cependant, au-delà du bilan humain, les guerres ont eu des effets multiples sur l'économie et la société. Ces effets ont dépassé les frontières du pays, affectant les économies des pays voisins, et fragilisant le développement économique et l'intégration au sein de la région des Grands Lacs. Certains de ces effets sont directs, d'autres indirects. Les guerres ont affecté les personnes, les communautés, et la société dans son ensemble. Pour pouvoir élaborer des stratégies en vue de résoudre les conflits et de rétablir les moyens de subsistance et l'économie, il est essentiel de comprendre la nature complexe de l'impact des conflits sur l'économie aux niveaux national et régional.

Ce chapitre examine l'impact des conflits en tenant compte des effets à l'échelle macroéconomique, sectorielle, des personnes et de la communauté. Il présente et analyse l'incidence sur la performance macroéconomique, et notamment la croissance, l'inflation et d'autres indicateurs de l'environnement macroéconomique. Il examine les effets des conflits sur les secteurs clés de l'économie, et en particulier le secteur des ressources naturelles. Il aborde ensuite les effets des conflits sur le développement social et humain, en insistant sur l'impact sur l'éducation et les questions liées à la santé. Le chapitre accorde une attention particulière à l'impact des conflits sur les groupes vulnérables de la population, notamment les femmes, les enfants et les jeunes. Il souligne les dimensions régionales de l'impact des conflits, analyse les effets potentiels et observés des conflits sur les économies et sociétés des pays voisins, et les illustre au moyen d'exemples sur le commerce transfrontalier. Malgré les limites des données, l'analyse de ce chapitre met en évidence les pertes liées aux conflits, ainsi que les gains potentiels qui pourraient découler de la paix, de la stabilité et d'une coopération efficace entre la République démocratique du Congo et ses voisins.

Le reste du chapitre est divisé en quatre sections de fond et une section de conclusion. La prochaine section examine l'impact des conflits au niveau macroéconomique. La troisième section aborde les effets au niveau sectoriel, et la quatrième section analyse ensuite l'impact des conflits sur la pauvreté et la qualité de vie. La cinquième section présente et analyse des données concernant l'impact des conflits sur les groupes vulnérables de la population, à

20 On estime qu'au plus fort de la guerre, environ 45 000 personnes étaient tuées chaque mois en raison des conditions créées par la guerre (Coghlan et *al.*, 2007; Kristof, 2010).

savoir les femmes et les jeunes filles, les enfants et les jeunes. La sixième section conclut le chapitre.

3.2 Effets des conflits à l'échelle macroéconomique

Production globale et effets de prix

Comme illustré dans le chapitre précédent, le déclenchement de la guerre contre Mobutu menée par Kabila en 1996 s'est produit dans le contexte d'une dégradation prolongée de l'économie, qui a débuté en 1974 avec la crise de la zaïrianisation. Les conflits ont accentué ce déclin, entraînant une nouvelle contraction alors que l'économie se remettait à peine de la plus importante contraction de son histoire, qui eut lieu entre 1990 et 1993. Au cours de ces quatre années, la production nationale a diminué en moyenne de 9,7 % par an²¹. En 1997, le produit intérieur brut a enregistré un recul de 5,6 % et la croissance est restée négative tout au long de la deuxième guerre du Congo, entre 1998 et 2001. La croissance a seulement repris en 2002, alors que l'intensité de la guerre se réduisait (Figure 3.1.a). La Figure 3.1 et le Tableau 1 fournissent des données sur les tendances des principaux indicateurs macroéconomiques avant, pendant et après les récentes guerres du Congo, de 1990 à 2013 (ou 2012 en fonction de la disponibilité des données). Les diagrammes et le tableau servent de base aux discussions sur l'impact au niveau macroéconomique dans la suite de la présente section.

Pendant les années de conflits intenses, de 1997 à 2001, le revenu national s'est contracté en moyenne de 4,1 % par an (tableau 3.1). Ainsi, le PIB par habitant a atteint son niveau le plus bas depuis l'accession du pays à l'indépendance, soit 201 dollars américains (constante de 2005 en dollars) en 2001. Cela correspond à moins d'un quart (24 %) du niveau le plus élevé de revenu par habitant atteint en 1974 (824 dollars américains), année de la zaïrianisation.

La contraction accélérée de l'économie lors des conflits découle principalement du bouleversement de l'activité dans les secteurs formel et informel. Dans l'économie formelle, les secteurs de l'industrie et de la fabrication furent les plus gravement touchés. L'agriculture a subi les effets du déplacement de population, de la perte de main d'œuvre en raison des décès dus à la guerre et de l'enrôlement des hommes et des jeunes dans les activités liées à la guerre, notamment les rébellions, les milices et les mines artisanales, ce qui vient s'ajouter aux effets de l'instabilité globale accrue dans l'ensemble du pays. Ces effets sont analysés ci-après dans la sous-section sur les effets sectoriels des conflits.

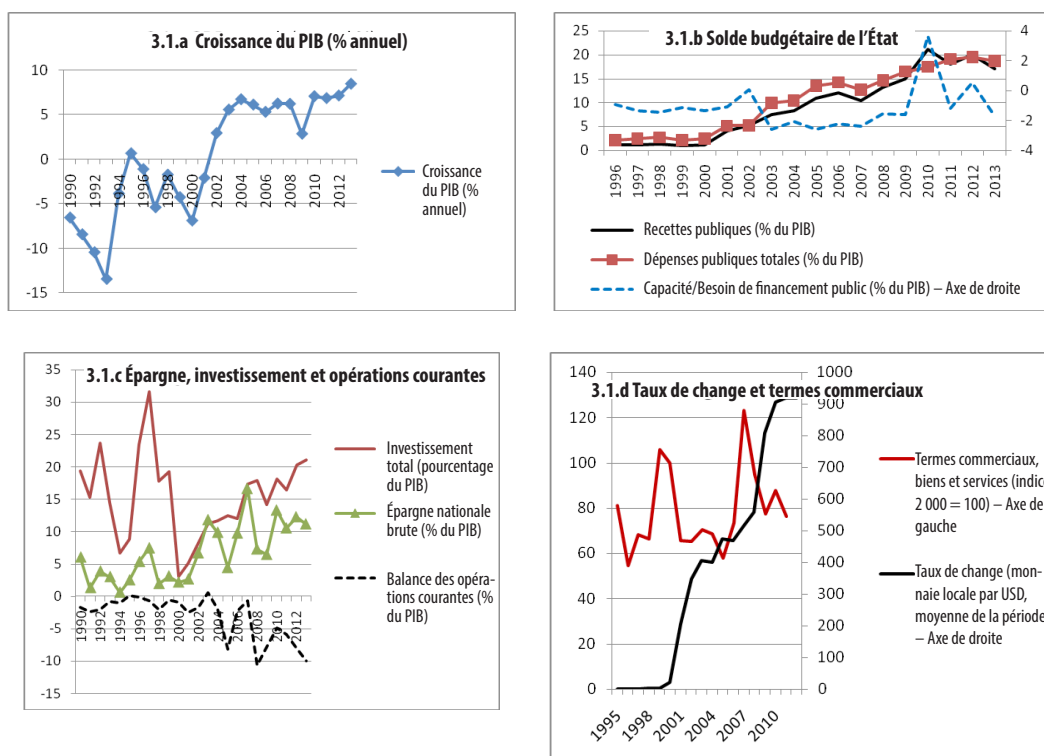
21 Les données citées dans ce paragraphe proviennent des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et de la Base de données des perspectives de l'économie mondiale du FMI, tous deux disponibles en ligne.

Tableau 3.1: Sélection d'indicateurs macroéconomiques en République démocratique du Congo, entre 1990 et 2013

					Moyennes annuelles		
	1990	1996	2002	2013	1990 – 1996	1997 – 2001	2002 – 2013
Croissance du PIB (% annuel)	-6,6	-1,1	2,9	8,5	-6,2	-4,1	6,0
Inflation (IPC, % annuel)	81,3	617	25,3	0,8	4754,8	284,1	16,6
Recettes totales des administrations publiques (% du PIB)		1,2	5,3	17,0	1,2	1,8	13,2
Dépenses totales des administrations publiques (% du PIB)		2,2	5,2	18,7	2,2	3,0	14,3
Capacité/Besoin de financement total(e) des administrations publiques (% du PIB)		-0,9	0,1	-1,7	-0,9	-1,3	-1,1
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)			136	21,6		158,3	76,4
Investissement total (% du PIB)	19,4	23,5	8,3	21,1	16,0	15,4	15,1
Épargne nationale brute (% du PIB)	6,0	5,3	6,7	11,2	3,2	3,5	10,0
Balance des opérations courantes (% du PIB)	-1,7	-0,1	-1,6	-9,9	-1,2	-1,3	-5,1
Réserves totales (% de la dette extérieure totale)	2,5	0,6	0,7	23,3	1,3	0,7	6,0

Sources: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (en ligne); FMI, Base de données des perspectives de l'économie mondiale (en ligne).

Figure 3.1: Sélection d'indicateurs macroéconomiques, entre 1990 et 2013



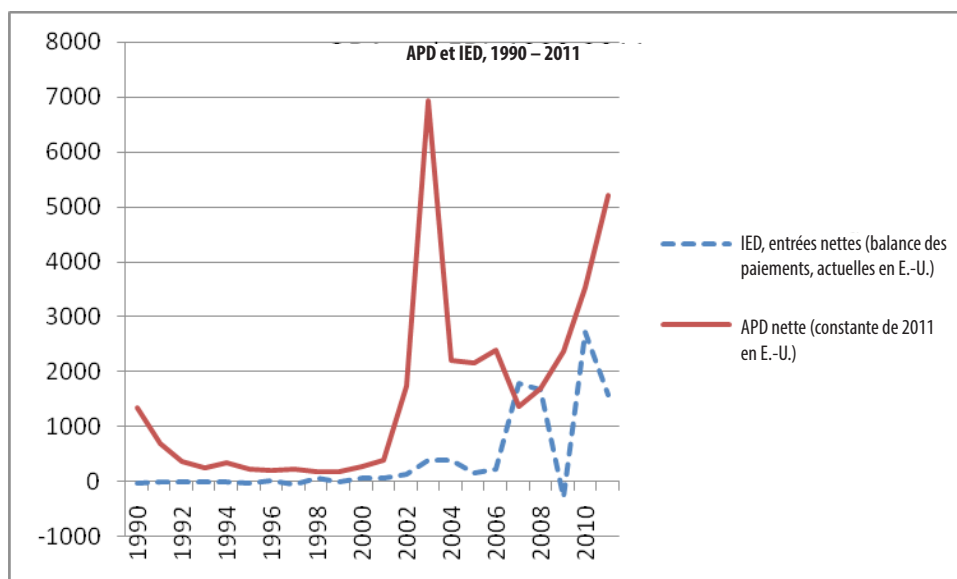
Sources: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (en ligne); Banque mondiale, Indicateurs du développement en Afrique (en ligne).

Effets des conflits sur le solde budgétaire de l'État

On observe trois effets typiques de la guerre civile sur les finances publiques. Le premier est la perte de revenu découlant du bouleversement de l'activité économique. Le deuxième effet est l'éviction des dépenses publiques des secteurs productif et social en faveur des dépenses de défense. Le troisième effet, qui est difficile à mesurer mais cause néanmoins de graves dommages à l'économie, est l'érosion de la qualité de la gestion des finances publiques en raison du déclin des institutions de contrôle et de responsabilité, ainsi que de la perte de capacité technique. La perte de capacité technique nuit à la gestion des finances publiques, notamment dans le cas de conflits catastrophiques tels qu'un génocide, comme celui auquel a fait face le Rwanda en 1994, ou de conflits prolongés tels qu'en République démocratique du Congo. Cela est en premier lieu dû à la perte physique d'expertise technique du fait des nombreuses morts au cours de la guerre. Il s'agit également d'une conséquence des deux premiers effets, la perte de revenu et la tendance à privilégier la défense en termes d'allocations budgétaires nuisant à la formation et au renforcement des capacités dans le secteur public.

Dans le cas de la République démocratique du Congo, le pays a subi tous ces effets à divers degrés. En ce qui concerne les recettes et les dépenses, les données ne font pas apparaître d'impact majeur sur le niveau et la tendance. De fait, les recettes comme les dépenses ont continué à augmenter tout au long de la période de conflits (voir Figure 3.1.b). L'augmentation des recettes publiques a été favorisée par une hausse du volume et des prix des exportations de matières premières, ainsi que par l'afflux de capitaux étrangers sous la forme d'aide publique au développement et d'investissement étranger direct (Figure 3.2). Cependant, les conflits ont eu un impact désastreux sur la gestion du secteur public et cela aura des effets à long terme sur l'économie et les institutions bien après la fin des conflits.

Figure 3.2: Aide publique au développement et entrées d'IED en République démocratique du Congo, période de 1990 à 2011



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement en Afrique (en ligne).

Remarque: APD = aide publique au développement; IED = investissement étranger direct.

Effets des conflits sur l'épargne et l'investissement intérieurs et sur la balance des opérations courantes

Les conflits ont eu des effets négatifs sur l'économie en décourageant l'épargne et l'investissement. À la suite du déclenchement de la guerre contre Mobutu, l'investissement intérieur a considérablement chuté, passant de 31,6 % du PIB en 1997 à 17,7 % en 1998 (Figure 3.1.c). L'investissement a atteint son niveau le plus bas en 2000; il représentait alors à peine 2 % du PIB. L'épargne intérieure a également diminué, dans une proportion moindre, mais son niveau initial était déjà très bas. L'investissement et l'épargne ont chuté dans les secteurs public et privé, principalement en raison de l'instabilité macroéconomique et politique. Comme on peut le voir dans la Figure 3.1.c, l'investissement et l'épargne ont commencé à montrer des signes de reprise en 2000. Cependant, la croissance des investissements ayant devancé l'épargne, cela entraîna un accroissement du déficit des opérations courantes, impliquant une dépendance accrue du capital extérieur. Les données soulèvent des préoccupations quant à la durabilité du redressement des investissements et, par conséquent, de la reprise de la croissance économique à moyen et long terme.

Effets des conflits sur la monnaie nationale et le taux de change

Un autre effet des conflits en République démocratique du Congo fut la dépréciation du franc congolais et une perte de confiance dans la monnaie nationale. Le franc congolais s'est fortement détérioré depuis 1999, tant en termes nominaux qu'en termes réels (Figure 3.1.d). Cette dépréciation de la monnaie ne fut pas essentiellement due aux effets sur le marché. De fait, dans l'ensemble, les exportations ont continué à augmenter, malgré un certain déclin en 1998 et 1999. Le pays a continué à enregistrer un excédent commercial tout au long des années de conflit, une fois encore grâce à la hausse constante de la demande et des prix des principales exportations du pays, à savoir, le cuivre, le cobalt, l'or, les diamants, ainsi que l'étain, le tungstène et le tantale (désignés par l'appellation « les trois T » pour « tin », « tungstène » et « tantalum »).

La dépréciation prolongée du taux de change en République démocratique du Congo peut être attribuée à différents facteurs, lesquels peuvent être directement ou indirectement liés aux conflits. Il s'agit tout autant d'une conséquence de la perte de confiance vis-à-vis de l'économie du fait des conflits, que d'une mauvaise gestion économique du gouvernement. La perte de confiance dans la devise nationale a accéléré le processus de dollarisation de l'économie. À l'heure actuelle, le dollar occupe une place importante, tant dans le système de paiement que dans le secteur bancaire. Les dépôts libellés en dollars représentent 87 % du total des dépôts bancaires et les actifs en dollars environ 79 % des réserves internationales brutes (Fischer et *al.*, 2013). La dollarisation est une préoccupation majeure, notamment parce qu'elle implique que l'autorité monétaire n'exerce qu'un contrôle partiel sur les liquidités, mettant ainsi en péril l'efficacité des politiques monétaires. Ce problème majeur est abordé dans la suite du rapport.

Une histoire de « croissance invisible »

De récents rapports sur la République démocratique du Congo ont encouragé le gouvernement au regard de la forte accélération de la croissance et de l'amélioration de la stabilité macroéconomique, notamment la réduction de l'inflation, au cours de la période d'après-2002 (BAD et *al.*, 2014; FMI, 2014; Banque mondiale, 2013). À première vue, les données macroéconomiques sont en effet remarquables. La République démocratique du Congo se classe parmi les pays africains enregistrant le plus fort taux de croissance ces der-

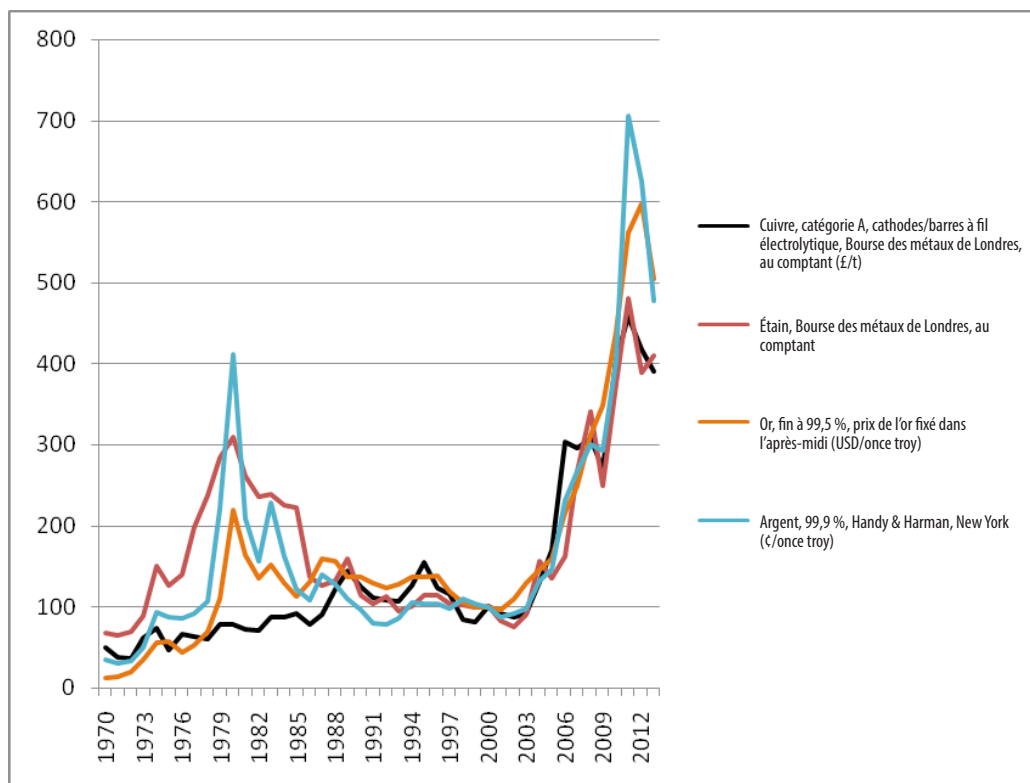
nières années. Elle a affiché une croissance de 8,5 % de son PIB réel en 2013, ce qui en fait la quatrième économie du continent en termes de croissance (après le Soudan du Sud à 24,4 %, la Sierra Leone à 16,3 % et l'Éthiopie à 9,7 %). Entre 2009 et 2013, la croissance de la République démocratique du Congo s'est maintenue à un taux moyen de 6,5 % par an, soit le 11^e taux le plus élevé du continent. Elle rejoint ainsi la liste des pays enregistrant de bons résultats, à l'image de l'Éthiopie, du Rwanda, de la Tanzanie et de la Zambie. Dans le même temps, l'inflation a quitté ses niveaux d'hyperinflation des années 1990 pour passer sous la barre des 10 % à partir de 2012 (FMI, 2014). Le pays semble donc avoir maîtrisé son inflation et tourné la page de l'inflation élevée et instable des dernières décennies.

Il est cependant important de rester prudent dans l'interprétation des données sur la performance macroéconomique, en termes d'accélération de la croissance et de déclin de l'inflation, dans un pays ayant été touché pendant deux décennies par des conflits prolongés. Il est essentiel de ne pas tirer plus de conclusions que celles fournies par les indicateurs macroéconomiques, et d'éviter plus particulièrement de détourner l'attention du public et des décideurs politiques des problèmes sociaux et économiques véritablement fondamentaux auxquels le pays est encore confronté des suites des conflits, notamment les niveaux élevés de pauvreté, de chômage, et de privation de l'accès aux services sociaux de base. Ces aspects seront abordés dans les prochaines sections du présent chapitre. Il est en outre capital de ne pas oublier que, bien que les guerres ouvertes intenses aient pris fin, les conflits sont loin d'être résolus, et que l'instabilité demeure une contrainte majeure de la reprise économique.

Et, même les données relatives à la performance macroéconomique ne sont pas si solides qu'elles y paraissent à première vue. Une problématique clé est la durabilité de la récente reprise de la croissance, compte tenu notamment de sa base étroite. La croissance a en effet été stimulée par l'essor des ressources naturelles, du fait de la hausse des prix des matières premières et de la demande internationale soutenue pour les exportations du pays (Figure 3.3). Cependant, une croissance reposant sur les ressources soulève diverses préoccupations. Pour commencer, en raison de la mauvaise gestion du secteur des ressources naturelles, les bénéfices découlant de l'exploitation et de l'exportation des ressources reviennent essentiellement aux sociétés multinationales opérant dans le secteur. Les recettes fiscales restent nettement inférieures au niveau potentiel, les sociétés multinationales se livrant à toutes sortes de pratiques illicites, voire illégales, telles que l'évasion fiscale et la mise à profit des juridictions opaques pour réduire au maximum leurs obligations fiscales (Ndikumana, 2013b). De surcroît, toujours en raison des pratiques corrompues des acteurs externes et nationaux, l'exploitation des ressources naturelles a alimenté la fuite de capitaux, plaçant le pays en tête des pays de la région en termes d'importance des montants de flux financiers illicites au cours des dernières décennies (Ndikumana et Boyce, 1998, 2011; Ndikumana et *al.*, 2014).

La croissance reposant sur les ressources n'a par ailleurs que très peu remédié au problème grave et croissant du chômage dans le pays, la production dans le secteur des ressources naturelles étant principalement capitalistique et ayant peu d'effet sur les autres secteurs en raison de faibles liens en amont et en aval. Le pays manque en outre de politiques gouvernementales efficaces pour mettre à profit l'essor des ressources naturelles en vue de financer les biens publics essentiels, notamment l'infrastructure matérielle et immatérielle. Le secteur des ressources naturelles reste, de plus, isolé du secteur financier, car les sociétés multinationales opérant dans le secteur travaillent très peu avec le secteur bancaire local:

Figure 3.3 – Prix des matières premières, indice 2 000 = 100



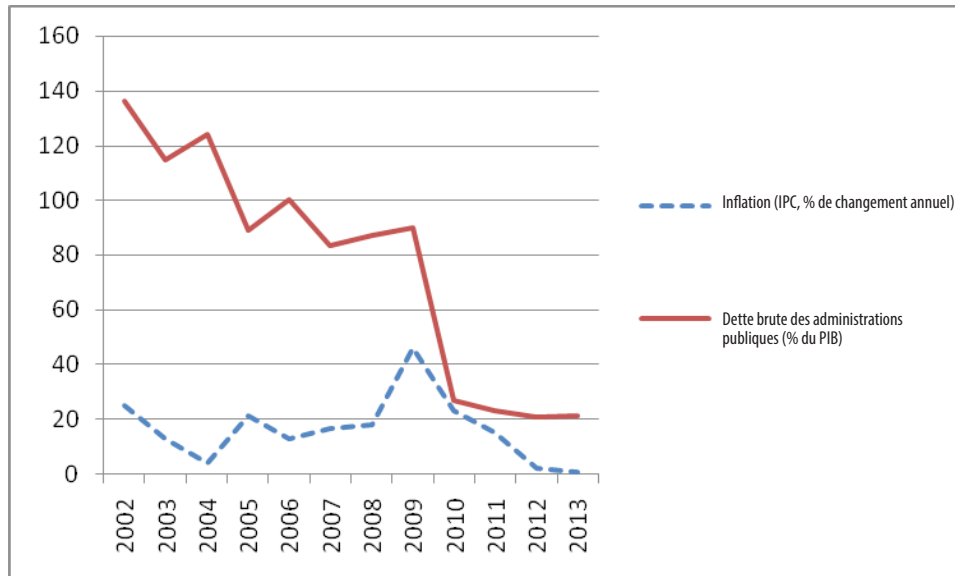
Source: CNUCED, base de données UNCTADstat (en ligne)

elles déposent une faible partie de leurs recettes et empruntent très peu, voire pas du tout, auprès des banques nationales. Le secteur des ressources naturelles n'a donc pas contribué au renforcement du secteur financier intérieur. D'autre part, la mauvaise gestion de l'exploitation des ressources engendre de graves problèmes environnementaux avec de lourdes conséquences sur le bien-être de la population à l'échelle nationale et régionale.

L'analyse précédente montre que la question de la stabilité macroéconomique peut apparaître de manière plus optimiste qu'elle ne l'est en réalité. Il se peut que les bons résultats en matière de réduction de l'inflation, ainsi que les efforts pour la maintenir à un niveau peu élevé aient été atteints à un prix élevé sur le plan économique et social, suscitant des inquiétudes quant à la durabilité de la stabilité macroéconomique. Premièrement, les données relatives à la stabilisation de l'inflation s'appuient sur des informations concernant l'indice des prix à la consommation (IPC) dont la couverture géographique est limitée. Seules les données d'après-2012 ont commencé à inclure cinq grandes villes. L'IPC n'est donc pas une mesure adéquate du coût de la vie à l'échelle nationale.

Deuxièmement, la réduction de l'inflation ne peut pas uniquement être attribuée à une « politique monétaire prudente ». De fait, la réduction de l'inflation a été atteinte malgré l'inefficacité de la politique monétaire (pour une évaluation de l'efficacité de la politique monétaire, consulter Fischer et al., 2013). La désinflation est en premier lieu due à une contraction budgétaire, qualifiée de « discipline budgétaire ». La politique de contraction budgétaire s'est principalement traduite par la réduction des dépenses gouvernementales, la réduction des emprunts d'État et, surtout, par la lutte contre le financement monétaire du déficit budgétaire par le biais d'avances de la Banque centrale; c'est-à-dire, en gardant un

Figure 3.4 – Tendances de l'inflation et de la dette publique depuis 2002



Source: FMI, Base de données des perspectives de l'économie mondiale (en ligne)

objectif clair du financement monétaire par le déficit. La dette publique a ainsi considérablement diminué au cours de la période de désinflation (Figure 3.4).

Cette approche de la stabilisation macroéconomique soulève un certain nombre de questions conceptuelles et de politique. D'un côté, il est difficile de savoir jusqu'à quel point le gouvernement peut réduire ses dépenses pour contenir l'inflation dans un pays ayant grandement besoin d'une impulsion du secteur public pour soutenir la reprise économique. Comme c'est généralement le cas, les réductions budgétaires visent les dépenses d'entretien des infrastructures, ce qui ne fait que renforcer les problèmes d'infrastructure rencontrés par le pays. D'un autre côté, viser comme objectif primordial de politique macroéconomique la désinflation à travers la contraction budgétaire a pour effet pervers d'exempter le gouvernement de la tâche plus difficile d'augmenter les recettes fiscales et non fiscales. Cela réduit notamment la pression sur le gouvernement en vue de la mise en œuvre de réformes visant à augmenter les recettes du secteur des ressources naturelles, à colmater les fuites systémiques de recettes fiscales et à combattre les fuites endémiques de capitaux.

La durabilité de la position actuelle de la stabilisation macroéconomique est également menacée par des caractéristiques structurelles de l'économie, qui nuisent à l'efficacité des mécanismes de transmission monétaire. L'outil de politique monétaire actuellement utilisé par la Banque centrale du Congo (BCC) est le « taux directeur ». Les données font apparaître une très faible, voire inexistante, transmission du taux directeur aux taux d'intérêt du marché, notamment le taux débiteur (Fischer *et al.*, 2013). Cela est notamment dû à la faible monétisation de l'économie, à un marché interbancaire non liquide, et à une forte dollarisation du secteur bancaire. En revanche, les données révèlent un nombre important de titres avec flux identiques du taux de change à l'inflation, démontrant un effet très limité des outils aux mains de la Banque centrale sur l'inflation. En d'autres termes, l'inflation résulte de facteurs sur lesquels la Banque centrale a très peu de contrôle. Parallèlement, la politique monétaire est fragilisée par les faiblesses structurelles de la Banque centrale en tant qu'institution. D'un point de vue technique, la Banque centrale ne dispose pas des données et de l'expertise adéquates pour mettre en place le cadre statistique nécessaire à la prévision et au suivi de

l'inflation. Il est donc techniquement impossible de prendre pour cible l'inflation dans les conditions actuelles. Comme le soulignent Fischer et *al.* (2013, p. 16), « Une raison importante expliquant le retard fréquent de la politique monétaire est que la Banque centrale du Congo ne dispose pas de la capacité technique nécessaire pour évaluer l'évolution de l'inflation ». De plus, du point de vue des institutions, la politique monétaire est fragilisée par l'ingérence politique, qui entrave la mise en œuvre des réformes indispensables. La BCC n'a, par exemple, pas été en mesure de mener des réformes utiles visant à recentrer ses efforts sur sa mission première et à se retirer de la gestion de la monnaie et des hôpitaux (Fischer et *al.*, 2013, p. 17). Ce manque d'indépendance opérationnelle limite donc l'efficacité et la durabilité de la stabilisation macroéconomique.

De manière plus globale, la récente reprise de la croissance est restée en grande partie « invisible » pour la majorité de la population congolaise. L'accélération de la croissance continue à côtoyer des niveaux de vie très faibles, voire s'aggravant, y compris dans les régions n'ayant pas été directement affectées par les conflits, notamment les zones à faible revenu de Kinshasa (voir les précédentes éditions du *Rapport sur le développement humain* du PNUD). L'économie fait face à des difficultés structurelles, qui se sont aggravées avec les conflits. Il s'agit notamment du manque de diversification économique, de la disponibilité et de la qualité des infrastructures, du chômage (en particulier chez les jeunes), de la dégradation de l'infrastructure sociale et de la prestation de services, de l'augmentation des écarts de revenus et de richesses, tout particulièrement dans les zones urbaines, et de l'augmentation de la marginalisation de la population rurale. Ces problèmes seront abordés dans les prochaines sous-sections du présent chapitre. Ils doivent faire l'objet de politiques adaptées allant au-delà de la stabilisation macroéconomique.

Une autre problématique à soulever est l'évaluation axée sur Kinshasa de la performance économique et de la situation sociale dans le contexte d'un pays ayant été exposé à des conflits. Le dynamisme manifeste de l'activité économique, en particulier dans les secteurs des services et de l'immobilier à Kinshasa, pourrait davantage être une illustration des écarts grandissants de revenus et de richesses plutôt qu'un signe de solide décollage économique d'après-conflit. Par exemple, parallèlement à l'augmentation du parc immobilier dans les centres urbains, on observe une hausse rapide des coûts de location, ce qui fragilise les conditions de vie des fonctionnaires ordinaires et de l'ensemble des travailleurs, dont les salaires ne sont généralement pas indexés sur l'inflation²². Ces dynamiques observées peuvent donner naissance à une société plus élitiste et inégale dans un contexte d'après-conflit, et ainsi compromettre le développement économique et la stabilité politique. L'évaluation enthousiaste de la performance macroéconomique démontre en outre un parti pris dans l'évaluation des progrès accomplis en termes de stabilité. La paix apparente dans la partie occidentale du pays dissimule l'instabilité endémique qui règne, non seulement dans l'Est du Congo, mais également dans d'autres parties du pays. Comme les sections suivantes le montrent clairement, le pays fait encore face à de graves problèmes sociaux et structurels, qui ont été causés ou aggravés par les conflits. Il est donc important, à court et moyen terme, d'attirer l'attention des décideurs politiques et des donateurs sur ces aspects.

Pour résumer, les récents conflits ont eu une incidence considérable sur la performance macroéconomique, notamment à travers le ralentissement de la croissance économique, l'accélération de l'inflation et la réduction de l'investissement et de l'épargne intérieurs. L'en-

²² Confirmé par des informations obtenues au travers de discussions et d'entretiens lors d'un travail de terrain à Kinshasa, en mai 2014.

vironnement macroéconomique global s'est récemment amélioré, avec une augmentation de la croissance et une réduction importante de l'inflation. L'analyse appelle cependant à la prudence dans l'interprétation de ces résultats macroéconomiques positifs. Afin de mieux comprendre d'impact des conflits et l'ampleur de la reprise à la suite de la diminution de l'intensité des conflits, il est important d'examiner la situation aux niveaux sectoriel et microéconomique. Cela sera l'objet des prochaines sections.

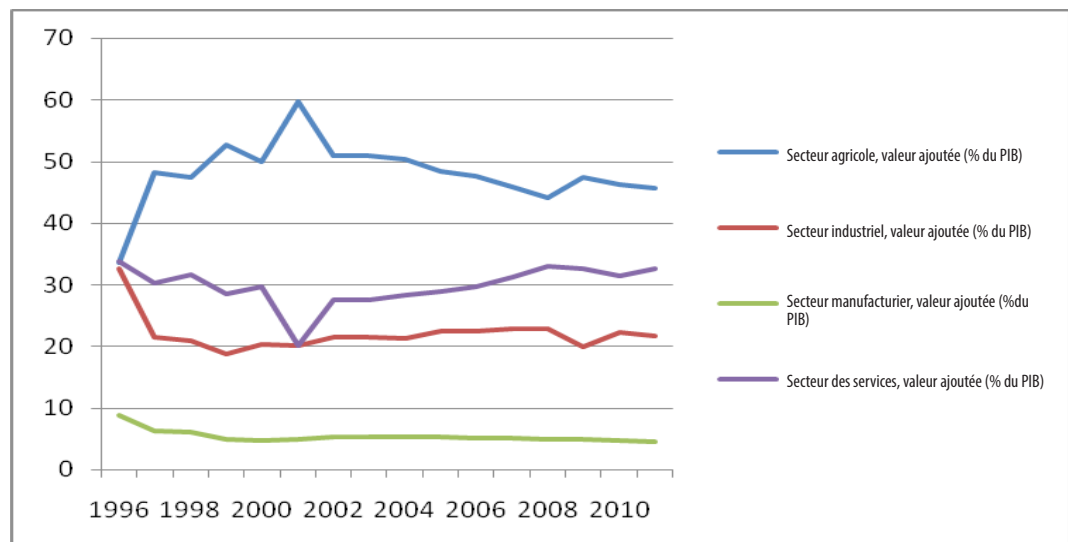
3.3 Effets des conflits au niveau sectoriel

Effets sur les secteurs industriels, manufacturiers et agricoles

Alors que les effets des conflits au niveau macroéconomique peuvent être relativement plus faciles à illustrer, l'impact des conflits peut probablement être plus profond et plus durable au niveau sectoriel. En effet, comme indiqué précédemment, l'accélération de l'effondrement de la production nationale observée dès le début des conflits récents était principalement due à la contraction de l'activité économique dans le secteur moderne, en particulier, le secteur manufacturier, l'industrie et l'agriculture. Le secteur manufacturier a été le plus frappé, touché par une baisse de la valeur ajoutée pouvant aller jusqu'à 21,3 % en 1997 et 14,4 % en 1998 (figure 3.5). En moyenne, le secteur a connu une contraction annuelle de 8,2 % au cours de la période 1996-2011. À noter que les récents conflits n'ont fait qu'accentuer le déclin séculaire du secteur manufacturier né du régime de Mobutu marqué par une gestion opposée au secteur privé de l'économie inaugurée en 1974 avec la zairianisation. L'industrie a été le deuxième secteur le plus touché par les conflits, avec sa valeur ajoutée chutant de 19,8 % en 1997. Tout au long de la période 1996-2001, la valeur ajoutée industrielle a décliné de 1,7 % en moyenne par an.

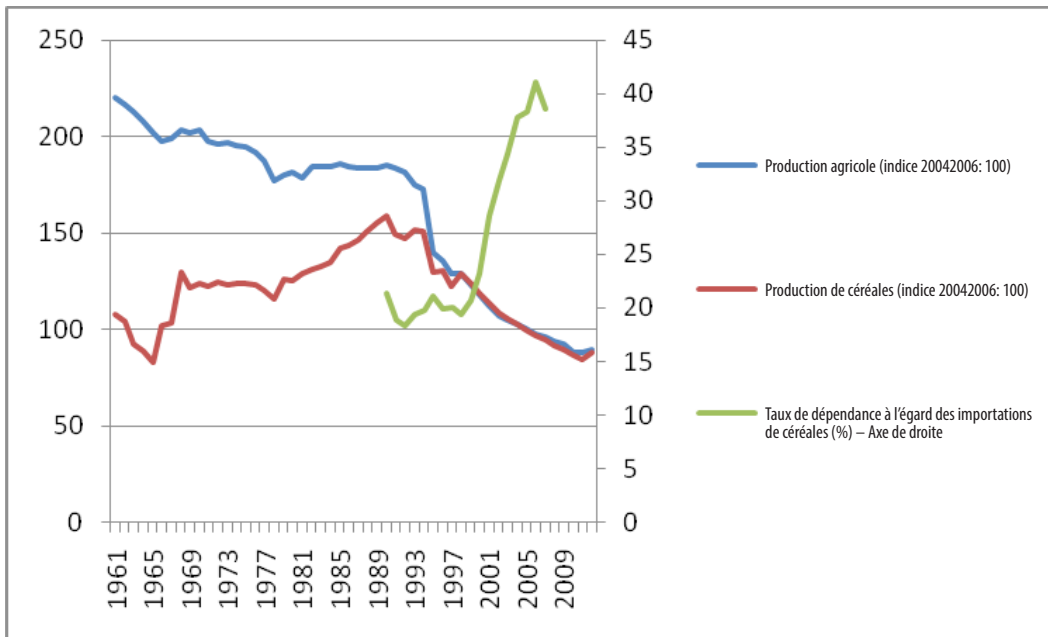
Avec la contraction des secteurs manufacturiers et industriels, l'agriculture a assumé une part de plus en plus importante de la production totale (figure 3.5). La part de la valeur ajoutée de l'agriculture est passée de 33 % du PIB en 1996 à 59 %, son point culminant, en 2001. À noter, cependant, que la prudence est nécessaire dans l'interprétation de cette donnée. L'augmentation de la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB était uniquement

Figure 3.5: Contribution des secteurs clés au PIB (%)



Source: Développement mondial, indicateurs du développement dans le monde (en ligne)

Figure 3.6: Production agricole et dépendance à l'égard de l'importation de céréales



Source: FAO, FAOstat (en ligne)

due au déclin plus lent de la production agricole par rapport à aux autres secteurs. C'est en partie dû au fait qu'une grande partie de la production agricole provient de l'agriculture de subsistance et donc n'est pas mesurée dans les comptes nationaux. En fait, les données montrent clairement que la production agricole a continué à décliner, une tendance qui est antérieure aux conflits des années 1990. Seule la production céréalière était en augmentation jusqu'au début des années 1990, alors que la production totale a systématiquement décliné tout au long de la période qui a suivi l'indépendance (figure 3.6). Le déclin de la production agricole a entraîné une dépendance croissante envers les importations alimentaires. Outre les conséquences des conflits sur le secteur de l'agriculture, la dépendance à l'égard des importations alimentaires est également une conséquence naturelle de l'urbanisation rapide des dernières décennies.

À noter, cependant, que la tendance continue à la baisse de la production agricole ne peut être uniquement attribuée aux conflits. C'est une conséquence des problèmes fondamentaux et structurels de l'économie de la République démocratique du Congo. Naturellement, l'agriculture a été affectée par les perturbations causées par les conflits, en particulier le déplacement de la population rurale, la perte de main d'œuvre causée par le nombre de décès, mais aussi l'enrôlement de la jeunesse et des jeunes hommes adultes dans les groupes rebelles et de l'industrie minière artisanale. Tandis que les données ventilées sont difficiles à obtenir, l'impact négatif sur l'agriculture est susceptible d'être marqué, compte tenu surtout du fait que les régions riches en agriculture, notamment les provinces du Kivu, ont également été les plus touchées par les combats intenses et longs depuis la fin des années 1990.

Fondamentalement, le déclin séculaire de la production agricole est le résultat d'un cadre politique qui a progressivement marginalisé l'agriculture. Malgré le fait que l'agriculture représente encore la plus grande part de la production nationale totale, qu'elle emploie la

plus grande fraction de la population, que c'est un énorme moteur éventuel de transformation économique²³, sa place dans le cadre de la politique de développement national et dans l'attribution par le gouvernement des ressources tant humaines que financières a subi l'usure du temps. La République démocratique du Congo, comme beaucoup d'autres pays du continent, est loin de remplir l'engagement fait par les chefs d'État africains d'allouer au moins 10 % du budget à l'agriculture en vertu de la déclaration de Maputo²⁴. En outre, le développement de compétences humaines axées sur l'agriculture dans les systèmes de formation éducatifs et professionnels a également été marginalisé. Par conséquent, il est dès lors raisonnable de conclure que le déclin de la production agricole et de la productivité est en général le résultat d'une orientation politique peu judicieuse qui n'a pas réussi à exploiter le plein potentiel de l'agriculture dans un pays qui autrement a la capacité non seulement de nourrir sa propre population, mais aussi de fournir un approvisionnement fiable de produits agricoles alimentaires et non alimentaires pour l'ensemble de la région des Grands Lacs et au-delà. Le fait que la République démocratique du Congo est un pays importateur de produits alimentaires est en effet la preuve d'un échec politique systémique.

L'abandon de l'agriculture ainsi que la perturbation de la production par des conflits ont entraîné la détérioration de la sécurité alimentaire de la majorité de la population. Cela a entraîné une dégradation des résultats de santé surtout chez les enfants et les femmes enceintes. Entre 1995 et 2001, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans, affectés par le gaspillage a presque doublé, passant de 11 % à 21 % (FAO, 2014). Le taux a diminué, à la suite de la fin des guerres, mais il était encore de 14 % en 2007. Cette année-là, environ 46 % des enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés comme souffrant d'un retard de croissance, 28 % souffraient d'insuffisance pondérale et 71 % d'anémie. Ce sont là les indicateurs de la malnutrition. Évidemment, les conflits n'ont fait qu'aggraver l'insécurité alimentaire; mais il est important de ne pas oublier ce point de vue sur ces questions fondamentales qui sont à la base de la sous-performance chronique du secteur agricole.

Impact des conflits sur le secteur des ressources naturelles

Les conflits en République démocratique du Congo ont été caractérisés comme des conflits miniers en ce sens que les ressources minérales peuvent avoir fourni des incitations et des moyens pour alimenter et appuyer les conflits (Kennes, 2000, 2005; NzongolaNtala, 2002; Prunier, 2009). Le chapitre précédent a largement discuté le lien entre les ressources naturelles et les conflits et a conclu que la relation n'est pas directe: les ressources naturelles ne provoquent en effet pas les conflits. La relation aux ressources naturelles se fait grâce à une défaillance institutionnelle généralisée qui ouvre la voie au détournement de fonds et à l'exploitation non réglementée tant des ressources naturelles que des personnes, créant ainsi une situation où coexistent aussi bien les conflits qu'une exploitation chaotique des ressources naturelles. Le lien entre les conflits et les ressources naturelles est complexe car les influences peuvent se réaliser dans les deux sens. Cette partie porte sur les effets des conflits sur les ressources naturelles.

Les conflits en République démocratique du Congo ont affecté le secteur des ressources naturelles de deux manières importantes. Tout d'abord, les conflits ont empêché le pays d'atteindre son plein potentiel en exploitant sa richesse en ressources naturelles. La guerre

23 Pour une discussion détaillée du rôle éventuel de l'agriculture dans un cadre politique visant à parvenir à un développement durable, voir, entre autres, Juma (2011), UNECA (2009) et UN OHRLLS (2013).

24 Voir la «Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique» de 2003 de l'Union africaine, Assembly/AU/7 (II); disponible en ligne à <http://www.nepad.org/system/files/Maputo%20Declaration.pdf>.

contre Mobutu et les guerres contre Kabila se sont produites dans un contexte de baisse des prix des matières premières au plan international. Cependant, l'avènement des années 2000 a vu le début d'un essor mondial des matières premières qui n'a été que temporairement interrompu par la crise économique et financière mondiale de 2008-2009. Depuis lors, la montée des prix des matières premières au plan international a repris. Ainsi, les prix des principales exportations de produits de base du pays sont en augmentation depuis 2001 (figure 3.3).

La République démocratique du Congo n'a cependant pas pu profiter pleinement du boom des produits de base pour plusieurs raisons, dont certaines sont liées aux conflits. La production et l'exportation de minéraux ont été entravées par l'insécurité, qui a particulièrement affaibli l'industrie minière. Pour certains produits, la plupart de la production est de forme artisanale, ce qui favorise la contrebande, au point que les exportations n'apparaissent pas dans les statistiques nationales officielles. Comme indiqué à la figure 3.7, seuls les exportations de cuivre et de cobalt ont augmenté régulièrement depuis la fin du conflit. Les exportations de diamants sont en déclin constant; c'est l'un des produits où la majeure partie de l'exploitation est artisanale (RDC, 2013)²⁵. Les exportations des autres produits tels que l'or, le coltan, la cassitérite et la wolframite sont restés instables et à de faibles niveaux.

Ensuite, les conflits ont aggravé les problèmes de gouvernance dans le secteur des ressources naturelles. À leur tour, les problèmes de gouvernance ont affaibli la production, en particulier en déséquilibrant la production industrielle en faveur de l'exploitation minière artisanale (Banque mondiale, 2008a). En outre, les conflits ont entravé la capacité du gouvernement de recueillir tout le potentiel des revenus d'exportation et d'exploitation des ressources naturelles. Le montant effectivement perçu en recettes fiscales reste nettement inférieur au montant dû selon le volume réel de la production et des exportations (*Horizon Mines*, divers numéros). Le montant recueilli est également très fluctuant, tombant en dessous des 50 % certaines années (figure 3.8). La volatilité du recouvrement de l'impôt est révélatrice de problèmes généralisés tant au niveau du gouvernement qu'au niveau des sociétés privées. Du côté du gouvernement, le recouvrement de l'impôt est entravé par des contraintes de capacité, un système d'imposition des ressources inefficace et les pertes dues à la corruption. Du côté du secteur privé, le faible niveau de rendement des taxes résulte de pratiques illicites par les multinationales visant à éluder l'impôt²⁶, notamment les prix de transfert et la corruption des autorités gouvernementales. Ces problèmes sont exacerbés par les conflits, car ils affaiblissent la supervision et la capacité de réglementation du gouvernement tout en amplifiant l'incitation à la corruption (le gain augmente tandis que la probabilité de la peine diminue). Ainsi, pour agir sur l'impact des conflits sur le secteur des ressources naturelles, il faut avant tout traiter les problèmes endémiques de gouvernance dans le pays.

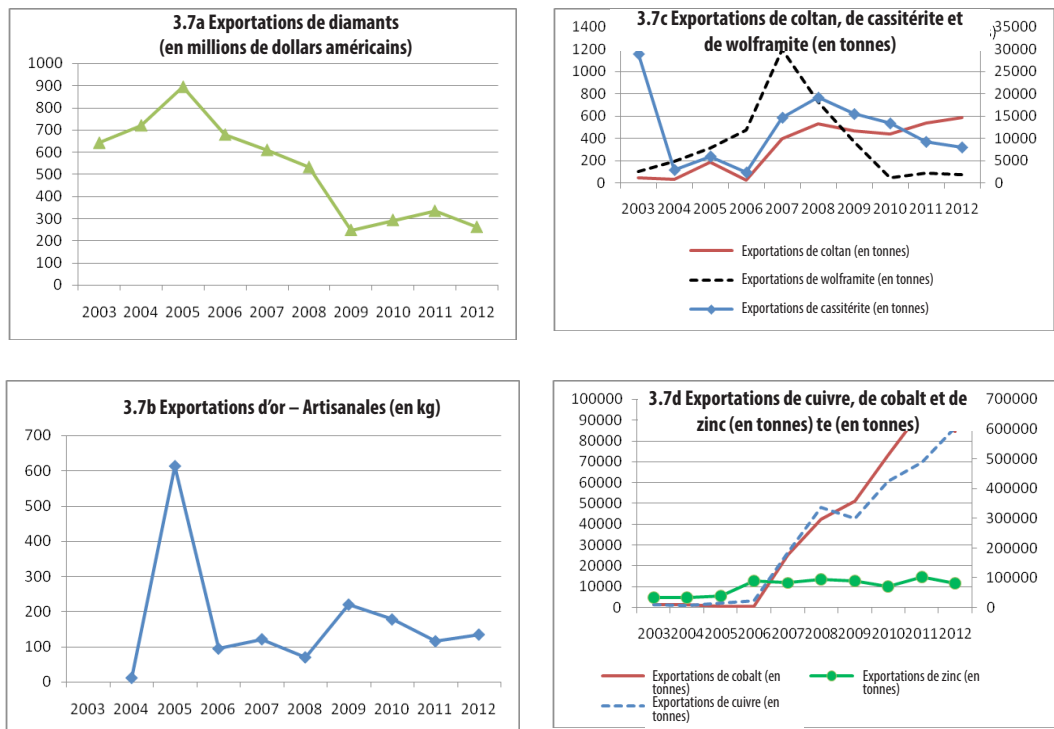
Outre les ressources minérales, d'autres sous-secteurs de ressources naturelles ont également été gravement affectés par les conflits. C'est le cas de l'industrie forestière qui subit les contraintes liées à la mauvaise gouvernance, au manque de financement et à l'exploitation non réglementée des grandes entreprises multinationales²⁷. Tous ces problèmes sont des

25 Pour plus d'informations, voir divers numéros de «Horizon Mines», magazine mensuel du Ministère des mines de la République démocratique du Congo.

26 Voir (Action Aid, 2010) et (Shaxson, 2011) pour une discussion et une illustration de la portée de l'évasion fiscale et des flux financiers illicites associés aux sociétés multinationales et leurs mécanismes.

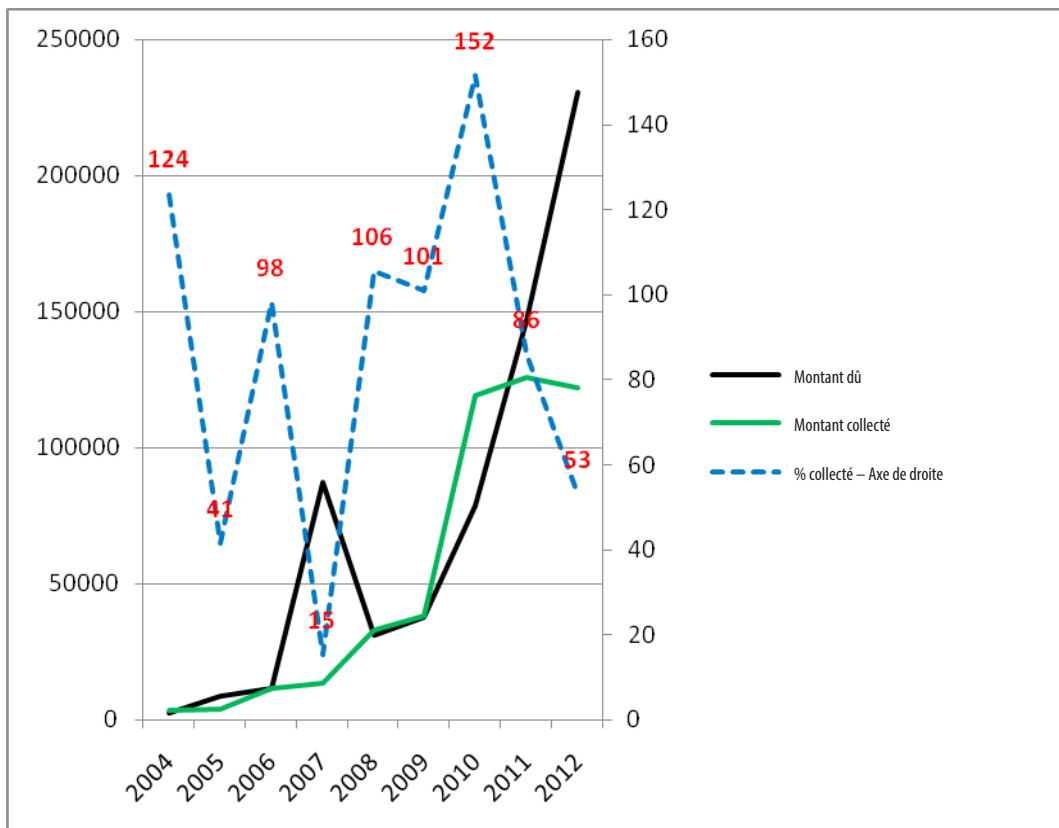
27 Le problème de l'exploitation non réglementée du secteur forestier a été souligné lors de discussions avec divers intervenants au cours de travaux sur le terrain à Kinshasa en mai 2014.

Figure 3.7: Exportations minérales de la République démocratique du Congo, 2003-2012



Source: RDC (2013)

Figure 3.8: Impôts miniers (en millions de francs congolais)



Source: RDC (2013)

conséquences directes et indirectes des conflits. Au fil du temps, le gouvernement a négligé le secteur forestier, malgré son immense potentiel comme source de recettes publiques, de création d'emplois et de diversification économique. En particulier, les capacités techniques nationales pour gérer cette industrie n'ont pas été développées en raison de la négligence du secteur au sein du système éducatif²⁸.

Impact des conflits sur l'infrastructure

La République démocratique du Congo est l'un des pays les mieux pourvus du continent en potentiel de développement des infrastructures. Par exemple, grâce à son immense richesse en énergie hydraulique, le pays pourrait produire plus de deux fois l'énergie actuellement produite dans l'ensemble de la région subsaharienne (100 000 MW par rapport aux 48 000 MW de puissance installée en Afrique subsaharienne) (Foster et Benitez, 2011, p. 6). Pourtant, au même moment, s'ajoute le fait que «la République démocratique du Congo est confrontée à ce qui est probablement le plus redoutable défi au niveau de l'infrastructure sur le continent africain» (Foster et Benitez, 2011, p. 1). Les problèmes d'infrastructure du pays sont de trois niveaux: 1) une couverture insuffisante des infrastructures dans presque toutes les dimensions, y compris l'électricité, les transports, l'eau et l'assainissement²⁹; 2) des conditions détériorées des infrastructures existantes, notamment dans le secteur des transports; 3) des coûts élevés de services en matière d'infrastructure, en particulier dans le secteur des transports. Les coûts estimés pour combler ces lacunes sont astronomiques. Si l'on prend 2006 comme année de référence, la Banque mondiale a estimé que le pays aurait besoin d'investir 5,3 milliards de dollars américains par an durant la décennie suivante pour combler ses lacunes d'infrastructure, par rapport aux 700 millions de dollars américains de dépenses réelles (Foster et Benitez, 2011, p. 1). Évidemment un tel montant d'investissements supplémentaires serait difficile à concrétiser, même à l'aide des efforts nécessaires pour accroître l'efficacité et réduire le gaspillage dans l'utilisation des ressources d'infrastructure, notamment l'énergie.

L'état de l'infrastructure a été gravement affecté par les conflits, de différentes manières. Les conflits ont affecté les infrastructures matérielles et immatérielles, ainsi que l'utilisation de l'infrastructure existante, affectant ainsi le matériel et la qualité des infrastructures ainsi que les coûts des services d'infrastructure. Les divers mécanismes de causalité sont résumés au tableau 3.2. Ici encore, les conflits ont aggravé la situation désastreuse du secteur des infrastructures, résultant de décennies de négligence et de mauvaise gestion sous le régime de Mobutu. Au cours de la période de conflit, peu d'investissements ont été engagés dans des infrastructures matérielles pour étendre le parc existant. Alors qu'aucun nouveau plan n'était conçu, même les plans qui avaient été mis au point n'étaient pas appliqués faute de financement et d'intérêt de la part des gouvernements trop occupés à essayer de survivre³⁰.

L'entretien insuffisant du matériel existant des infrastructures est un problème chronique en République démocratique du Congo comme dans d'autres pays en développement (Arvis et al., 2011; Rizet et Gwet, 1998; Teravaninthorn et Raballand, 2009). Ce problème a été exacerbé par les conflits. Le budget de maintenance des infrastructures est une cible facile des

28 Divers intervenants déplorent le fait que la formation des ingénieurs forestiers a systématiquement décliné depuis les années 1990. Ainsi, le gouvernement a une capacité limitée pour gérer le secteur, négocier des contrats et surveiller les activités des grandes entreprises multinationales opérant dans le secteur.

29 Récemment des progrès importants ont été réalisés dans le secteur des technologies de l'information grâce à l'extension de la couverture des services GSM.

30 Ces informations ont été recueillies lors de discussions et d'entretiens avec divers intervenants au cours des travaux sur le terrain, à Kinshasa (République démocratique du Congo), en mai 2014.

Tableau 3.2: Différents impacts des conflits sur l'infrastructure

Dimensions	Éléments	Impact des conflits	Résultats / conclusions
Infrastructure matérielle	Expansion / nouvelles structures	Aucun nouveau plan	Disparité croissante des infrastructures. Exemple: capacité de puissance installée = 2 540 MW à partir d'un potentiel de 100 000 MW. Capacité de fonctionnement = 1 100 MW seulement. Panne d'électricité 213 jours/an (contre 10 dans les États fragiles d'Afrique pris en tant que groupe)
		Plans mis au point reportés	
	Entretien	Sousfinancés	Infrastructure délabrée. Exemple: vieux wagons; routes impraticables (seuls 42 % sont en bon état ou en état moyen)
		Détérioration des capacités humaines et managériales	
Infrastructure immatérielle	Réglementation	Détérioration de la capacité de réglementation; Recherche de rentes	Tarification monopolistique. Exemple: tarifs de transport de fret établi à 0,150,20 USD = 3 fois plus élevé qu'en Afrique australe
		Renforcement des cartels de camionnage	
		Mauvaise régulation des services publics	Recettes faibles. Exemple: perception des recettes = 42 % de la facturation (contre 93 % dans les pays à faible revenu)
Demande / utilisation	Utilisateurs du secteur privé	Affaiblissement de la demande	Taux d'utilisation faible; faibles rendements de placements.
	Utilisateurs du secteur public	Affaiblissement de la capacité de paiement	Exemple: densité du transport ferroviaire = 172 000 tonneskm/km (contre 1 092 000 au Cameroun et 5 319 000 en Afrique du Sud)

Source: Création de l'auteur à partir des données de Foster et Benitez (2011).

coupes budgétaires rendues obligatoires par la nécessité de financer la guerre et la baisse des recettes publiques. En outre, les dépenses de maintenance sont également victimes généralement de l'érosion de la gouvernance. En effet, le caractère fongible des ressources implique que le budget alloué à la maintenance est facilement réaffecté à d'autres usages selon la dictature de l'opportunisme politique. De plus, l'entretien est moins bien accepté que les nouveaux projets de construction qui offrent davantage d'opportunités pour la corruption en termes de pots-devin et de détournement pur et simple. Dans le contexte des conflits, la rupture de la gouvernance exacerbe donc ce parti-pris contre les dépenses de maintenance dans la gestion des finances publiques. Telles sont les raisons qui expliquent en partie la nature du délabrement de l'infrastructure dans le pays après des années de conflit. Par exemple, seuls 42 % du réseau routier non goudronné est en moyen ou bon état, le reste étant en «très mauvais état» en raison du mauvais entretien (Foster et Benitez, 2011). Aussi, alors qu'une bonne partie des voies de chemin de fer est en bon état, les wagons sont vieux parce que le matériel n'a été ni renouvelé ni bien entretenu.

Les conflits ont également miné la réglementation du secteur des infrastructures, avec des conséquences négatives sur l'efficacité, les coûts et même la sécurité. Comme c'est le cas

dans de nombreux autres pays africains, le secteur des transports est fortement oligopolistique, entraînant des frais de transport élevés. Par exemple, les frais de transport en République démocratique du Congo varient entre 0,15 et 0,20 dollar américain par tonne-kilomètre par rapport à une moyenne de 0,05 dollar américain en Afrique du Sud (**Foster et Benitez, 2011, p. 11**). En outre, une réglementation déficiente du transport routier et ferroviaire entraîne des risques importants, y compris en perte en vie humaine à cause d'une surcharge excessive du matériel de transport.

La structure oligopolistique du secteur du transport en République démocratique du Congo est un défi en raison de questions d'économie politique importantes associées à l'organisation industrielle du secteur. Comme c'est le cas dans la plupart des pays en développement, les principaux opérateurs du secteur entretiennent des relations politiques solides, qui portent atteinte à une réglementation efficace du secteur. En outre, le secteur des transports suppose une interaction complexe entre le secteur public et le secteur privé. Alors que l'infrastructure physique est généralement publique, les services de transport en commun qui utilisent l'infrastructure sont détenus et exploités par des entités privées. Pour justifier l'investissement dans l'infrastructure de transport, l'investissement doit être socialement et financièrement viable, ce qui nécessite de mobiliser une utilisation adéquate par des opérateurs privés. Trois conséquences découlent de cette structure unique du secteur des transports. Tout d'abord, l'économie nationale doit générer une utilisation privée et publique adéquate de l'infrastructure afin d'assurer sa viabilité financière à long terme. Pour cela, il faut que le pays atteigne et maintienne un taux de croissance suffisant de l'activité économique. Les conflits rendent cet objectif difficile à atteindre durablement. Deuxièmement, il est essentiel de concevoir un système de régulation et de taxation qui veille à la concurrence tout en générant des recettes publiques suffisantes sans décourager l'utilisation privée de l'infrastructure. Ici encore, les conflits rendent cet objectif plus difficile à réaliser en raison de la détérioration de la capacité de gouvernance qui est associée à la guerre et à l'instabilité endémique. Troisièmement, et par suite des deux premières conséquences, traiter les problèmes d'infrastructure nécessitera plus qu'une expansion de l'infrastructure physique. La stratégie doit engager des mécanismes et des réformes institutionnelles afin d'améliorer la réglementation, la gestion et la facilitation des transports en commun.

Les problèmes des infrastructures en République démocratique du Congo doivent être replacés dans un contexte régional car les questions ont des origines nationales et internationales. Compte tenu de sa grande taille, certaines parties du pays sont enclavées sur le plan fonctionnel et dépendent donc de leurs voisins pour l'accès aux marchés internationaux. Plus précisément, les régions de l'est, du nord et du sud dépendent de leurs voisins plus que de l'aéroport de Kinshasa et du port de Matadi pour leurs importations et leurs exportations. Ainsi, ces régions sont confrontées à plusieurs dimensions de dépendance (Faye et al., 2004): une dépendance vis-à-vis de l'infrastructure intérieure; une dépendance à l'égard des infrastructures du pays voisin; une dépendance en matière de relations politiques avec les pays voisins; une dépendance vis-à-vis de la stabilité politique dans les pays voisins et les pays de transit et une dépendance envers la qualité et l'efficacité de l'administration des pays voisins et des pays de transit. Malheureusement, les régions concernées ont une influence limitée sur ces dimensions de dépendance, qui relèvent du domaine de responsabilité et de pouvoir du gouvernement central. Il en découle que résoudre les problèmes d'infrastructure de la République démocratique du Congo exige un point de vue régional, y compris des accords bilatéraux afin de faciliter le passage des frontières ainsi que des programmes conjoints de développement d'infrastructure et des arrangements entre plu-

sieurs pays pour développer des projets de grandes infrastructures telles que la production d'hydroélectricité (tel que le projet Inga III).

Impact des conflits sur le commerce transfrontalier

Un avantage important de la position géographique de la République démocratique du Congo est l'énorme potentiel d'échanges commerciaux au sein de la région, d'avoir accès à neuf marchés voisins, y compris certaines des économies les plus dynamiques du continent tels que l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie, et certaines des économies les plus riches en ressources comme l'Angola et la République du Congo. En effet, les échanges entre la République démocratique du Congo et ses voisins n'ont cessé de croître, malgré les conflits (figure 3.9). Cependant, alors que le total des échanges a augmenté, les déficits commerciaux de la République démocratique du Congo vis-à-vis de ses voisins se sont également creusés. C'est avec l'Ouganda que le déficit commercial est le plus grand; mais il est également important avec le Rwanda et la Tanzanie (tableau 3.3).

En plus de déficits commerciaux chroniques, les données sur le commerce entre la République démocratique du Congo et ses voisins immédiats sont symptomatiques des déficiences structurelles de l'économie. La liste des importations de la République démocratique du Congo en provenance de ses voisins comprend des produits manufacturés et des produits agricoles. Dans le cas du commerce avec l'Ouganda, par exemple, les principaux produits d'exportation vers la République démocratique du Congo en 2013 sont des métaux et produits de base (52 millions de dollars américains) suivis du ciment, du riz, du sucre et des matières grasses et huiles comestibles. Les importations de l'Ouganda en provenance de la République démocratique du Congo ne contenaient pas un seul produit dominant; la catégorie la plus importante était «produits manufacturés divers» représentant 18 millions de dollars américains des 69% des importations totales. Les données illustrent l'échec de la République démocratique du Congo à tirer parti de ses vastes ressources naturelles et à diversifier son économie. Même avec ses vastes terres fertiles, la République démocratique du Congo dépend toujours des importations alimentaires.

Les statistiques officielles, selon l'autre message que livrent les données présentées dans la figure 3.9, sous-estiment gravement le véritable volume des échanges entre la République démocratique du Congo et ses voisins. Cela est illustré dans le volume important et croissant du commerce informel. Par exemple, les exportations informelles enregistrées de l'Ouganda vers la République démocratique du Congo représentent environ 6,7 % des exportations totales de l'Ouganda vers le reste du monde (moyenne pour la période 2010-13). La République démocratique du Congo représente une part importante du total des échanges formels et informels de l'Ouganda (figure 3.9.c et 3.9.d).

Quel est le lien entre cette discussion sur le commerce transfrontalier et les conflits? Tout d'abord, les conflits sont responsables des entraves de la République démocratique du Congo en termes de diversification et de sa capacité à exploiter ses vastes ressources naturelles. Les conflits, l'instabilité chronique et la mauvaise gestion de l'économie sont donc à l'origine des déficits structurels du commerce ainsi que du rendement inférieur au potentiel commercial du pays. Les données sur le commerce avec les pays voisins sont une illustration d'un problème généralisé du commerce structurellement déséquilibré de la République démocratique du Congo avec le reste du monde. De plus, l'augmentation des échanges informels peut être de diverses manières le résultat de l'insécurité. D'une part, l'insécurité entrave la création et la croissance d'entreprises formelles et les échanges économiques

Tableau 3.3: Commerce de la République démocratique du Congo avec ses voisins (en millions de dollars américains)

Commerce total (importations et exportations)				
Partenaire	2004	2008	2010	2012
Burundi	2,3	2,1	3,6	15,5
République centrafricaine	8,1	16,1	17,9	20,9
République du Congo	3,1	6,2	6,9	8,0
Rwanda	13,5	66,1	73,4	85,7
Tanzanie	29,5	59,1	65,6	76,6
Ouganda	33,9	138,9	154,3	180,2
Échanges, total	90,4	288,4	321,7	387,0
Balance commerciale (exportations de la RDC – importations de la RDC)				
Partenaire				
Burundi	1,7	1,6	2,1	6,3
République centrafricaine	2,4	4,9	5,4	6,3
République du Congo	1,3	2,6	2,9	3,4
Rwanda	9,0	45,6	50,6	59,1
Tanzanie	28,4	56,8	63,1	73,7
Ouganda	29,7	136,1	151,2	176,6
Balance commerciale, total	48,5	242,3	269,6	318,6

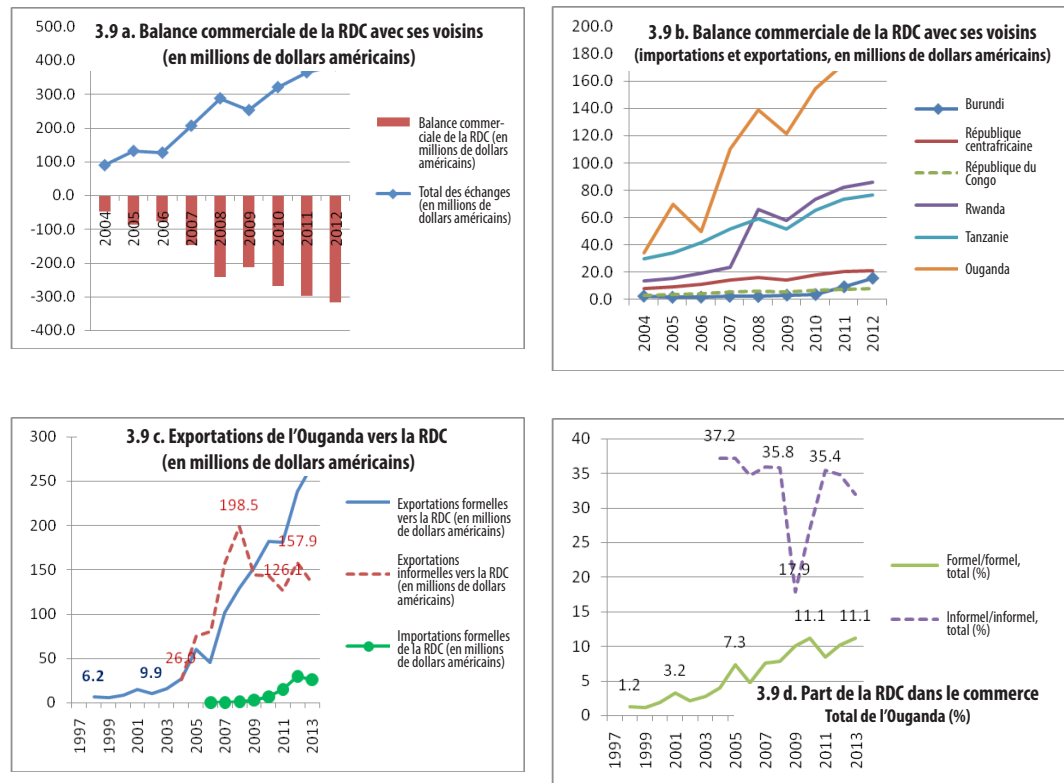
Source: FMI, Direction des statistiques du commerce.

entre la République démocratique du Congo et ses voisins. D'autre part, la guerre et l'insécurité empêchent l'enregistrement convenable des transactions commerciales entre la République démocratique du Congo et ses voisins.

Les conflits sapent également les échanges en raison des antagonismes entre la République démocratique du Congo et ses voisins qui entravent l'harmonisation et l'intégration de la politique commerciale. La décision du gouvernement congolais d'imposer des restrictions de visa aux Rwandais passant en République démocratique du Congo depuis juin 2014 en est une illustration récente.³¹ Il s'agit d'une violation des accords sur la circulation transfrontalière des biens et des personnes en vertu des protocoles de la CEPGL. C'est aussi une illustration des contraintes politiques envers l'intégration régionale dans la région des Grands Lacs. Les échanges économiques qui n'ont pas pu se réaliser à cause des conflits constituent un impact important des conflits sur l'économie congolaise et l'économie de ses voisins qui est souvent négligé, en plus de la réduction effective du volume des échanges commerciaux. En d'autres termes, les conflits ont affecté les économies de la région pour la plupart en empêchant la région dans son ensemble d'exploiter son plein potentiel et de devenir une communauté économique intégrée. Ainsi, des effets externes négatifs des conflits sur les voisins de la République démocratique du Congo peuvent être gravement sous-estimés par les indicateurs statistiques standards disponibles.

31 «DRC nowslaps new visa fees on Rwandans» («La RDC impose maintenant de nouveaux frais de visa aux Rwandais»), *The East African*, 28 juin 2014.

Figure 3.9: Commerce de la République démocratique du Congo avec ses voisins



Source: FMI, Direction des statistiques du commerce; données de commerce pour l'Ouganda dans les groupes c et d proviennent de la Banque de l'Ouganda (données en ligne).

Pour résumer, les conflits ont eu des effets négatifs importants au niveau sectoriel. Ils ont causé la destruction de l'infrastructure et miné la production et les investissements dans l'agriculture, l'industrie et le secteur des ressources naturelles. Ces effets ont des conséquences graves à court terme et à long terme. À court terme, ces effets sont manifestés par la perte de recettes publiques, une hausse du chômage et la détérioration du bien-être des ménages. En outre, en portant atteinte aux moteurs de croissance (agriculture, infrastructure, industrie et ressources naturelles), les conflits sapent les perspectives de croissance à long terme du pays, ainsi que le processus de diversification de l'économie. De ce fait, les conflits ont compromis la résilience de la croissance tout en réduisant les gains de croissance en termes de développement humain en perturbant l'activité économique dans des secteurs générant la plupart des emplois, comme l'agriculture et l'industrie, et en sapant l'expansion et l'entretien de l'infrastructure productive. L'analyse de ces effets sectoriels est essentielle pour évaluer l'impact global sur l'économie et la société.

3.4 Impact des conflits sur la protection sociale et la pauvreté

Les guerres en République démocratique du Congo et leurs conséquences ont créé une crise humanitaire sans précédent, avec quelque 5,4 millions de victimes au 1er avril 2007 et 6,9 millions en février 2010 (Coghlan et al., 2007; Kristof, 2010), ce qui en fait le conflit le plus meurtrier depuis la Deuxième guerre mondiale, qui a fait plus de victimes que l'Holocauste. En plus du nombre de décès directs, les conflits ont entraîné des effets directs et indirects

importants sur les personnes et la société dans son ensemble. Les guerres ont causé une dégradation des conditions de vie et des privations accrues. En érodant les capacités économiques et sociales, les conflits ont des effets durables sur le bien-être des personnes, de la communauté et du pays dans son ensemble. Cette section fournit des données sur ces effets des conflits en République démocratique du Congo.

Conditions d'avant-guerre précaires et aggravation des conditions en période de conflit

Même avant le début des guerres de 1996-98, la République démocratique du Congo faisait déjà face à des conditions sociales précaires qui se sont détériorées dans les années 1980. Dès 1990, le pays était déjà au plus bas en ce qui concerne la plupart des mesures standards de développement social et humain, avec un indice de développement humain général de 0,297 (UNDP, 2014a). Seuls 17 % de la population avait accès à des conditions sanitaires améliorées et seuls 43 % avaient accès à un approvisionnement en eau amélioré (tableau 3.4).

Les conditions désastreuses de développement social et humain avant les guerres résultent principalement du manque chronique de financements des secteurs sociaux par le gouvernement, exacerbé par le désengagement progressif de la communauté des donateurs. Comme le montre la figure 3.10, le gouvernement engageait un très faible pourcentage de ses ressources dans la santé. En 1995, le gouvernement a alloué 2,2 % seulement de son budget à la santé, soit un tiers du niveau de celui du Burundi et près d'un cinquième de celui de l'Ouganda. Le financement du secteur de la santé s'est même détérioré, par rapport à ce faible niveau, pendant les conflits, et a touché le fond à 1,8 % en 2000. Ce fut le cas également pour d'autres services sociaux comme l'éducation, l'assainissement et l'eau. Les allocations budgétaires aux services sociaux ont augmenté au cours de ces dernières années, mais ils restent inférieurs aux objectifs et sont à la traîne des niveaux atteints dans les pays africains d'un niveau comparable de développement, même parmi les États fragiles.

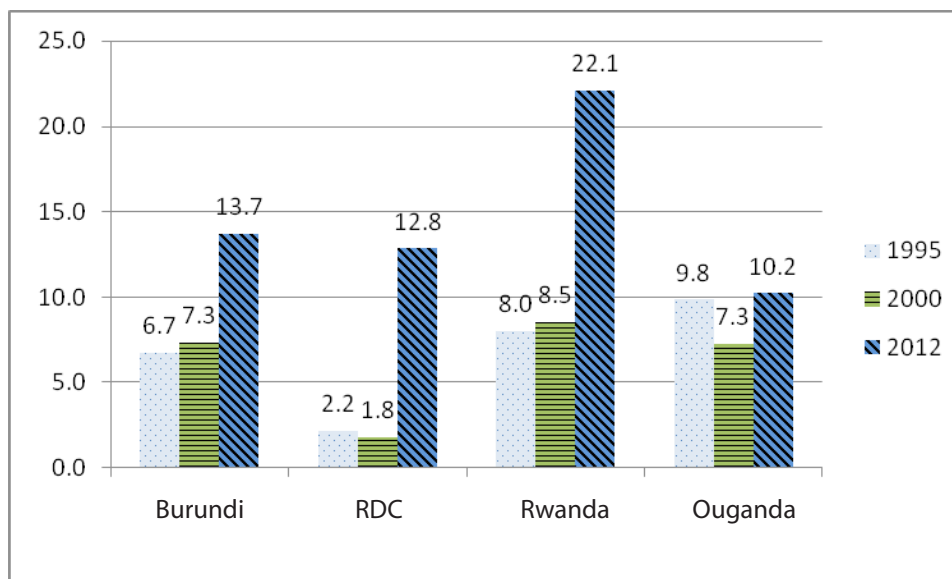
Tableau 3.4: Différents indicateurs de bien-être

Année	Accès à des installations sanitaires améliorées (%)	Accès aux sources d'eau améliorées (%)	Espérance de vie (ans)	RNB par habitant (PPA, dollar américain actuel)	Index de développement humain (IDH)	Variation en % de l'indice HDI 2000-13
1990	17,0	43,2	46,9	480	0,297	
1995	18,7	43,4	45,9	290	0,263	
2000	22,6	44,0	45,7	250	0,234	
2005	26,4	44,9	47,0	300	0,258	
2010	30,0	46,0	48,1	380	0,295	
2013	31,4*	46,5*	50,0	444	0,338	1,64
Pour comparaison: pays de la CEPGL, 2013						
Burundi	47,5	75,3	54	749	0,389	2,29
Rwanda	63,8	70,7	64	1 403	0,506	3,35
Ouganda	33,9	74,8	59	1 335	0,484	1,63

Source: Banque mondiale, Statistiques sur la santé, la nutrition et la population*, Banque mondiale, Indicateurs du développement mondial (en ligne); PNUD (2014b).

* <http://data.worldbank.org/data catalog/health nutrition and population statistics>

Figure 3.10: Dépenses en santé publique (% du total des dépenses publiques)



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement mondial (en ligne)

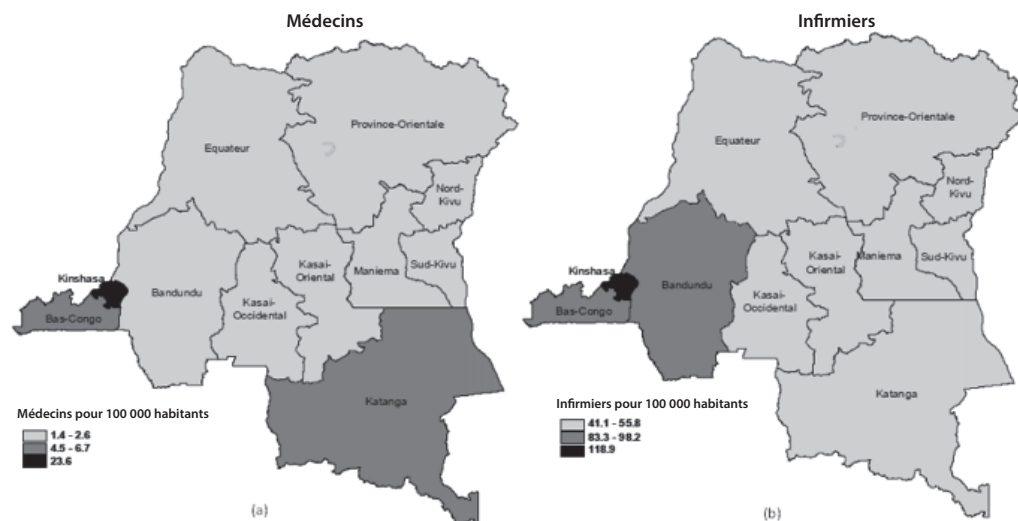
L'insuffisance de financement dans le secteur des services sociaux a donné lieu à des niveaux élevés de carence en termes d'accès aux infrastructures sociales et de qualité des services. Les données sur l'accès aux services de santé fournissent une illustration claire de la mesure des carences. En 1998, l'ensemble du pays ne comptait que 2 000 médecins, soit moins de 4 médecins pour 100 000 habitants (RDC, 2009; Banque mondiale, 2005). C'était très inférieur à l'objectif national de 10 médecins pour 100 000 personnes. Les zones rurales ont beaucoup plus souffert de carences comparativement aux agglomérations (carte 3.1). La mauvaise qualité des liaisons à travers le pays due à l'insuffisance des infrastructures de transport et de télécommunications et à l'absence de services d'accompagnement dans les zones rurales n'a pas encouragé le personnel médical à œuvrer dans les régions éloignées.

Les conflits ont affaibli l'infrastructure existante de soins de santé et de prestations de services de santé en détruisant les hôpitaux et les centres de santé. De nombreuses communautés locales ont été privées de l'accès à ces structures de santé de base. En 2006, on estimait que seuls 55 % des communautés locales avaient accès à des centres de santé opérationnels et 41 % avaient accès à une installation de maternité opérationnelle (RDC, 2006).³² Par ailleurs, l'accessibilité des structures de santé situées à une distance raisonnable de moins de 5 km est très limitée: 33 % des communautés locales n'ont pas accès aux centres de santé, 43 % n'ont pas accès à un centre de maternité et 49 % n'ont pas accès aux médicaments dans un rayon de 5 km. Les provinces touchées par les conflits ont les plus fortes proportions de communautés qui n'ont pas accès aux infrastructures de santé de base. Dans ces provinces, 58 à 69 % des communautés locales n'ont accès à aucun centre de santé opérationnel à distance raisonnable, 61 à 83 % n'ont pas accès à une installation de maternité et 34 à 83 % n'ont pas accès aux établissements de santé dans un rayon de 5 km.

Les infrastructures de santé ont été détruites pendant les violences armées, même si elles étaient déjà dans un état délabré depuis la fin des années 1980. Les combattants ont délibérément ciblé des hôpitaux et des centres médicaux afin d'intimider les populations civiles.

³² Les données citées dans ce paragraphe sont tirées de RDC (2006).

Carte 3.1: Nombre de médecins et d’infirmiers pour 100 000 habitants (1998)



Source: Banque mondiale (2005)

En septembre 2001, le Ministère de la santé a signalé la destruction massive de l’infrastructure de santé par les combattants: 200 hôpitaux, 3 420 centres de soins de santé, 150 pharmacies et 250 laboratoires d’analyses médicales. Une quantité importante de vaccins aurait également été détruite (3 000 000 de doses en 1999 et 1 000 000 de doses en 2000). En outre, des campagnes de vaccination ont été sérieusement perturbées en 1998, 1999 et 2000. Non seulement les infrastructures ont été détruites, mais l’insécurité induite par la guerre a également contraint certains personnels médicaux à abandonner leur poste, conduisant à la fermeture de nombreux établissements médicaux (RDC, 2010).

Des acteurs non étatiques ont joué un rôle de plus en plus important dans la fourniture de services de santé. On estime que ces acteurs contribuent près de la moitié de tous les soins hospitaliers et ambulatoires (Banque mondiale, 2005). Mais le secteur privé ne peut pas combler les lacunes sans financement public à plus grande échelle du secteur de la santé.

Les données présentées ici sur le secteur de la santé sont une illustration des conditions désastreuses similaires qu’on retrouve dans d’autres domaines comme l’éducation, l’assainissement et l’eau potable. Ces conditions ont été aggravées par les conflits, en particulier par les réallocations budgétaires gouvernementales à destination de la sécurité et des dépenses liées à la guerre. Ainsi, en plus des allocations de budget réduites aux services sociaux, ce

Tableau 3.5: Taux d’exécution budgétaire (%)

Fonction	2003	2004	2005	2006
Ordre et sécurité	107	111	108	127
Défense	115	112	103	112
Éducation	36	24	84	86
Santé	59	39	58	45
Protection sociale	29	23	23	24

Source: Banque mondiale (2008b)

secteur a souffert et a été dépossédé de son budget au profit des dépenses de sécurité et de défense lors des conflits. Cela se reflète dans les faibles taux d'exécution du budget pour les secteurs sociaux et des taux supérieurs à 100 % pour la police et l'armée (tableau 3.5).

Impact direct des conflits au niveau individuel

Tandis que les civils ne sont pas les principaux acteurs dans les conflits, ils souffrent le plus des effets directs et indirects des guerres et de l'insécurité. Il est difficile de mesurer toute l'ampleur de l'impact des conflits sur les personnes et les communautés. Mais nous pouvons apprendre beaucoup de choses à partir des points de vue exprimés par les personnes et leurs récits quant aux conditions rencontrées lors des conflits grâce aux enquêtes d'opinion. Une de ces enquêtes a été réalisée par le Comité International de la CroixRouge (CICR) en 2009 dans trois villes (Kinshasa, Lubumbashi et Goma), à partir d'un échantillon représentatif d'environ 4,6 millions de personnes (CICR, 2009). L'enquête a révélé que 61 % de la population interrogée ont été directement touchés par le conflit et que 76 % ont été affectés en quelque sorte, soit personnellement, soit des suites d'un éventail plus large de conséquences liées au conflit.

Un grand nombre de personnes ont été directement touchées par les conflits du fait d'avoir été déplacées à l'intérieur du pays, prises en otage, torturées ou emprisonnées. Selon l'enquête de 2009, environ 58 % des répondants ont été déplacés, d'autres ont perdu le contact avec un parent proche (47 %) ou perdu un membre de leur famille immédiate au cours des conflits (25 %) (tableau 3.6). Environ 28 % des personnes interrogées connaissaient une victime de violences sexuelles et 23 % ont été humiliés. Le pillage des maisons et des biens (30 %) et de la nourriture (26 %), les graves dommages aux propriétés (34 %), l'enlèvement (11 %), la torture (11 %) et la prison (8 %) sont d'autres effets directs des conflits sur les populations.

La dislocation des familles et des communautés est un des effets durables des conflits. Les conflits armés ont contraint des communautés entières à abandonner leur habitat naturel.

Tableau 3.6: Impact direct des conflits sur la population, 2009

Nature des expériences personnelles	Population affectée (%)
Personnes déplacées à l'intérieur du pays	58
Contact perdu avec un proche parent	47
Propriétés sérieusement endommagées	34
Maison et biens pillés	30
Proche d'une victime de violences sexuelles	28
Nourriture pillée	26
Membre de la famille immédiate perdu au cours des conflits	25
Humiliés	23
Blessés dans les combats	17
Enlevés ou pris en otage	11
Torturés	11
Emprisonnés	8

Source: Enquête du Comité International de la CroixRouge (CICR, 2009)

Tableau 3.7: Pourcentage de personnes exprimant des craintes liées au conflit, 2009

Type de crainte	Populations affectées (%)
Perte d'un être cher	54
Instabilité économique (incapacité de gagner sa vie)	40
Violence sexuelle	36
Vivre avec l'incertitude	26
Perte d'effets personnels	23
Accès limité aux produits de première nécessité (eau, nourriture, électricité)	22
Être séparé de ses proches	20
Être déplacé ou réfugié	14
Accès limité aux soins de santé (médicaments, hôpital, etc.).	10
Survivre au conflit	9
Issue du conflit	9
Ne pas être en mesure d'être éduqué (aller à l'école)	7
Emprisonnement	6
Être blessé	5
Être humilié	3
Être rejeté par la communauté	1
Devoir prendre les armes (participer aux combats)	1
Autres	9

Source: Enquête d'opinion du Comité International de la CroixRouge (CICR, 2009)

Ils ont également créé les conditions qui empêchent certains membres des familles de revenir dans leurs foyers, rompant ainsi les liens familiaux et les liens sociaux. C'est le cas des personnes qui ont été humiliées en présence de membres de leur famille et ceux qui ont été contraints par les belligérants à blesser les membres de leur propre famille ou communautés. Les dommages psychologiques et le traumatisme causé par ces expériences perdureront pendant toute leur vie pour de nombreuses victimes. Le tableau 3.7 montre les pourcentages des personnes vivant dans la peur en raison des différentes affections causées par les conflits en 2009.

Les conflits ont conduit les populations à vivre dans la crainte quant à leur propre vie, la vie de leurs proches et la peur de perdre le contrôle de leur avenir économique. L'enquête du CICR montre que 54 % des répondants s'inquiètent de perdre une personne aimée et 20 % craignent d'être séparés des membres de leur famille ou de leurs proches parents (CICR, 2009). Beaucoup d'autres personnes sont constamment préoccupées par la crainte d'être déplacées ou de finir réfugiées (14 %), d'avoir un accès limité à l'eau, à la nourriture et à l'électricité (22 %), d'avoir accès aux soins de santé (10 %). Une proportion importante de la population sondée vivait dans l'incertitude (26 %) et faisait face à l'instabilité économique (40 %). Dans l'ensemble, la population des zones affectées par les conflits parlait d'un sentiment d'impuissance dans les situations de conflits et estimait qu'elle n'était pas respectée ni protégée en tant que civils et luttait au quotidien pour sa survie économique (CICR, 2009).

Impact des conflits sur la pauvreté

L'absence de données rend difficile une comparaison adéquate de l'état de la pauvreté, avant et après les conflits armés. Bien qu'un taux de pauvreté de 80 % a été estimé à partir des enquêtes partielles réalisées entre 1985 et 2004, c'est seulement en 2005 qu'une enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages a fourni une définition des seuils de pauvreté adéquate en termes de pauvreté monétaire et de la pauvreté alimentaire. L'enquête estimait que l'incidence de la pauvreté était de 71,3 % (INS, 2005). La pauvreté est plus élevée dans les zones rurales (75,2 %) par rapport aux zones urbaines (61,5 %). En 2010, 65,7 % de la population congolaise vivait audessous du seuil de pauvreté national. Il existe des disparités importantes dans les niveaux de pauvreté, la plus faible incidence de la pauvreté étant observée à Kinshasa (43,6 %) et la plus élevée dans la province de l'Équateur (93,6 %). Il est à noter que deux des trois provinces où le taux de pauvreté est le plus élevé sont des territoires qui ont été occupés pendant la seconde guerre de République démocratique du Congo, à savoir le SudKivu (84,7 %) et la province de l'Équateur (93,6 %).

Les conflits armés ont provoqué une détérioration des conditions de vie dans la plupart des provinces et cela a accru la vulnérabilité économique des ménages. Le tableau 3.8 présente les dépenses quotidiennes en dollars américains calculées à l'aide des données de l'enquête de 2005 sur la consommation et l'emploi (INS, 2005). Les dépenses quotidiennes par habitant étaient inférieures à un dollar américain (0,55 dollar américain) et étaient plus faibles pour les ménages ruraux (0,43 dollars américains) par rapport aux ménages urbains (0,82 \$). Toutefois, les résultats pour les zones urbaines sont grandement influencés par la capitale Kinshasa. En effet, les dépenses quotidiennes pour les zones urbaines passent de 0,82 dollar américain à 0,66 dollar américain lorsque Kinshasa est retiré de l'échantillon. Il est également important de noter les grandes disparités entre les provinces. Dans cinq des 10 provinces, les ménages consacrent moins de la moitié d'un dollar par jour et par personne. Dans les provinces touchées par le conflit (Équateur, Orientale, NordKivu, SudKivu, Maniema et Katanga), les ménages consacrent moins par personne (0,47 dollar américain) que dans les provinces relativement plus stables (0,69 dollar américain), ce qui est une indication du fait que les conflits ont aggravé les conditions économiques des ménages.

Les niveaux de pauvreté et la détérioration de l'état de santé et de l'éducation semblent être en corrélation avec le niveau et la fréquence des conflits (RDC, 2006; UNICEF, 2008). Les conflits ont aggravé la pauvreté, en particulier dans les provinces qui ont été occupées par des groupes rebelles (Équateur, NordKivu, SudKivu, Maniema et Orientale). Par exemple, le Congo de l'est, touché par les conflits, était la région la plus pauvre en 2001 avec un revenu par habitant de 630 dollars américains, comparativement à 1 172 dollars américains pour l'ouest (Kinshasa, BasCongo, Bandundu et Équateur).

Tableau 3.8: Dépenses quotidiennes des ménages par province, 2001

Province	Dépense quotidienne (Dollar E.-U.)	Taille moyenne des ménages	Dépenses par habitant (\$)
Provinces sans conflit			
BasCongo	2,75	1,8	0,57
Bandundu	1,84	4,8	0,38
Kasaï occidental	3,48	5,5	0,63
Kinshasa	7,06	6,0	1,18
Provinces touchées par les conflits			
Équateur	1,77	5,5	0,32
Kasaï oriental	3,11	5,4	0,56
Katanga	2,57	5,3	0,49
Maniema	3,24	5,6	0,58
NordKivu	3,05	5,1	0,56
Orientale	2,31	5,1	0,45
SudKivu	2,50	6,2	0,40
Moyennes:			
Zones urbaines	4,68	5,7	0,82
Zones rurales	2,30	5,3	0,43
Moyennennationale	2,95	5,4	0,55
Provinces sans conflit	3,61	5,24	0,69
Provinces touchées par les conflits	2,58	5,47	0,47

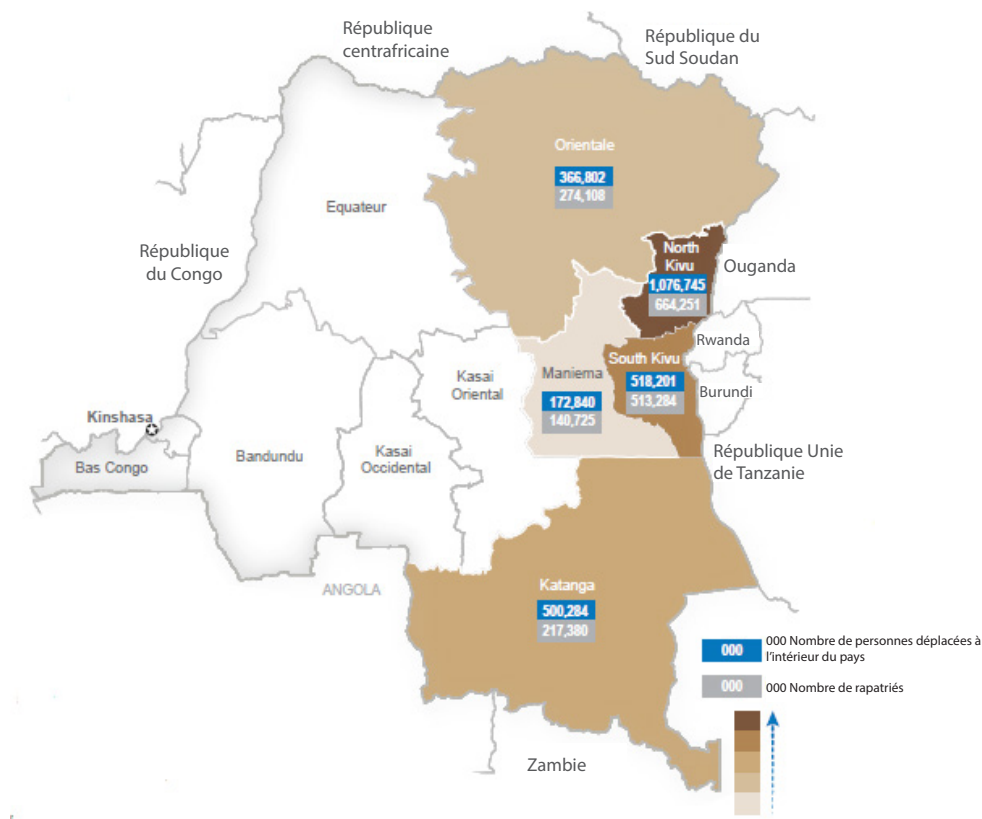
Source: Calculs faits à partir du sondage sur la consommation et l'emploi (INS, 2005).

Déplacement de populations en raison de conflits

Les conflits armés ont provoqué des déplacements de population, les provinces les plus touchées étant les suivantes: NordKivu, SudKivu, Maniema, Katanga et Orientale (carte 3.2). Des groupes armés, tels que le Mouvement du 23 mars (M23), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et les MaiMai, continuaient de menacer les populations civiles, à la date de décembre 2013. Il y a, à la date de mars 2014, un environ 2,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 460 000 réfugiés dans les pays voisins, en particulier au Burundi, au Rwanda et en Tanzanie (OCHA, 2014; UNHCR, 2014). Jusqu'à 700 000 personnes ont été déplacées du fait de la flambée des affrontements entre le M23 et les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) en décembre 2012.

De toutes les personnes déplacées à l'intérieur du pays, 81,4 % sont déplacées en raison de conflits armés, 16,3 % en raison de l'insécurité liée au conflit, tandis que 2,2 % sont déplacées pour d'autres raisons. Ainsi, 97,7 % des déplacements forcés de populations sont liés à des conflits armés. En termes d'hébergement pour les personnes déplacées, 58 % d'entre elles vivent dans des familles d'accueil alors que 42 % vivent dans des sites qui sont gérés par les organisations humanitaires. Avec plus d'une personne déplacée sur deux vivant dans des familles d'accueil, cela implique de fortes contraintes sur les conditions socioéconomiques des ménages d'accueil dans les provinces touchées par le conflit.

Carte 3.2: Personnes déplacées à l'intérieur du pays et rapatriés (mars 2014)



Source: OCHA (2014)

Par rapport à la situation en décembre 2013, le nombre de personnes déplacées avait diminué de 11 % depuis mars 2014 parce que certaines des personnes déplacées ont regagné leur résidence (OCHA, 2014). Cependant, il y a des disparités entre les provinces touchées. Alors que le nombre de personnes déplacées a diminué dans les provinces suivantes: NordKivu, SudKivu, Maniema et Orientale, d'autres personnes déplacées ont été identifiées dans la province du Katanga. Cela peut s'expliquer par le nouvel afflux de personnes déplacées à l'intérieur du pays au cours du premier trimestre de 2014 avec 51,6 % des 190 151 nouvelles personnes déplacées ayant été identifiées au Katanga contre 29,1 % au NordKivu, 9,8 % au Maniema et 9,5 % au SudKivu. La situation des déplacements internes des populations a évolué extrêmement rapidement entre 2011 et 2014. Il y avait 500 000 personnes déplacées au Katanga à la date du mois de mars 2014 contre 50 000 en 2011, soit une augmentation de 900 % sur trois ans.

Les données présentées dans cette section ont montré que les conflits ont provoqué une détérioration importante des conditions de vie de la population, exacerbant l'impact de la crise économique prolongée qui a pris naissance dans les années 1980 et 1990. L'accès aux principaux services sociaux, tels que les soins de santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, s'est détérioré et a atteint de très faibles niveaux. Les régions touchées par les conflits ont relativement beaucoup plus souffert que celles qui n'ont pas été le théâtre de confrontations ouvertes entre les armées. En raison des déplacements de population, de destruction de l'infrastructure et de perturbation des moyens de subsistance familiale et communautaire, les conflits ont provoqué des effets qui vont bien au-delà du nombre de morts directs. Certains de ces effets sont susceptibles de durer le temps d'une vie entière. En effet, les trau-

matismes psychologiques causés par les atrocités de la guerre et la dislocation des familles continueront d'influer sur les victimes et leurs communautés longtemps après la cessation des hostilités. Ces effets doivent être examinés sérieusement lors de la conception de stratégies de développement économique et de reconstruction post-conflit.

3.5 Impact des conflits sur les groupes vulnérables

Impact des conflits sur les filles et les femmes

Les femmes et les filles représentent les groupes les plus vulnérables dans les conflits armés prolongés en République démocratique du Congo (Amnesty International, 2008; Human Rights Watch, 2002, 2009). Les femmes sont une cible privilégiée des rebelles tout autant que des troupes gouvernementales quand il s'agit des violences sexuelles et des viols, qui sont utilisés comme arme à des fins de vengeance contre l'ennemi. Outre les décès et les blessures physiques, les femmes qui sont victimes d'atrocités liées à la guerre souffrent également des traumatismes psychologiques causés par l'humiliation et le rejet par leurs propres familles et communautés en raison des stéréotypes attachés au viol. En outre, étant donné l'importance des femmes pour le bien-être des ménages et de la production nationale, les effets négatifs des conflits sur les femmes ont des répercussions profondes sur l'économie et la société dans son ensemble. Cette section fournit des exemples des différentes dimensions par lesquelles les conflits ont affecté les filles et les femmes.

Impact des conflits sur la mortalité maternelle

Une des manifestations de l'impact des conflits sur les femmes en République démocratique du Congo est une augmentation de la mortalité maternelle. Outre les décès directement liés à des conflits, l'augmentation de la mortalité maternelle est attribuable à la détérioration des conditions de vie en raison des déplacements de population dans le pays et au-delà des frontières (réfugiés). En outre, les conflits ont accru la mortalité maternelle du fait de la destruction et du pillage des infrastructures de santé, ce qui a sérieusement dégradé la disponibilité et la qualité des services de santé. Femmes et enfants ont été les principales victimes de cette détérioration des services de santé (UNFPARDC, 2008).

La mortalité maternelle a été estimée à 870 pour 100 000 naissances vivantes en 1995. Dans les cinq ans qui ont suivi le début de la guerre de 1996, elle est passée à 1 289 décès pour 100 000 naissances vivantes, ce qui était largement supérieur à la moyenne de 870 dans les pays d'Afrique (RDC, 2002). La mortalité maternelle a diminué avec la réduction des conflits, mais reste élevée; elle a été estimée à 549 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2007 (RDC, 2008). Il s'agit d'une illustration des effets négatifs durables des conflits sur les conditions de santé de la femme.

Violences sexuelles dans les périodes de conflits

La violence sexuelle est un phénomène généralisé dans tout le pays depuis le début des guerres. Cependant, il est plus aigu dans les provinces orientales qui ont le plus souffert des conflits armés (UN OHCHR, 2010). On estime qu'entre 40 000 et 60 000 femmes ont été violées dans l'Est de la République démocratique du Congo entre 1996 et 2002 (Sow, 2006). La totalité des 25 000 cas de viol signalés en 2005 ont eu lieu dans les régions orientales. La reprise du conflit au Nord-Kivu en septembre 2007 a été associée à une augmentation du nombre de cas signalés de violences sexuelles dans la province. Les viols et les violences sexuelles sont couramment utilisés comme arme de guerre dans l'Est de la République dé-

mocratique du Congo par tous les groupes armés et les forces gouvernementales (Goodwin, 2003; Nolen, 2005). Les viols répétés ont été utilisés comme une stratégie de vengeance quand une ville ou une communauté est reprise par un groupe armé opposé.

Les forces armées de la République démocratique du Congo ont également été accusées de se livrer à des violences sexuelles, comme c'est souvent le cas dans les pays africains déchirés par la guerre. Par exemple, il a été rapporté que les soldats infectés par le VIH ont intentionnellement utilisé le viol comme arme de guerre dans la région des Grands Lacs, au Mozambique, au Libéria et en Sierra Leone (Elbe, 2002). Un rapport de l'Office du Haut Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU en 2010 (UN OHCHR, 2010) déclarait que «la violence en République démocratique du Congo, en fait, accompagnait l'apparente utilisation systématique du viol et de l'agression sexuelle par toutes les forces combattantes». Ainsi, la violence sexuelle est devenue un instrument de terreur et d'esclavage sexuel.

Le tableau 3.9 présente les cas de violences sexuelles en 2007, par province. Alors que le phénomène s'est répandu dans tout le pays, la situation était pire dans les provinces touchées par le conflit. Les provinces Orientale et du NordKivu ont été les plus touchées, ce qui représente plus de la moitié des cas de violence sexuelle signalés cette année-là. Un aspect dramatique de la violence contre les femmes, c'est que la violence sexuelle est principalement perpétuée contre les jeunes filles âgées de moins de 18 ans. À l'exception de deux provinces (NordKivu et SudKivu), les adolescentes représentaient plus de 65 % des victimes de violences sexuelles.

Il est clair que les femmes et les filles ont souffert plus que les hommes et de façon disproportionnée durant les conflits, dans la mesure où les combattants de tous les côtés ont utilisé le viol comme arme de guerre. Les effets des viols et des autres formes de violence sexuelle contre les femmes vont au-delà des souffrances physiques et des handicaps; ils compromettent également la santé psychologique et la vie sociale des victimes, pour le reste de leur vie. Pourtant, ces effets restent généralement ignorés des interventions durant la guerre aussi bien que dans les programmes de reconstruction après les conflits. Un

Tableau 3.9: Incidence de la violence sexuelle par province en 2007

Province	Cas	% du nombre total de cas	% de victimes de moins de 18 ans
Bandundu	488	5	86,9
BasCongo	379	3.9	75,5
Équateur	211	2.2	65,9
Kasaï Oriental	772	7,9	90,9
Kasaï Occidental	756	7.7	70,7
Katanga	281	2.9	65.1
Kinshasa	554	5.7	68.1
Maniema	551	5.6	69
Orientale	1957	20.1	64,7
NordKivu	3063	31,4	35.1
SudKivu	745	7.6	23,3

Source: UNFPARDC (2008)

des objectifs du présent rapport est de sensibiliser le public à ces effets et encourager leur intégration dans la conception de stratégies d'intervention par le gouvernement de la République démocratique du Congo et ses partenaires au développement.

Impact des conflits sur les enfants

Conflits et mortalité des enfants de moins de 5 ans

Les données disponibles permettent la comparaison de la mortalité infantile avant, pendant et après les conflits, en examinant les tendances de la mortalité néonatale, de la mortalité postnatale, de la mortalité infantile, la mortalité juvénile et la mortalité infantojuvénile. Le tableau 3.10 fait état des taux de mortalité infantile tirés de l'enquête de 2007 sur la démographie et sur la santé (RDC et UNICEF, 2008). Entre 1992 et 1996, une période que nous pouvons considérer comme précédant les conflits, 92 enfants sur 1000 en moyenne mourraient avant leur premier anniversaire, 38 mourraient avant l'âge d'un mois et 58 entre 1 et 12 mois. La mortalité infantile a augmenté pendant la période des hostilités intensives (1997 – 2002) s'établissant à 98 pour 1000 naissances vivantes. Pendant ce temps, plus d'enfants sont morts âgés d'1 à 12 mois par rapport à la période 1992-1997. Il y a une diminution dans la mortalité infantile après 2002, probablement en raison de l'amélioration des conditions de sécurité après le cessez-le-feu.

Il y a eu aussi une diminution du nombre d'enfants qui mourraient avant d'atteindre leur cinquième anniversaire (telle que mesurée par le taux de mortalité infantojuvénile) par rapport à la période 1992-2007, mais il existe des disparités considérables selon les lieux de résidence et les provinces. Le taux de mortalité est plus élevé en milieu rural (177) qu'en milieu urbain (122). À l'exception du Nord-Kivu, les taux de mortalité infantile sont plus élevés dans les provinces qui ont connu l'occupation des groupes rebelles et des troupes étrangères. Dans la province du Maniema, par exemple, 219 enfants pour 1000 naissances vivantes sont morts en moyenne entre 1997 et 2007 avant d'atteindre leur cinquième anniversaire. En moyenne, 165 enfants pour 1000 naissances sont morts entre 1997 et 2007 dans les provinces touchées par le conflit, par rapport à 150 dans les provinces non touchées.

Tableau 3.10: Mortalité infantile par province et par lieu de résidence (milieu urbain/rural) 1992-2007)

Période	Zone administrative	Mortalité néonatale	Mortalité postnéonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infantojuvénile
1992-1997	RDC	38	58	96	84	172
1997-2002	RDC	37	61	98	74	165
2002-2007	RDC	42	50	92	62	148
1997-2007	Provinces non touchées par les conflits					
	Bandundu	46	58	103	57	154
	BasCongo	46	81	127	66	185
	Kasaï Occidental	35	60	95	69	158
	Kinshasa	31	42	73	31	102
	Provinces touchées par les conflits					

Période	Zone administrative	Mortalité néonatale	Mortalité postnéonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
	Équateur	46	56	102	74	168
	Kasai Oriental	33	50	82	68	145
	Katanga	49	45	94	66	154
	Maniema	54	75	129	103	219
	NordKivu	17	40	57	47	102
	Orientale	37	51	89	100	179
	SudKivu	46	80	126	68	186
	Provinces sans conflit	40	60	100	56	150
	Provinces en conflit	40	57	97	75	165
	Zone urbaine	30	44	74	51	122
	Zone rurale	46	62	108	78	177
	RDC	40	55	95	67	155

Source: RDC et UNICEF (2008). Remarque: les taux de mortalité sont indiqués pour 1000 naissances vivantes.

Le tableau 3.11 compare les taux de mortalité infantile et les taux de mortalité infantojuvénile entre 2001 et 2010 (données tirées de RDC (2002) et RDC (2011)). Les données montrent une tendance à la baisse des deux indicateurs par rapport à leurs niveaux de 1995. La probabilité que les enfants meurent avant leur premier anniversaire est passée de 144 décès pour 1000 naissances vivantes en 1995 à 126 en 2001 et 97 en 2010. La même tendance est observée pour la probabilité que les enfants meurent avant leur cinquième anniversaire (RDC et UNICEF, 2008). À l'exception du Maniema, les taux de mortalité ont diminué au fil du temps dans toutes les provinces. Notons, cependant, que les taux de mortalité restent très élevés. Ainsi, la situation des enfants reste une cause majeure de préoccupation, surtout en considération des effets dévastateurs des conflits sur le secteur de la santé.

Tableau 3.11: Mortalité infantile par province et lieu de résidence en 2001 et en 2010

Province	Mortalité infantile		Mortalité infantojuvénile
	2001	2010	2001
Provinces sans conflit			
Bandundu	100	100	100
BasCongo	43DTS	93	43DTS
Kasaï Occidental	136	99	136
Kinshasa	83	60	83
Provinces enconflit			
Équateur	146	104	146
Kasaï Oriental	125	96	125
Katanga	135	111	135
Maniema	122	126	122
NordKivu	140	82	140
Orientale	143	93	143
SudKivu	147	101	147
Provinces sans conflit	113	88	113
Provinces enconflit	137	102	137
Zone urbaine	91	71	91
Zone rurale	144	105	144
RDC	126	97	126

Source: RDC (2002); RDC (2011). Remarque: les taux de mortalité sont indiqués pour 1000 naissances vivantes.

Impact des conflits sur la nutrition des enfants

La malnutrition infantile est une cause de grande préoccupation en République démocratique du Congo. Les enquêtes en grappes à indicateurs multiples menées en 1995 (RDC, 1996), 2001 (RDC, 2002) et 2010 (RDC, 2011), ainsi que l'enquête démographique et de santé réalisée en 2007 (RDC, 2008), offrent quelques aperçus sur les tendances entre l'avant et l'après des conflits. Le tableau 3.12 présente des données sur la malnutrition chronique (taille / âge), la malnutrition aiguë (poidstaille) et l'insuffisance pondérale (poids selon l'âge) chez les enfants de moins de cinq ans, de 1995 à 2010.

Près d'un enfant sur quatre âgés de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale en 2010. La proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale a augmenté après 1995 et durant les conflits de 24,2 % en 1995 à 31,1 % en 2001 et a chuté à 25,1 % en 2007. La baisse de cet indicateur en 2001 et en 2010 était consécutive à la fin de la deuxième guerre de la République démocratique du Congo, mais son niveau restait encore élevé.

En outre, la proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance global (soit des formes modérées et graves) a augmenté durant les conflits jusqu'en 2007. Les formes graves de malnutrition ont suivi les mêmes tendances. Par exemple, après une détérioration prononcée entre 1995 et 2001, passant de 6 % à 13,4 %, la proportion d'enfants souffrant d'émaciation grave a chuté à 10 % en 2007 et à 8,5 % en 2010.

Tableau 3.12: État nutritionnel des enfants de moins de 5 ans de 1995 à 2010 (%)

		1995	2001	2007	2010
Global	Retard de croissance (taille / âge): général	20,6	38,2	45,5	43,4
	Retard de croissance: grave	24,6	20,3	24,2	22,2
	Émaciation (poidstaille): générale	6,1	13,4	10,0	8,5
	Émaciation: grave	3,5	3,1	4,3	2,8
	Insuffisance pondérale (poids selon l'âge): générale	24,2	31,1	25,1	24,2
	Insuffisance pondérale: grave	10,2	9,4	8,4	8,4
Zone urbaine	Retard de croissance (taille / âge): général	16,1	28,9	36,7	33,7
	Retard de croissance: grave	12,0	13,4	17,5	15,0
	Émaciation (poidstaille): générale	3,8	12,1	10,3	7,2
	Émaciation: grave	2,7	2,5	4,9	2,2
	Insuffisance pondérale (poids selon l'âge): générale	17,2	22,0	18,9	16,8
	Insuffisance pondérale: grave	5,8	5,1	6,5	5,4
Zone rurale	Retard de croissance (taille / âge): général	22,4	42,6	51,5	46,9
	Retard de croissance: grave	29,5	23,7	28,7	24,8
	Émaciation (poidstaille): générale	7,0	14,1	9,9	9,0
	Émaciation: grave	3,8	3,4	3,9	3,0
	Insuffisance pondérale (poids selon l'âge): générale	26,7	35,5	29,3	26,8
	Insuffisance pondérale: grave	11,9	11,5	9,7	9,5

Source: Calculs réalisés à l'aide des données extraites des rapports officiels (RDC, 1996, 2002, 2008, 2011).

L'ampleur des effets des conflits sur la malnutrition des enfants varie considérablement entre les régions. Les données dans les tableaux 3.13 et 3.14 montrent que les provinces qui ont été sous occupation pendant la guerre de 1998-2002 ont une incidence plus élevée de malnutrition infantile. En 2001, au moins quatre enfants sur 10 ont été touchés par un retard de croissance dans les provinces suivantes: Équateur (40,7 %), NordKivu (45,4 %), Maniema (45,5 %) et SudKivu (47,6 %), par rapport aux provinces qui sont restées relativement stables sous l'autorité du gouvernement central, telles que Kinshasa (19,9 %) et Bandundu (36,7 %).

Bien que la situation se soit aggravée dans toutes les provinces pour les enfants nés entre 2002 et 2007, une proportion plus élevée de retard de croissance a été observée dans les provinces touchées par le conflit jusqu'en 2010, en particulier dans le NordKivu et le SudKivu. En outre, l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans s'aggrave avec l'âge. Ce sont des indications du fait que les conflits armés détériorent les conditions de vie des foyers, rendant difficile et souvent impossible pour les familles de fournir une alimentation adéquate à tous leurs enfants.

Tableau 3.13: État nutritionnel des enfants de moins de 5 ans par province: cas modérés et graves (%)

Province	Retard de croissance			Émaciation		Insuffisance pondérale	
	2001	2007	2010	2001	2007	2010	2001
Provinces sans conflit							
Bandundu	36,7	46,8	36,6	36,7	46,8	36,6	36,7
BasCongo	43,1	45,7	47,9	43,1	45,7	47,9	43,1
Kasaï Occidental	38,7	48,2	53,3	38,7	48,2	53,3	38,7
Kinshasa	19,9	23,4	23,9	19,9	23,4	23,9	19,9
Provinces touchées par les conflits							
Équateur	40,7	50,9	40,8	40,7	50,9	40,8	40,7
Kasaï Oriental	36,6	49,2	44,0	36,6	49,2	44,0	36,6
Katanga	38,3	45,0	42,6	38,3	45,0	42,6	38,3
Maniema	45,5	43,9	40,3	45,5	43,9	40,3	45,5
NordKivu	45,4	53,6	58,3	45,4	53,6	58,3	45,4
Orientale	39,8	46,2	44,8	39,8	46,2	44,8	39,8
SudKivu	47,6	55,5	50,5	47,6	55,5	50,5	47,6
Provinces sans conflit	34,4	40,9	38,7	34,4	40,9	38,7	34,4
Provinces touchées par les conflits	40,8	48,8	45,8	40,8	48,8	45,8	40,8

Source: Calculs réalisés à l'aide des données extraites des rapports officiels (RDC, 2002, 2008, 2011)

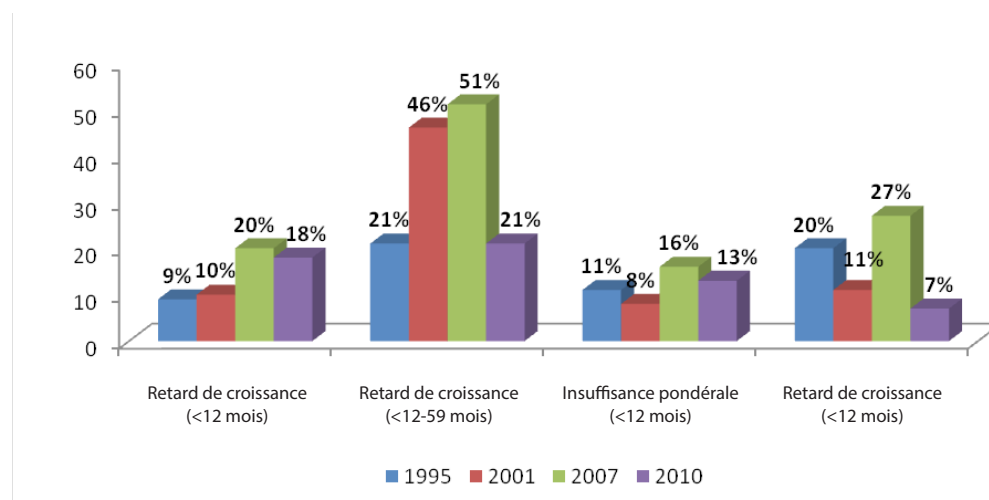
Tableau 3.14: État nutritionnel des enfants de moins de 5 ans par province: cas graves (%)

Province	Retard de croissance			Émaciation			Insuffisance pondérale		
	2001	2007	2010	2001	2007	2010	2001	2007	2010
Provinces sans conflit									
Bandundu	19,6	25,5	16,9	4,5	2,7	4,8	10,7	9,00	6,90
BasCongo	23,6	24,5	13,3	1,4	3,8	1,9	10,8	7,50	10,9
Kasaï occ.	21,7	25,6	27,9	3,9	5,5	2,2	10,1	9,60	13,6
Kinshasa	8,40	8,80	8,80	2,7	1,9	1,7	4,20	2,60	3,90
Provinces de conflit									
Équateur	20,4	29,5	20,4	4,4	5,7	3,9	8,80	14,5	8,60
Kasaï Oriental	20,4	24,0	24,0	3,5	7,5	3,2	9,50	12,9	10,8
Katanga	19,5	25,1	21,5	3,1	6,4	2,8	11,5	6,50	6,70
Maniema	24,6	21,0	21,3	3,0	4,5	2,3	9,10	2,90	5,10
NordKivu	24,2	28,2	35,0	3,1	3,8	1,8	7,90	6,10	10,2
Orientale	20,9	25,3	22,4	1,4	2,5	3,1	7,10	6,40	8,60
SudKivu	27,5	31,4	26,9	4,1	2,5	1,5	13,3	7,00	9,40
Provinces sans conflit	18,2	21,2	17,4	3,4	3,3	3,0	5,9	12,5	8,0
Provinces touchées par les conflits	21,8	26,4	24,2	3,0	5,1	2,8	9,7	9,2	8,0

Source: (RDC, 2002, 2008, 2011)

La détérioration de la nutrition infantile en raison des conflits peut être constatée en examinant la situation après 1995. Environ 46 % des enfants nés depuis le début des conflits et dont l'âge était de 12 à 59 mois en octobre 2001 avaient un retard de croissance, comparé à 10 % des enfants âgés de moins de 12 mois (figure 3.11). La situation s'est aggravée pour les enfants nés entre 2002 et qui n'avaient pas atteint leur cinquième anniversaire en mars 2007 dans la province de Kinshasa ou en août 2007 dans les autres provinces. En fait, 51 % d'entre eux ont subi un retard de croissance par rapport à 20 % pour les enfants âgés de moins de 12 mois. Le doublement de la proportion d'enfants de moins de 1 an présentant un retard de croissance entre les deux années signale l'aggravation des conditions de vie dans les foyers à la suite de conflits armés. Cela est également montré par l'amélioration de l'état nutritionnel après 2007 en raison de l'amélioration de la stabilité.

Figure 3.11: État nutritionnel des enfants de moins de 5 ans par groupe d'âge (%)



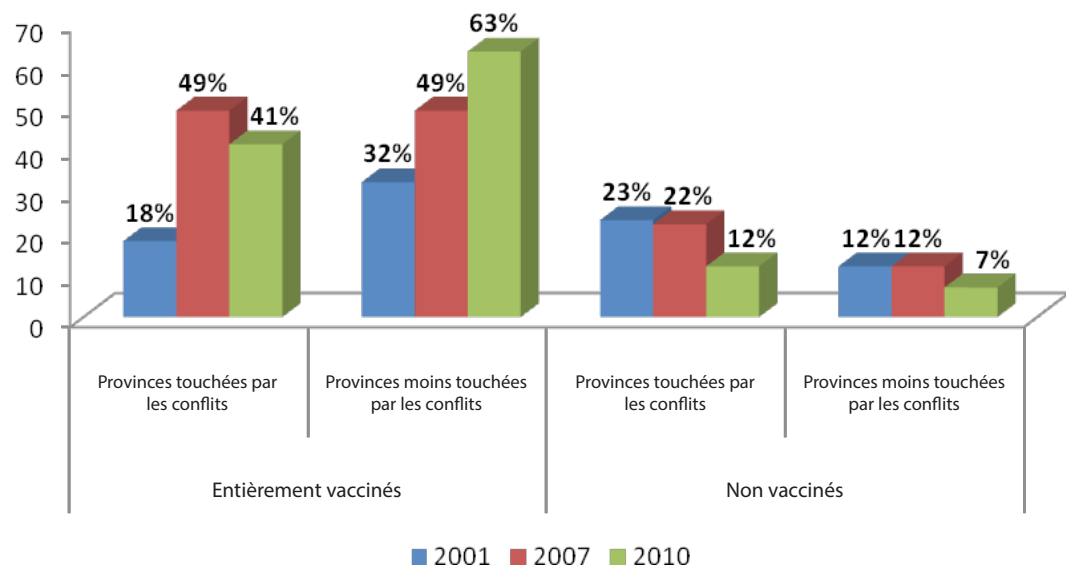
Source: Calculs réalisés à l'aide des données extraites des rapports officiels (RDC, 1996, 2002, 2008, 2011).

Impact des conflits sur la vaccination des enfants

Les conflits ont affecté les conditions sanitaires par d'autres moyens, tels que la perturbation des programmes de vaccination. La réduction du financement gouvernemental pour le secteur de la santé et la dégradation résultante de l'infrastructure ont réduit l'accès aux services de vaccination, en particulier dans les zones rurales. La couverture vaccinale de quatre vaccins (BCG, DTC3, VPO3 et VAR) était inférieure à 40 % en 1991, à l'exception du BCG (67 %). Les taux de couverture vaccinale étaient inférieurs à leur niveau de 1991 en 1995 pour trois des vaccins: 47 % contre 67 % pour le BCG, 27 % contre 35 % pour le DTC3, 28 % contre 34 % pour VPO3 (RDC, 1996). Malgré certaines améliorations, la couverture en matière d'immunisation reste faible, et une proportion importante d'enfants n'a pas reçu ses vaccins: 19 % en 2001, 18 % en 2007 et 10 % en 2010.

Les données de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2001 recueillies entre avril et octobre 2001 (RDC, 2002) et celles de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2010 réalisée entre février et avril 2010 (RDC, 2011) peuvent aider à évaluer l'impact des conflits sur les campagnes de vaccination. L'échantillon de chaque enquête inclut les enfants nés environ deux ans avant la période d'enquête. L'analyse est révélatrice quand on compare les provinces touchées par les conflits et celles qui n'ont pas été touchées (figure 3.12). La proportion des enfants qui ont reçu tous les vaccins requis a augmenté régulièrement dans les provinces relativement stables. Dans les régions touchées par les conflits, elle a augmenté en 2001-2007, mais a diminué en 2007-2010. La proportion d'enfants qui n'ont jamais reçu aucune vaccination du tout était plus élevée dans les provinces touchées par les conflits. Les données montrent l'impact négatif des conflits sur le programme national de vaccination. Même dans les provinces qui ont été moins touchées par les conflits, la proportion d'enfants âgés de 0 à 23 mois ayant reçu tous les vaccins est loin de la cible des 80 % du programme élargi de vaccination national. Plus de la moitié (58 %) des enfants nés en 2008 et qui étaient âgés de 0 à 23 mois au moment de l'enquête de 2010 n'avaient pas reçu de vaccination complète contre la tuberculose, la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche et la rougeole.

Figure 3.12: Enfants entièrement vaccinés et enfants non vaccinés par zone de conflit



Source: Données extraites des différents rapports officiels (RDC, 1996, 2002, 2008, 2011)

Impact des conflits sur la pauvreté des enfants et les privations

La République démocratique du Congo a une population très jeune, où 53 % de la population totale avait moins de 18 ans en 2010. Environ 37 % de ces enfants vivent dans des zones touchées par les conflits (Équateur, Katanga et Orientale) (RDC et UNICEF, 2008). Cela implique la forte exposition des enfants aux conflits. Les enfants sont touchés de manière plus disproportionnée par les guerres que la population générale en raison de leur plus haut degré d'exposition au caractère pluridimensionnel de la vulnérabilité. Par conséquent, des mesures agrégées de l'incidence de la pauvreté qu'entraînent les guerres sont susceptibles de sous-estimer les effets sur les enfants. L'UNICEF considère la pauvreté des enfants comme «un environnement qui est préjudiciable à leur développement mental, physique, émotionnel et spirituel». Elle a proposé la définition suivante de la pauvreté des enfants (UNICEF, 2005, p. 18): «Les enfants vivant dans la pauvreté font l'expérience des privations des ressources matérielles, spirituelles et émotionnelles nécessaires pour survivre, se développer et prospérer, ce qui rend incapable de jouir de leurs droits, d'atteindre leur plein potentiel ou de participer en tant que membres à part entière de la société.» Ainsi, conclut l'UNICEF, «les formes de pauvreté dont les enfants font l'expérience avec leurs mains, leur esprit et leur cœur sont étroitement liées» (UNICEF, 2005, P. 18). Les données concernant la République démocratique du Congo illustrent clairement cette nature multidimensionnelle de la pauvreté des enfants et comment la pauvreté des enfants a été aggravée par les conflits.

Le niveau de pauvreté des enfants (76,6 %) est plus élevé que le niveau de pauvreté national (71,3 %), selon le seuil international de pauvreté d'un dollar par jour et par personne (RDC et UNICEF, 2008). En outre, les enfants souffrent de diverses formes de privation, y compris le manque d'accès à des services décentes en matière de logement, d'eau, de nourriture, d'éducation et de santé (tableau 3.15)³³. Les formes graves de privation les plus importantes

33 Selon la République démocratique du Congo et le document UNICEF (2008), un enfant souffre de privations modérées, si il ou elle vit dans une maison de 4 personnes par chambre, sans aucune installation sanitaire et sans accès à l'eau potable à une distance de marche de moins de 30 minutes; si il ou elle souffre d'une

Tableau 3.15: Proportion d'enfants souffrant de graves privations (%)

Nature des privations	Zones sans conflit	Zones touchées par les conflits	Niveau national		
			Global		
Logement	34,5	37,1	37,5	Logement	34,5
Toilettes	11,1	11,4	12,0	Toilettes	11,1
Eau potable	64,4	77,5	73,0	Eau potable	64,4
Information	79,8	82,3	68,7	Information	79,8
Éducation	23,9	36,8	32,7	Éducation	23,9
Nutrition	22,1	26,9	28,9	Nutrition	22,1
Santé	57,0	61,1		Santé	57,0

Source: RDC et UNICEF (2008)

pour les enfants au niveau national concernent le manque d'accès à l'eau potable (73 %), à l'information (68,7 %) et au logement (37,5 %). Les enfants des zones rurales sont plus privés que les enfants des zones urbaines: 87,8 % des zones rurales, contre 38,3 % des zones urbaines. C'est encore une autre indication de l'impact direct des guerres, qui ont eu lieu en grande partie dans les zones rurales.

Impact des conflits sur le bien-être de la jeunesse

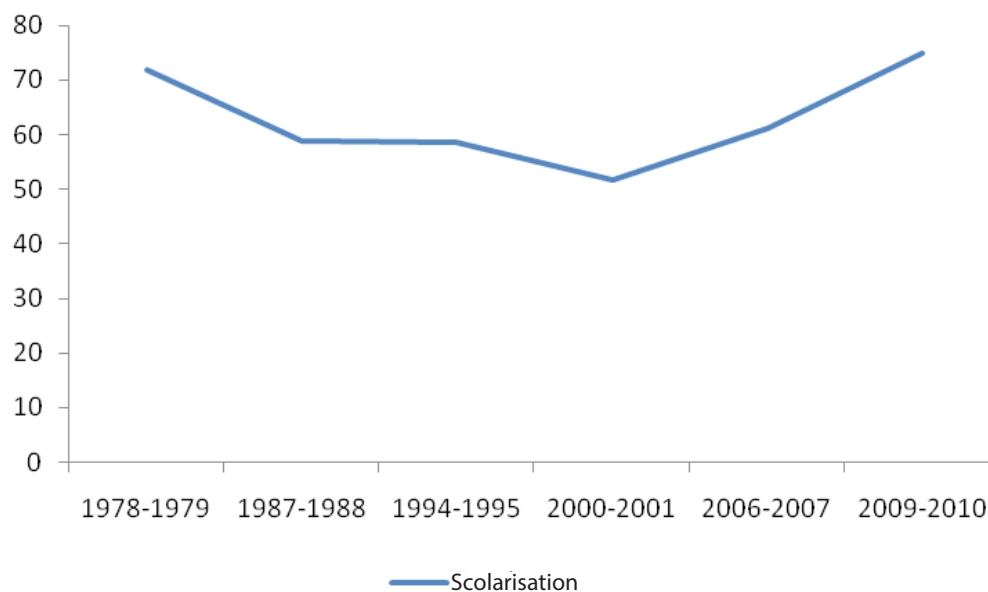
Impact sur les performances scolaires

Comme dans d'autres domaines du développement social, les conflits en République démocratique du Congo ont accentué la dégradation des résultats scolaires qui a commencé dans les années 1980. De 72 % en 1978-79, le taux de scolarisation était tombé à 59 % en 1995 (RDC, 1996). Cinq ans après le début des conflits armés, seuls 52 % des enfants de 6 à 11 ans étaient scolarisés. Bien que ce taux ait augmenté depuis la fin des conflits, il a récemment rattrapé le niveau atteint à la fin des années 1970 (soit 74,8 % en 2010) (figure 3.13). La réussite académique est nettement plus faible dans les provinces touchées par les conflits. En 2001, le taux de réussite était de 61,5 % dans les provinces non touchées contre 46,2 % dans les provinces touchées par les conflits (RDC, 2002). Ces proportions sont passées à 80,2 % et 72 %, respectivement, en 2010 (RDC, 2011). Pour ces deux années, la réussite académique dans les provinces touchées par le conflit est plus faible que la moyenne nationale (52 % en 2001 et 75 % en 2010) alors qu'elle était au-dessus de la moyenne nationale dans les provinces non touchées. En outre, la réussite académique demeure inférieure pour les filles par rapport aux garçons. Pour les garçons, en 2001, le taux de réussite était de 49 % dans les zones de conflit et 64 % dans les zones non touchées. Les taux correspondants pour les filles étaient de 46 % et de 59 % de la même année. L'écart a presque été rattrapé en 2010 dans les zones sans conflit (81,5 % contre 80 %), mais il est encore considérable dans les zones touchées par les conflits (75 % contre 68 %).

La réussite académique est très faible au niveau secondaire. En 2010, par exemple, seuls 32 % des enfants dans la tranche d'âge correspondant à l'enseignement secondaire étaient

des trois formes de malnutrition modérée, n'a pas terminé l'école primaire ou n'étudie pas et n'a pas accès à l'information via la radio ou la télévision, ou à un traitement approprié contre les infections respiratoires aiguës. La privation grave correspond au cas où l'enfant vit dans un logement de 5 personnes par chambre, dans un foyer qui n'a aucun accès à l'eau à moins de 30 minutes de marche ou qui utilise l'eau des ruisseaux ou des sources qui ne sont ni protégées ni améliorées; si il ou elle souffre d'une des trois formes de malnutrition grave, n'a pas terminé l'école ou ne l'a jamais fréquentée et n'a pas accès à l'information via la radio, ni à un traitement approprié contre les infections respiratoires aiguës.

Figure 3.13: Taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans



Source: Compilé à l'aide de données provenant de différents rapports officiels (RDC (1996); (RDC, 2002, 2008, 2011))

effectivement scolarisés. Alors que certains des facteurs expliquant cette réussite académique inférieure au niveau secondaire peuvent être communs à toutes les provinces, il y a des différences significatives entre les provinces qui ont été touchées par les conflits par rapport à celles qui ne l'ont pas été. Le taux de réussite net au secondaire était de 26,1 % dans les provinces touchées par les conflits contre 42,5 % dans les provinces non touchées.

Les conflits ont également détérioré le taux de rétention dans le système éducatif. Au cours de cette période, la proportion d'enfants entrant en première année et terminant la cinquième année était d'environ 25 % entre 1995 et 2001, ce qui signifie que les trois quarts des enfants ont abandonné le système. Une amélioration progressive a été observée par la suite, quand le taux de rétention a atteint 40 % en 2007 et 75 % en 2010. Les effets des conflits ont été le plus ressentis dans le Nord-Kivu, où seulement 5,3 % des étudiants qui sont entrés en première année ont atteint la cinquième année.

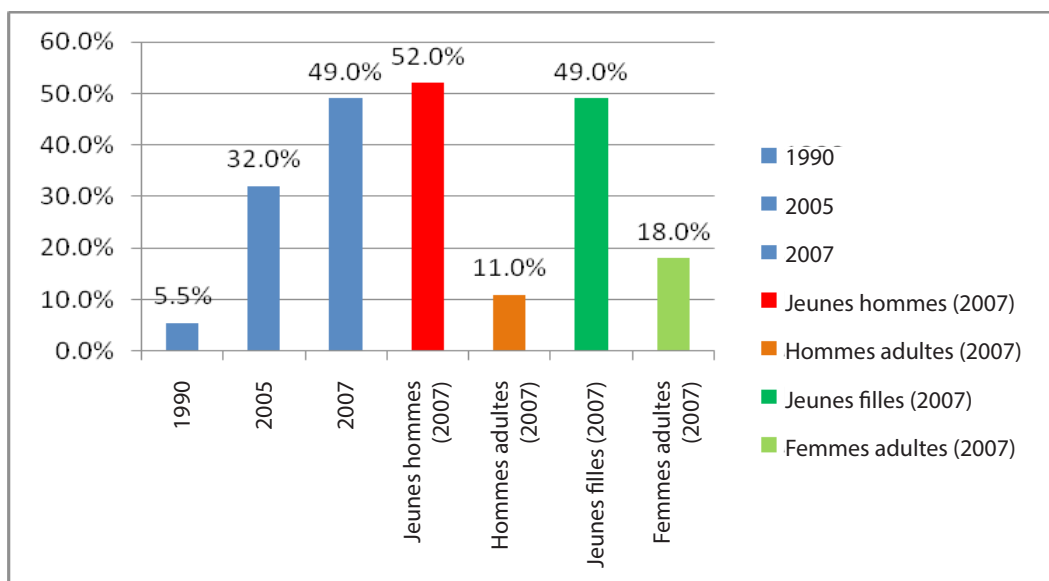
Les effets négatifs des conflits sur la scolarisation peuvent être clairement illustrés en prenant en considération les groupes d'âge entre 6 et 14 ans. Ici, les tranches d'âge de 6 à 9 ans et de 10 à 14 ans sont examinées pour l'année 2001. La proportion d'enfants nés entre 1992 et 1995 et qui étaient censés être scolarisés, mais ne l'étaient en fait pas entre 1998 et 2001 (période du conflit) est plus grande (57 %) que celle des enfants nés entre 1987 et 1991 et qui ont dû entrer dans le système scolaire entre 1993 et 1997 (35 %). Par conséquent, les conflits, qui ont commencé en 1996, ont privé d'accès à l'école plus de la moitié des enfants. La proportion des filles dans les deux groupes d'âge est supérieure à celle des garçons: 58 % contre 55 % dans le groupe des 6 à 9 ans et 40 % contre 30 % dans le groupe des 10 à 14 ans. L'accès de la jeunesse à l'éducation a été entravé via deux canaux par l'insécurité du conflit: les déplacements et l'affaiblissement de la capacité des parents à payer les frais de scolarité (Seymour, 2001). Dans les zones rurales, la présence de soldats a considérablement réduit la sécurité du transport vers l'école pour les étudiants, ainsi que la capacité des familles à exercer les activités génératrices de leurs revenus pour payer l'école.

Chômage des jeunes et opportunités perdues

En mettant en péril l'accès à l'éducation formelle des jeunes hommes et femmes, les conflits ont réduit leur chance de contribuer au développement de leur pays. La jeunesse de la République démocratique du Congo considère l'éducation formelle comme un mécanisme de protection, comme quelque chose qui leur permet d'être indépendant et de «se réaliser» dans la vie et qui leur donne la capacité de s'exprimer, de «trouver leur voix» et de participer à la vie publique (Seymour, 2001).

L'occasion pour les jeunes de se réaliser et s'exprimer est acquise grâce à un emploi décent. Toutefois, le chômage des jeunes reste très répandu dans le pays. La figure 3.14 montre que le chômage des jeunes au niveau national a augmenté de façon alarmante au fil des ans depuis 1990. De 5,5 % en 1990, le chômage des jeunes est passé à 32,2 % en 2005 et à 49 % en 2007 (RDC, 2005, 2008). En 2007, les jeunes au chômage représentaient 70 % du nombre total des chômeurs dans le pays. Le chômage était plus élevé chez les jeunes hommes (52 %) et chez les femmes (49 %) par rapport à celui des adultes (25 à 49 ans): 11 % pour les hommes et 18 % pour les femmes. Les données illustrent la mesure dans laquelle les conflits ont des effets profonds à cause de la destruction des chances d'épanouissement pour des générations d'enfants qui se voient refuser l'occasion de trouver un emploi rémunérateur.

Figure 3.14: Chômage des jeunes: tendances et niveau selon le sexe, 1990-2007



Source: RDC (2005, 2008)

Conflits, travail des enfants et enfants soldats

Les guerres en République démocratique du Congo ont accru le travail des enfants et d'autres formes d'exploitation en plus de la participation directe des enfants en tant que combattants (Amnesty International, 2003). En créant une situation d'insécurité et des déplacements massifs de populations, les guerres ont placé beaucoup d'enfants dans des situations sans protection car ils ont été séparés de leurs familles. Ces enfants sont devenus des cibles pour le recrutement par les groupes rebelles et les milices. Des recrutements forcés ont eu lieu dans les écoles, dans la rue, dans les camps de réfugiés ou de déplacés, ou dans les propres foyers des enfants, à la pointe du fusil. Les enfants ont également rejoint les groupes armés considérés comme le seul moyen de survivre après avoir perdu des membres de leur famille ou en réponse à la pauvreté et la privation généralisées. La République démocratique du Congo a estimé avoir la plus grande concentration d'enfants soldats dans le monde, au plus fort de la guerre, avec environ 30 000 enfants associés aux forces armées ou aux groupes de miliciens, dont 30 % à 40 % étaient des femmes (Amnesty International, 2003). Les enfants ont non seulement été utilisés comme soldats mais aussi comme porteurs, espions et esclaves sexuels.

Cependant, quelle que soit la manière et les motifs ou le processus par lequel ils ont fini par devenir enfants soldats, ces enfants ont essuyé les conséquences des conflits, des maladies et de la mort, non seulement en tant que victimes, mais aussi en tant que témoins et parfois participants forcés dans des crimes qui infligent un traumatisme psychologique permanent (Amnesty International, 2003). Beaucoup d'enfants ont perdu la vie, du fait de la malnutrition et de l'épuisement dû aux conditions difficiles; d'autres ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires. Il est impossible d'estimer avec précision le nombre d'enfants soldats tués ou blessés, car beaucoup ont été enterrés dans des charniers ou jetés dans les cours d'eau, les latrines et les buissons.

La privation induite par les conflits prolongés et la pression qui en résulte sur la population, en particulier pour les ménages pauvres, a causé des niveaux élevés du travail des enfants. On estime que 42 % des enfants en République démocratique du Congo sont engagés dans le travail des enfants, la proportion la plus élevée de la région des Grands Lacs, par rapport au Burundi (19 %), au Rwanda (35 %), à la Tanzanie (21 %) et à l'Ouganda (25 %) (UNDP, 2013, 2014b). Il est clair que les guerres ont créé une génération perdue d'enfants et que leurs effets affecteront la vie de ces enfants longtemps après qu'ils auront surmonté les cicatrices physiques et émotionnelles qui y sont associées.

Impact des conflits sur les maladies contagieuses

Traditionnellement, les analyses sur l'impact des guerres tendent à se concentrer sur les pertes liées à la violence et survolent les nombreuses pertes dues aux conditions de santé créées par les conflits. Dans le cas de la République démocratique du Congo, les conflits ont été associés à une augmentation des décès par maladies infectieuses à travers deux canaux particuliers: 1) le fait que de grandes parts des populations ont dû quitter leur foyer et se réfugier dans la jungle et souffrent des effets du manque de vêtements adéquats, de nourriture et d'eau potable, 2) les maladies sexuellement transmissibles en raison de la violence sexuelle contre les femmes et les filles (Eriksson, Baaz et Stern, 2010). Des enquêtes montrent une forte association entre les morts violentes en zone de guerre et les décès liés aux maladies infectieuses. Entre 1999 et 2001, pour chaque mort violente dans l'Est et le Sud de la République démocratique du Congo, il y avait entre cinq et six décès supplémentaires dus à des maladies infectieuses (Roberts et Muganda, 2008, p. 285). À l'inverse, l'améliora-

tion des conditions de sécurité s'est accompagnée d'une diminution des décès dus aux maladies infectieuses. Par exemple, le retrait des troupes étrangères de Kalemi et Kalima en 2002 a été accompagné d'une sécurité renforcée et d'une baisse du taux global de décès. Comme Roberts et Muganda (2008, p. 285) le soulignent: «La guerre en République démocratique du Congo a montré qu'étayer les effets des guerres en prenant seulement en compte les pertes violentes sousestime les conséquences de la guerre dans les paramètres de transmission élevée des maladies». Les données présentées dans cette section montrent que le nombre de décès accru qui n'est pas directement lié à la violence a été entraîné par l'augmentation de l'incidence du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme.

Conflits et VIH/sida

On croit que le taux de prévalence de VIH déclaré de 4,9 % chez les adultes est une sous-estimation de l'infection par VIH réelle en République démocratique du Congo (RDC, 2006). Selon les rapports du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC, 2006), il y aurait au moins 10 % de la population qui seraient séropositifs, avec 37 % des prostituées à Kinshasa et 25 % des femmes enceintes dans l'est de la République démocratique du Congo. La prévalence élevée de l'Est est due à l'utilisation généralisée du viol et des violences sexuelles comme arme de guerre et la présence de combattants dans les troupes venues de pays ayant des taux élevés de prévalence du VIH (Kanyama, 2010 et les références qui y sont indiquées). Les taux de prévalence sont très élevés chez les groupes à haut risque, en particulier les femmes victimes de violences sexuelles (20 %), les travailleuses du sexe (16,9 %), les femmes dans l'armée (7,8 %), les femmes déplacées (7,6 %) et les femmes dans les centres pénitentiaires (7,1 %) (RDC, 2009).

À titre d'illustration des effets des conflits, les données démontrent que la prévalence de VIH/sida est passée à 4,5 % entre 1990 et 1994 contre environ 8 % entre 2000 et 2001, avec un taux de prévalence plus élevé dans les provinces orientales. Par exemple, une prévalence de 16,3 % a été observée chez les donneurs de sang au NordKivu (RDC, 2006). Les taux de prévalence les plus élevés ont été enregistrés parmi les provinces touchées par le conflit: 5 % au Katanga, plus de 6 % dans le Kasai Oriental et la Province Orientale et plus de 5 % dans le NordKivu et l'Équateur. On notera aussi que les taux de prévalence chez les femmes enceintes sont plus élevés dans les sites sentinelles situés dans les provinces touchées par le conflit. Par exemple, le site de Lubumbashi dans la province du Katanga avait un taux de prévalence de 3,9 % chez les femmes enceintes en 1990. Ce taux est passé à 4,7 % en 1997 et 8,6 % en 1999 avant de tomber à 7 % en 2003. Cette province étant l'une des provinces touchées par le conflit, la tendance à la hausse de la prévalence du VIH entre 1997 et 1999 est une indication de l'effet des conflits sur la propagation de l'infection. Le taux de prévalence du VIH chez les femmes enceintes à Kasumbalesa (Katanga rural) était de 4,8 % en 1990, mais il a atteint 16,3 % en 2008 (RDC, 2011).

Paludisme, tuberculose et autres maladies infectieuses

Les violences ayant forcé les familles et des communautés entières à quitter leurs foyers, cela a entraîné l'exposition des personnes aux maladies dues à l'absence d'installations sanitaires adéquates (Roberts et Muganda, 2008). Il y a une forte corrélation entre les décès liés à la violence et les décès liés aux maladies infectieuses. Pour chaque décès lié à la violence, il y avait environ quatre à six décès supplémentaires principalement attribuables à des maladies infectieuses. Une série d'enquêtes de mortalité sur la période 1999-2002 réalisées par l'IRC a révélé que les décès liés à la violence représentaient seulement 8 % du total des décès, les décès restants étant dus à des maladies infectieuses (62 %), des maladies non

Tableau 3.16: Taux de mortalité par cause spécifique en République démocratique du Congo (2003 – 2007), en pourcentage

Cause	Est				Ouest			
	Tous les âges		Enfants de moins de 5 ans		Tous les âges		Enfants de moins de 5 ans	
	2003-4	2006-7	2003-4	2006-7	2003-4	2006-7	2003-4	2006-7
Diarrhée	11,8	9,1	11,2	9,7	11,7	8,9	14,6	12,8
Malnutrition	9,0	4,0	8,4	6,3	6,6	4,3	8,1	4,5
Respiratoire	6,1	7,5	6,9	8,1	8,9	5,5	9,4	6,6
Néonatale	4,1	7,1	NA	15,5	2,8	6,5	NA	12,9
Tuberculose	4,1	6,6	0,4	0,7	6,6	6,8	1,1	1,6
Anémie	3,1	3,2	5,5	4,8	2,6	4,3	3,3	7,2
Accidents/bles-sures	2,9	2,4	1,1	0,6	2,9	3,4	0,9	1,3
Méningite	2,8	2,8	3,4	2,3	1,6	3,2	1,5	4,7
Rougeole	2,1	5,5	4,4	9,9	4,5	2,9	7,2	4,8
Violence	1,7	0,6	NA	0	0,1	0,3	NA	0,2
Maternelle	1,4	2,3	NA	NA	1,9	2,8	NA	0
VIH/sida	0,7	1,2	NA	0	0,7	0,8	NA	NA
Fièvre/paludisme	27,4	26,3	39,0	34,2	31,5	27,7	39,7	35,0
Autre, inconnue	22,6	21,4	10,4	7,9	17,7	22,8	8,7	8,5

Source: IRC (2004, 2007)

infectieuses (24 %) et des maladies inconnues (6 %) (Coghlan et al., 2004). Le tableau 3.16 rend compte des résultats des enquêtes de mortalité de l'IRC entre 2003 et 2007 (Coghlan et al., 2007). Les données montrent que plus de décès étaient attribuables à des maladies infectieuses, pour tous les âges à partir de 2 ans, dans les zones touchées par le conflit à l'est et les zones à l'ouest non touchées par le conflit et que la mortalité est généralement plus élevée pour les enfants pour la plupart des cas.

Remarques: L'Est correspond aux territoires jusqu'ici détenus par des groupes rebelles le long de la ligne de front de 2001 et l'Ouest se réfère aux territoires jusqu'ici détenus par le gouvernement (IRC, 2007). Cela correspond à notre classement des provinces en provinces touchées par le conflit et non touchées par le conflit.

3.6 Conclusion

L'analyse du présent chapitre a documenté les effets dévastateurs des conflits en République démocratique du Congo sur l'économie et la société. Les conflits ont eu des effets aux niveaux macroéconomique et sectoriel; ils ont affecté les communautés et les personnes; et leurs effets ont traversé les frontières et touché d'autres pays dans la région des Grands Lacs. Aux niveaux macroéconomique et sectoriel, les conflits ont accentué l'effondrement de l'économie, entamé dans les années 1980, jusqu'au milieu des années 1990. Ils ont augmenté l'instabilité macroéconomique et l'incertitude de l'investissement et ont détériorés les finances publiques tant en termes de soldes budgétaires gouvernementaux

que de capacité de gestion des finances publiques. Les conflits prolongés ont affaibli les principales sources de croissance, en particulier l'agriculture, l'industrie et la manufacture. Ils ont renforcé la dépendance structurelle de l'économie envers les ressources naturelles en minant la diversification économique. Ils ont également augmenté la dépendance vis-à-vis des financements extérieurs en érodant la mobilisation des recettes intérieures, notamment la fiscalité dans le secteur des ressources naturelles.

Les conflits en République démocratique du Congo ont été encore plus dévastateurs du point de vue du développement social et humain. Au-delà du nombre élevé de morts et des déplacements de populations, les guerres ont eu des effets plus dévastateurs qui sont plus difficiles à mesurer statistiquement mais qui restent néanmoins importants. Les conflits ont causé un énorme traumatisme psychologique et social chez les femmes, les jeunes filles et les jeunes garçons qui ont fait l'objet d'atrocités inhumaines, y compris le viol, la torture, l'humiliation et d'autres formes d'abus physiques et psychologiques perpétrés par les belligérants. Les conflits ont également créé des générations perdues de jeunes dont l'éducation et le développement psychologique ont été compromis par les guerres. Il est donc clair que les guerres auront laissé des cicatrices durables sur les personnes, les communautés et l'ensemble du pays.

Les effets des conflits ont fait écho et continuent de résonner au-delà des frontières nationales. Les guerres ont empêché la République démocratique du Congo et ses voisins de tirer profit des opportunités massives du commerce transfrontalier. Ils ont compromis le développement de l'infrastructure régionale, qui aurait aidé à résoudre une des contraintes essentielles au développement de la République démocratique du Congo et dans la région, qui est le manque d'infrastructures, notamment dans les secteurs de l'énergie et du transport.

Les guerres ont également corrodé le cadre de la coopération dans la région des Grands Lacs, par leurs effets négatifs sur l'économie et la société. Un des héritages des conflits tient au fait que les intérêts politiques prennent souvent une place prépondérante par rapport à la coopération économique. Un exemple récent est l'imposition des visas par le gouvernement de la République démocratique du Congo aux voyageurs rwandais entrant en République démocratique du Congo, ce qui a gravement compromis les échanges formels et informels entre les deux pays. Les plus grands perdants dans les deux pays sont les ménages qui dépendent des marchés régionaux pour vendre leurs produits et pour l'approvisionnement des intrants pour leur production. La ratification des divers accords de coopération économique a souvent été retardée en raison des antagonismes entre les gouvernements, qui ont nui à l'intégration économique régionale. Les effets négatifs des conflits sur le commerce transfrontalier décrits dans ce chapitre ne sont qu'une illustration de l'énorme potentiel du dynamisme économique de la région qui se matérialiserait dans un environnement de paix et de stabilité.

Les impératifs économiques et moraux dictent une solution urgente aux conflits en République démocratique du Congo et aux antagonismes associés entre les gouvernements de la région. Il est extrêmement important donner une chance de réussite aux efforts régionaux et internationaux en cours dans l'intérêt du peuple en République démocratique du Congo, dans la région des Grands Lacs et sur le continent dans son ensemble. À la lumière de l'analyse dans ce chapitre et le précédent, le chapitre suivant, le dernier, développe des stratégies clés pour sortir des conflits, consolider la paix et construire une base solide pour le développement durable en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs.

CHAPITRE 4: Conclusion et recommandations

L'analyse du présent rapport a documenté les causes principales du cycle de conflits et de guerres en République démocratique du Congo qui devront être abordées pour le pays et la région des Grands Lacs dans son ensemble afin de revenir sur la voie de la paix, de la stabilité politique et du développement durable. Le rapport a également documenté les effets graves des guerres sur le développement, qui dépassent les effets directs qui font souvent l'objet d'une attention sous la forme des pertes en vies humaines et des blessures physiques, des guerres, des pertes économiques en raison de la perturbation de la production et du commerce et de la destruction des infrastructures économiques et sociales. L'analyse a montré que les guerres ont eu des effets directs et indirects importants sur le bien-être des personnes, des communautés, de la nation et de la région dans son ensemble. Il s'agit des effets à court et à long termes des traumatismes psychologiques et sociaux provoqués par les atrocités de la guerre, en particulier envers les femmes, les enfants et la jeunesse. Ces effets incluent également les possibilités d'éducation perdues des générations d'enfants nés pendant les conflits qui ne seront pas en mesure d'atteindre leur plein potentiel dans le développement du capital humain. Les guerres ont également causé la détérioration des relations entre l'État et la population, ainsi que l'érosion des règles d'éthique tant dans les administrations publiques que dans celles du secteur privé.

Trouver des solutions aux conflits en République démocratique du Congo exige de s'adresser à la racine des causes des conflits non seulement afin de mettre un terme à l'instabilité actuelle, mais aussi pour prévenir de nouveaux cycles de conflits. Il est impératif de concevoir des stratégies pour reconstruire l'économie, les communautés et les moyens d'existence individuels. Ce chapitre traite des stratégies visant à s'attaquer aux causes fondamentales des conflits et des impacts critiques de ces conflits qui nécessitent une attention concertée et urgente. Il discute des stratégies pour le renforcement des institutions fortes et un état de développement, la reconstruction de l'économie, sans ignorer les effets sociaux et psychologiques des conflits, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'intégration régionale et l'amélioration de l'engagement des donateurs. Des recommandations sont fournies pour guider l'action dans chaque domaine, aux niveaux national, régional et international.

4.1 Institutions et renforcement de l'État

L'analyse présentée dans ce rapport a démontré qu'un facteur majeur des conflits qui ont marqué l'histoire de la République démocratique du Congo depuis l'indépendance a été l'incapacité à établir les institutions qui sont nécessaires au développement d'un état responsable qui inspire légitimité et crédibilité vis-à-vis de la population, et qui peut concevoir et réaliser un programme de développement durable. La modernisation de l'État à travers le paradigme libéral de paix a donné des résultats limités. L'ouverture de l'espace politique au multipartisme et la tenue d'élections au suffrage universel notamment n'ont pas offert la consolidation attendue de la légitimité de l'État vis-à-vis des populations même quand ils ont apporté au gouvernement une certaine légitimité vis-à-vis des partenaires du développement.

La pierre d'achoppement principale dans le programme de construction de l'État reste la configuration des relations entre l'État central et les communautés locales. En particulier, l'avènement de la stabilité en République démocratique du Congo exige une solution durable à des antagonismes historiques où s'opposent des forces favorisant le fédéralisme contre celles qui favorisent l'autonomie au niveau régional. Deux problèmes doivent être abordés afin d'aller de l'avant – un problème économique et un problème politique. Le problème économique consiste à gérer la décentralisation fiscale, qui est une condition *sine qua non* pour une stabilité à long terme en République démocratique du Congo. La décentralisation fiscale entraîne un dilemme. D'une part, la décentralisation fiscale peut aider à améliorer les relations entre l'État et les communautés locales afin de renforcer la légitimité de l'État et donc d'atténuer les tendances sécessionnistes. En revanche, la décentralisation fiscale affaiblit la capacité de l'État central à fournir des biens publics, ce qui pourrait miner sa légitimité. En outre, la décentralisation fiscale peut aggraver les inégalités entre les régions étant donné les disparités de richesses économiques dans l'ensemble des régions.

Jusqu'ici le gouvernement central n'a pas montré beaucoup d'enthousiasme en ce qui concerne la décentralisation fiscale et la communauté internationale a également exprimé des réserves sur la base de considérations d'efficacité. Les donateurs notamment s'inquiètent de ce que la décentralisation fiscale comporte des «risques macroéconomiques importants, c'est-à-dire des dépenses imprudentes de la part des gouvernements provinciaux» (Tull, 2010, p. 654). Les problèmes liés à la décentralisation fiscale doivent certainement être dûment reconnus et pris en considération dans la mise en œuvre du processus. Mais le blocage du processus est politiquement et économiquement contreproductif, et il est incompatible avec la Constitution et les engagements pris par le gouvernement central envers les Congolais (tel qu'ils figurent, par exemple, dans *Governance Compact* (pacte de gouvernance) de 2007 (DRC, 2007)).

Pour aller plus loin, le programme de décentralisation fiscale doit être conçu et mis en œuvre de telle sorte (1) qu'il assure la dévolution progressive de la capacité fiscale aux communautés locales ainsi que la décentralisation des responsabilités dans la fourniture de biens publics, (2) qu'il minimise les déséquilibres entre les régions par le biais de la redistribution des transferts de l'État central, (3) qu'il donne la priorité aux investissements dans le renforcement des moyens techniques au niveau local dans la gestion des finances publiques pour accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources et la gestion des dépenses publiques.

Le problème politique lié à la décentralisation concerne la légitimité du système fédéral vis-à-vis des diverses parties prenantes de la société congolaise. Comme indiqué dans ce rapport, un facteur clé des conflits passés en République démocratique du Congo et de l'instabilité actuelle a été et reste l'accumulation des griefs exprimés par les régions et les communautés locales, qui se sentent aliénées ou inégalement représentées dans le système politique centralisé. Tel que mentionné dans le deuxième chapitre de ce rapport, le processus de démocratisation n'a pas contribué à atténuer ces inquiétudes. En d'autres termes, la démocratisation politique n'a pas produit une représentation effective et la représentation ne s'est pas traduite par une voix efficace pour le peuple congolais. Une décentralisation effective dans le contexte d'un système électoral représentatif, pluraliste et concurrentiel semble être la seule solution viable à ces problèmes structurels.

La mise en œuvre d'une décentralisation à part entière dans un système fédéraliste est susceptible de devoir faire face à des contraintes spécifiques à l'histoire du pays. Une de ces

contraintes est de surmonter l'héritage de la kleptocratie et de la corruption institutionnalisée au centre, qui a aliéné la population et corrompu les pratiques du secteur privé. Afin que le système fédéraliste réussisse, il sera nécessaire d'établir des mécanismes capables de donner confiance au public et au secteur privé quant à l'évolution effective du *modus operandi* dans le secteur public. Il faudra non seulement balayer la corruption du secteur public, mais aussi d'accroître l'efficacité dans l'exécution des fonctions fondamentales de l'État, notamment la fourniture de services publics, la mobilisation des recettes, la sécurité, la loi et l'ordre.

L'histoire de la marginalisation des groupes minoritaires représente le deuxième défi du fédéralisme, un héritage du colonialisme qui a été perpétué dans les institutions après l'indépendance. Ainsi, le cadre institutionnel a sapé l'émergence d'une identité commune congolaise en consacrant des instincts ethniques qui sont exploités par des entrepreneurs politiques afin de mobiliser l'appui de leurs parentés en cultivant la peur et la méfiance réciproque entre les groupes ethniques. Surmonter les cycles de guerres et de conflits et de consolidation de la paix requière une solution institutionnelle au problème de la discrimination ethnique, notamment par le biais de mécanismes institutionnels qui garantissent une représentation adéquate des minorités démographiques dans toutes les branches du gouvernement et dans le système de sécurité. En réduisant les inégalités, sur la base de l'ethnicité et de l'identité, un tel système peut aider à construire et consolider un sentiment d'identité congolaise commune pour tous les citoyens et à bâtir une base solide pour la légitimité de l'État.

4.2 Reconstruire l'économie et réveiller le «géant endormi»

L'analyse présentée dans ce rapport a démontré que tandis que les mauvaises performances économiques ont joué un rôle dans la création d'un environnement propice aux conflits, les conflits ont également miné le développement économique, ce qui compromet à son tour les chances du pays de surmonter le cycle des conflits. Les cycles des guerres et des conflits ont empêché le pays de tirer pleinement parti de son potentiel massif de croissance; en un sens, ils ont forcé à la latence le géant économique potentiel du continent. Par conséquent, un des piliers centraux des efforts du pays pour surmonter l'instabilité est une stratégie de développement économique qui non seulement vise à atténuer les effets des guerres et des conflits, mais crée également une base afin d'exploiter pleinement le potentiel du pays et de le lancer sur la voie d'une croissance forte et soutenue. Une telle stratégie doit se concentrer sur le renforcement des capacités productives³⁴ en mettant l'accent sur les domaines qui ont été les plus touchés par les guerres et les conflits, mais aussi les zones qui présentent le plus fort potentiel afin d'accélérer le relèvement postconflit et le développement économique et humain. Les trois domaines clefs de la stratégie économique sont l'expansion des infrastructures et la restauration, le développement du capital humain et l'exploitation des richesses en ressources naturelles.

34 Pour une discussion détaillée des piliers d'une stratégie de renforcement des capacités productives pour les pays en développement, voir (UN OHRLLS, 2013). La discussion du cas de la République démocratique du Congo se concentre explicitement sur les piliers du renforcement des capacités productives qui sont les plus pertinentes dans le contexte de la reconstruction après les conflits.

Un plan d'expansion et de restauration des infrastructures

Un plan d'expansion et de restauration des infrastructures reste un élément central de la stratégie de reconstruction. Il s'agit de mettre à niveau les infrastructures économiques et sociales et d'entreprendre la reconstruction des infrastructures qui ont été détruites, surexploitées ou qui n'ont pas été entretenues de manière adéquate pendant les guerres. En outre, il est nécessaire d'augmenter l'efficacité de l'utilisation des infrastructures existantes et de réduire les coûts unitaires. L'attention devrait se concentrer sur l'énergie, les transports et les télécommunications.

- i) Dans le *secteur de l'énergie*, il est important de poursuivre une stratégie mixte qui implique des investissements tant dans les grandes sources de production électrique ainsi que dans les petits et microcentres de production énergétique en milieu rural. Traditionnellement, l'attention s'est principalement portée sur les grandes sources de production électrique telles que les sources d'énergie hydroélectrique (p. ex., les projets de Inga et Ruzizi) qui répondent aux besoins industriels et urbains. L'attention s'est beaucoup moins portée sur les plus petits centres de production d'énergie qui répondent aux besoins des zones rurales et des petites villes. Cela perpétue un sentiment d'aliénation de la périphérie vis-à-vis du centre, tout en limitant en même temps la capacité de production du secteur agricole. Alors que certains bailleurs de fonds comme la Banque africaine de développement (BAD)³⁵ appuient l'infrastructure de production d'énergie à petite échelle, une meilleure coordination entre donateurs et entre les donateurs et le gouvernement de la République démocratique du Congo est vitale pour augmenter le montant des fonds alloués à ce secteur. Étant donné la grande taille du pays, aucun donateur ne peut avoir un impact de fond sur l'écart de production d'énergie de masse lorsqu'il agit isolément. La mise en commun des ressources et de l'expertise technique est essentielle pour que l'aide soit efficace.
- ii) Dans le *secteur des transports*, en plus de l'intensification des investissements dans la restauration des infrastructures existantes, il est important d'améliorer les liaisons entre les différents nœuds du réseau de transport, à savoir les voies navigables, les chemins de fer et les routes. Notamment, les investissements devant assurer la navigabilité des cours d'eau toute l'année vont générer des rendements économiques élevés en termes de facilitation du commerce selon les régions et par la liaison des autres éléments du réseau de transport.
- iii) *L'infrastructure des télécommunications* est cruciale étant donné la taille gigantesque du pays. Dans ce domaine, les partenariats public-privé (PPP) peuvent capitaliser l'expertise technologique et managériale du secteur privé, en s'appuyant sur le pouvoir catalytique du financement public par le gouvernement et les donateurs. L'investissement dans les télécommunications occupe également une place importante dans la stratégie visant à améliorer la sécurité dans les zones rurales grâce à l'augmentation du flux d'information dans tout le pays. Le partenariat entre USAID, la MONUSCO et Vodacom est un exemple de partenariat

35 Voir le document de la Banque africaine de développement de 2013, intitulé «*Democratic Republic of Congo – Country Strategy Papers 2013 17*» (République démocratique du Congo – Documents de stratégie pays 2013 2017). Disponible en ligne: [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project and Operations/Democratic%20Republic%20of%20Congo%20%202013%202017%20%20Country%20Strategy%20Paper.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project%20and%20Operations/Democratic%20Republic%20of%20Congo%20%202013%202017%20%20Country%20Strategy%20Paper.pdf)

public-privé réussi dans ce domaine qui a été mis en place comme moyen d'améliorer le système d'alerte pour protéger les civils contre les groupes rebelles³⁶. Le projet a été en mesure d'exploiter l'intérêt de Vodacom en élargissant son réseau ainsi que son expertise dans la technologie des réseaux dans les zones de faible densité de population d'une part et des capacités logistiques de la MONUSCO d'autre part. Ces initiatives doivent être répliquées et transposées à d'autres types d'infrastructures et dans tout le pays.

- iv) Compte tenu des besoins énormes dans le financement de nouvelles infrastructures et de la restauration des infrastructures existantes, il est extrêmement important pour le gouvernement et les différents partenaires au développement de coordonner leurs plans d'intervention pour accroître l'enveloppe des ressources et optimiser l'allocation des ressources. Une meilleure harmonisation du financement public permettrait également de maximiser son rôle de catalyseur en attirant des financements privés dans ce secteur. À cet égard, le financement des institutions, notamment la BAD et la SFI, qui possèdent une expertise dans la manière de catalyser le financement privé du développement, peut jouer un rôle de premier plan dans ce processus. En outre, il est important pour la communauté des donateurs de soutenir les programmes de développement des infrastructures régionales de la CEPGL et la CIRGL car ils ont le plus grand potentiel de capitalisation des économies d'échelle et d'encouragement à l'intégration régionale. Ainsi, il est important que les donateurs se manifestent et contribuent au Fonds d'affectation spéciale de la CIRGL pour appuyer la mise en œuvre de l'accord cadre sur la paix, la sécurité et la coopération (PSCF). À l'heure actuelle, peu de fonds ont été engagés dans le PSCF; l'attitude des donateurs individuels est hésitante et tiède au mieux³⁷. Les fonds des donateurs acheminés par le biais de programmes de la CIRGL peuvent avoir des effets multiplicateurs énormes sur l'économie de la République démocratique du Congo et de la région. Pour trouver une solution durable aux conflits en République démocratique du Congo et établir une base solide pour le développement durable et l'intégration régionale, tous les efforts devraient être entrepris pour mobiliser les donateurs envers le financement des programmes de la CIRGL.
- v) Des réformes institutionnelles clés sont nécessaires pour atteindre les objectifs susmentionnés dans le développement de l'infrastructure, en particulier des réformes des cadres réglementaires et pratiques de programmation visant à:
- favoriser l'investissement privé dans le secteur de l'infrastructure afin de combler le fossé des ressources,
 - accroître la compétitivité et la réduction des monopoles afin de réduire le coût des services d'infrastructure, notamment dans le secteur des transports,

36 Voir «Cell Towers Strengthen Security in DRC: Mobile phone technology increases communication and safety» (Les antennes du réseau de téléphonie mobile renforce la sécurité en République démocratique du Congo: la technologie de la téléphonie mobile améliore les communications et la sécurité), USAID: http://www.usaid.gov/results_data/success_stories/strengthening_community_protection_through_mobile_phone_coverage.

37 Réflexions issues des consultations avec les donateurs individuels menées sur le terrain par l'équipe de recherche en République démocratique du Congo, au Burundi, au Rwanda et en Ouganda lors de la préparation du présent rapport.

- intégrer la dimension du respect du climat dans les infrastructures, autant que possible, dans tous les nouveaux programmes de développement des infrastructures.

Développement du capital humain

Tel qu'illustré dans le troisième chapitre de ce rapport, les guerres en République démocratique du Congo ont porté un coup majeur au développement social et humain, notamment en affaiblissant le développement du capital humain par le biais de la destruction des infrastructures d'éducation et en empêchant des générations d'enfants de fréquenter l'école. À cet égard, la stratégie de développement postconflit doit poursuivre deux objectifs connexes:

- i) accroître les possibilités de formation scolaire et professionnelle pour les jeunes en général et pour le grand nombre d'enfants de la rue en particulier. Pour atteindre cet objectif, il faut développer une stratégie en deux volets. Tout d'abord, il est nécessaire d'étendre la capacité de l'infrastructure de l'éducation formelle et celle de l'enseignement technique et professionnel ainsi que le système de formation (ETPF). Deuxièmement, il est essentiel d'améliorer la qualité des programmes scolaires dans les deux systèmes pour les adapter aux exigences du marché du travail. Avec le soutien de ses partenaires de développement, le gouvernement doit stopper et inverser la détérioration observée de la qualité de l'éducation à tous les niveaux d'éducation formelle et l'obsolescence des cursus dans des programmes d'ETPF³⁸. Pour que les programmes d'ETPF soient efficaces, ils doivent offrir une formation axée sur la demande et le programme d'enseignement doit s'adapter dynamiquement aux exigences du marché du travail.
- ii) créer des emplois pour les jeunes sans éducation et la jeunesse instruite: le défi croissant du chômage des jeunes, notamment chez les jeunes diplômés, n'est pas limité aux pays qui sortent des conflits.³⁹ Mais le défi est certes plus grand, et trouver une solution au problème est plus urgent dans un pays en situation de postconflit tel que la République démocratique du Congo. Tout d'abord, régler le problème implique une réforme du système de l'éducation et de la formation pour obtenir une meilleure adéquation entre l'offre des compétences fournies par le système et les besoins du secteur privé. Ce ne sera pas facile et prendra du temps, car cela consiste essentiellement à réformer un système éducatif hérité de l'époque coloniale, dont la mission était de former des bureaucrates pour le secteur public. Deuxièmement, il est nécessaire d'établir des mécanismes et des politiques visant à inciter la création d'emplois dans le secteur privé. Cela devrait faire partie de la stratégie globale des réformes institutionnelles et réglementaires visant à l'amélioration du milieu des affaires dans le pays.

38 Voir «Democratic Republic of Congo Country Assistance Strategy for the period FY13 FY16» (République démocratique du Congo – Stratégie d'aide aux pays pour les années fiscales 2013 2016), Banque mondiale (2013). Disponible en ligne: <http://documents.worldbank.org/curated/en/2013/04/17722428/congo-democratic-republic-country-assistance-strategy-period-fy13-fy16>.

39 L'analyse faite dans l'édition 2012 de *African Economic Outlook*, qui traitait de la question du chômage des jeunes, a démontré que, même si le problème est répandu à travers le continent, les gouvernements africains n'ont pas réagi de manière appropriée pour mettre en place les mécanismes institutionnels et les politiques destinés à remédier à ce qui est manifestement un grave problème économique, social et politique naissant (AfDB et al., 2012).

Gestion du secteur des ressources naturelles

L'analyse de ce rapport a soulevé des préoccupations importantes en ce qui concerne le secteur des ressources naturelles. Un point important soulevé dans le présent rapport est que, tandis que les ressources naturelles n'ont pas directement causé des conflits, elles ont fourni un motif de conflits ou facilité la création de forces rebelles opposées au gouvernement. La mauvaise gestion du secteur des ressources naturelles a été un moyen de connexion entre conflits et ressources naturelles, mais aussi un obstacle à la capacité du pays à tirer parti de sa richesse en ressources naturelles pour stimuler le développement économique. Plus précisément, l'association de la centralisation de la rente liée à l'extraction et la gestion corrompue des ressources a alimenté des mouvements séparatistes, opposés à l'État centralisé. De plus, l'association de la corruption du secteur public et le comportement contraire à l'éthique des multinationales a facilité l'exploitation irresponsable des ressources naturelles, avec des effets néfastes sur le développement économique et l'environnement ainsi que l'évasion fiscale. La prédominance de l'exploitation minière artisanale dans des soussecteurs clés, tels que ceux de l'or et des 3T, a perpétué l'exploitation des travailleurs, y compris un grand nombre de jeunes, par les sociétés minières et les groupes rebelles. Les sites miniers artisanaux ont également été le théâtre de conflits entre factions rivales, y compris des armées appuyées par l'État. Pour avancer, il est essentiel d'établir un cadre réglementaire et un système de gestion des ressources naturelles qui en font une bénédiction et non une malédiction. Plus précisément, les actions suivantes devraient être au cœur de cette stratégie:

- i) *L'avancement dans la chaîne de valeur* dans le système d'exploitation et de transformation des ressources. À cet égard, le pays a accompli des progrès substantiels dans le secteur du cuivre et du cobalt à travers l'adoption d'une réglementation explicite interdisant l'exportation de matières premières⁴⁰. C'est devenu une des «meilleures pratiques» qui devrait être étendue aux autres soussecteurs de l'exploitation minière. Un des défis clés, cependant, reste la pénurie alimentaire qui limite la transformation domestique des minéraux. Cela souligne d'autant plus l'importance critique de la stratégie de développement du secteur énergétique tel que décrit cidessus. Plus précisément, en établissant les priorités pour la production et la distribution d'électricité, un poids important doit être accordé aux besoins du programme de développement du secteur minier. En facilitant l'ajout de valeur, l'amélioration de l'accès à l'énergie facilitera la transition de l'exploitation minière artisanale à une exploitation minière industrielle, atténuant ainsi un des principaux liens entre ressources minérales et conflits.
- ii) *L'augmentation des revenus des ressources naturelles*: la première priorité est de rationaliser la mobilisation fiscale et de réduire les fuites dans le recouvrement de l'impôt dans le secteur public. Cela fait partie du programme plus large d'amélioration de la gouvernance et des capacités de gestion du gouvernement. La deuxième consiste à réduire la fraude fiscale des multinationales engagées dans le commerce et l'exploitation minière. À cet égard le gouvernement de la République démocratique du Congo a besoin d'une coopération étroite et du soutien de ses partenaires de développement bilatéraux, qui sont les pays d'origine des

40 Cela a été clairement exposé dans les conversations avec des experts du Ministère des mines lors de travaux sur le terrain à Kinshasa (République démocratique du Congo). Voir aussi divers numéros de Horizon Mines, une publication mensuelle du Ministère des mines. Notamment, l'Article 86 du Code d'exploitation minière qui empêche l'exportation de matières premières sauf autorisation donnée par le Ministre des mines, pour des raisons liées à la capacité de raffinage à l'intérieur du pays.

sociétés multinationales opérant dans le secteur minier. Plus précisément, ces gouvernements doivent appliquer la législation contre la corruption du secteur privé et l'évasion fiscale conformément à leur réglementation nationale. En outre, la République démocratique du Congo a besoin d'investir dans le renforcement des capacités techniques pour les enquêtes et les poursuites des délits financiers et fiscaux perpétrés par des sociétés opérant dans le pays afin de dépister et de prévenir les flux financiers illicites provenant ou associés au secteur des ressources naturelles. Les programmes de renforcement des capacités dans la gestion du secteur des ressources naturelles et de prévention de l'évasion fiscale et des flux financiers illicites peuvent être facilement financés par des allocations réservées tirées des recettes provenant des exportations de minéraux et de pétrole. Pour être durables, les mécanismes et les détails de ces allocations devraient être institutionnalisés afin d'être protégés contre les cycles politiques et les abus de pouvoir de l'exécutif.

- iii) *L'amélioration de la gouvernance du secteur des ressources naturelles*, en mettant l'accent sur l'amélioration de la transparence: des mesures spécifiques sont nécessaires notamment pour faire respecter l'accès du public aux informations relatives aux revenus générés par le biais de contrats d'exploitation minière et forestière. Ces contrats devraient être publiés et facilement accessibles à toutes les parties prenantes. De même, les impôts réglés par les multinationales opérant dans le secteur des ressources naturelles devraient être systématiquement publiés dans les médias imprimés et électroniques officiels.

Limites de l'approche bipolaire

Il existe deux formes de préjugés dans la formulation des politiques et leur évaluation par le gouvernement et les bailleurs de fonds dont il faut se prémunir dans la conception et la mise en œuvre des stratégies visant à résoudre les conflits et à soutenir les programmes de reconstruction après les conflits. Le premier est le parti pris favorisant la capitale, Kinshasa, au détriment des zones rurales. C'est évident dans l'allocation des ressources publiques qui favorisent l'administration centrale ainsi que les infrastructures et les services dans la capitale.⁴¹ C'est également évident dans l'évaluation déséquilibrée de la situation économique dans les rapports qui mettent l'accent sur des évolutions macroéconomiques positives telles que la croissance et la stabilisation macroéconomique qui reflètent la situation dans le secteur formel. Ainsi, même si le pays est félicité pour avoir enregistré une croissance impressionnante, conquis l'inflation et améliorer l'infrastructure (voir chapitre 3 du présent rapport), ces résultats sont à un niveau très élevé d'agrégation et sont géographiquement limités (surtout dans les grands centres urbains). Les données relatives au reste du pays montrent la détérioration des conditions économiques et sociales dans les régions touchées par les conflits mais aussi dans les régions relativement stables. Alors que le parti pris urbain est typique dans tous les pays en développement, il a été aggravé par les conflits en République démocratique du Congo. Pourtant, la tendance est préjudiciable aux efforts de paix et de stabilité parce qu'elle perpétue le sentiment d'aliénation chez la population des autres provinces, alimentant ainsi l'opposition contre l'État fédéral.

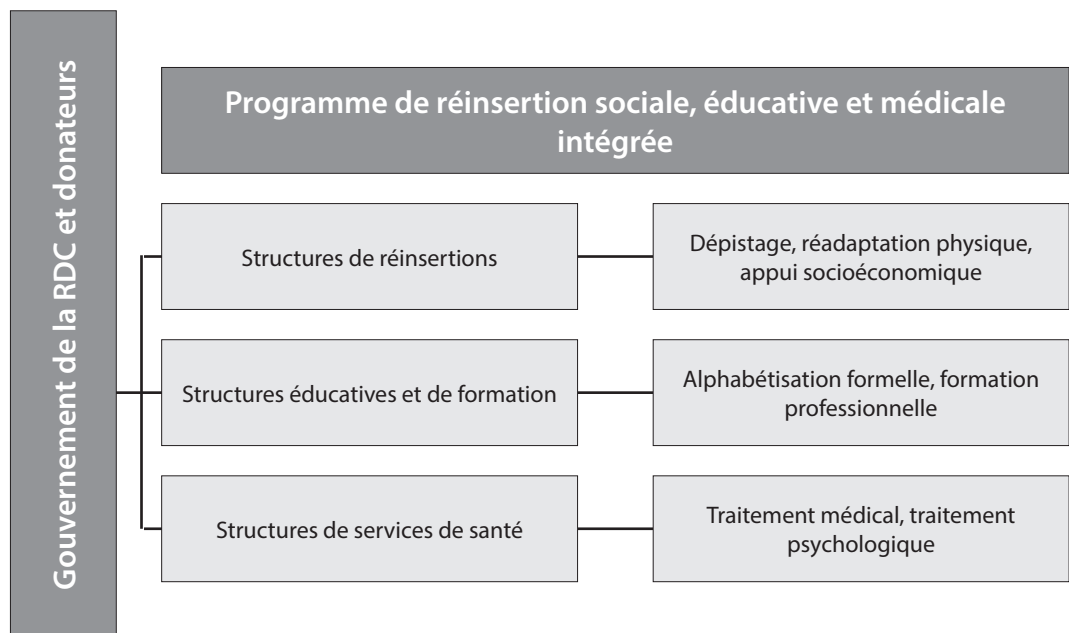
41 Par exemple, la République démocratique du Congo ne dépense que 2 dollars américains par jour par habitant dans les services de santé, dont la majeure partie est allouée au personnel à Kinshasa et dans quelques provinces (Banque mondiale, 2013, p. 14).

La seconde forme de partialité est la tendance à se concentrer sur la partie orientale du pays qui est le terrain des conflits et de l'insécurité. Tandis que les régions de l'Est ont subi le plus gros des guerres, d'autres régions ont également souffert indirectement de la détérioration de l'activité économique globale, de l'échec systémique de la capacité de l'État à fournir des services et des infrastructures publiques et des effets d'entraînement des déplacements de population. La grande taille du pays, associée à une quantité limitée de ressources et de capacités techniques, oblige souvent les donateurs à cibler leurs interventions en faveur de la capitale ou de l'Est, dans les provinces où la plupart des fonds va à l'assistance humanitaire et d'urgence. Afin de réussir à tirer le pays de sa situation fragile, il est nécessaire d'intensifier les investissements dans la reconstruction économique et le développement dans une perspective nationale cohérente. Il est essentiel d'augmenter l'enveloppe des ressources dont nous disposons pour répondre aux besoins de développement économique, en sus de l'aide humanitaire d'urgence.

4.3 Réinsertion sociale et psychologique

L'analyse du présent rapport a documenté la détérioration systémique des conditions sociales et humaines en République démocratique du Congo, qui n'est pas été limitée aux régions touchées par le conflit et qui a affecté toutes les régions, mais à des échelles variables. En outre, les conflits ont affecté des populations et des communautés au-delà des simples décès et blessures physiques. Le bouleversement du traumatisme psychologique et sociologique causé par les guerres aura des effets durables sur les personnes et la société tout entière. Il est donc nécessaire d'aborder ces conséquences complexes des conflits, de faciliter la réinsertion sociale des membres aliénés de la communauté, y compris les anciens combattants et les victimes de violences sexuelles et de relancer le développement social et humain. Pour ce faire, le pays et ses partenaires de développement doivent innover et faire les choses différemment. En particulier, il est nécessaire de (1) dépasser les préoccupations immédiates liées à la sécurité et à la politique et de traiter les problèmes plus profonds et

Figure 4.1: Cadre de réinsertion communautaire intégrée



Source: Conception de l'auteur

durables tels que les problèmes sociaux, humains et psychologiques causés par les guerres, (2) d'adopter une approche globale du développement social et humain postconflit qui intègre les dimensions psychosociales et (3) d'adopter une approche de développement face à la démobilisation et à la réinsertion des anciens combattants dans la vie civile et l'économie générale.

La réalisation de ces objectifs nécessite un cadre qui intègre trois catégories d'initiatives, qui actuellement et, traditionnellement, ont tendance à être mises en œuvre isolément. Ce sont des programmes de réadaptation pour aider les victimes de la guerre, des programmes en matière d'éducation et de formation et des programmes de prestations de service de santé. Ce cadre est résumé dans la figure 4.1.

Le premier pilier de ce cadre correspond aux structures de réadaptation qui aident lors du dépistage pour déterminer les besoins des personnes concernées et fournir une assistance immédiate. Ensuite, les structures éducatives doivent être revisitées pour aller au-delà de la formation standard et prendre en charge la génération des jeunes qui ont perdu des possibilités éducatives afin de non seulement les empêcher de se retrouver dans les rues mais aussi de leur proposer des compétences productives et de les aider à démarrer des activités génératrices de revenus. En troisième lieu, les structures de service de santé ont besoin d'innover et d'adopter une approche globale qui tient compte des besoins physiques et physiologiques, mais aussi des traumatismes psychologiques causés directement ou indirectement par les guerres. Il s'agit d'une innovation majeure qui va au-delà des pratiques traditionnelles du système médical du pays. Cette approche novatrice est actuellement mise en œuvre à l'hôpital de Panzi à Bukavusud, qui a intégré la thérapie psychologique et spirituelle dans ses services aux patients⁴². Ces pratiques peuvent être imitées par d'autres structures opérant dans les zones de conflit et progressivement intégrées dans le reste du système de santé dans tout le pays. Le programme d'intégration sociale et psychologique requiert les éléments suivants:

- L'intensification des ressources allouées à l'extension et à la restauration des infrastructures de santé et d'éducation.
- L'établissement de programmes spécialisés de traitement sociopsychologique des victimes de violences dans les établissements de santé de formation.
- L'intensification des programmes pour la famille et l'éducation communautaire et sensibilisation relative à la santé et aux effets psychologiques de la guerre et la violence. Cela inclut, par exemple, la sensibilisation des époux et des familles des victimes de viols et la sensibilisation des communautés qui accueillent anciens combattants et enfantssoldats.
- La coordination efficace entre les donateurs et le gouvernement. Pour le moment, les initiatives prises par les donateurs et les ONG qui intègrent les dimensions sociales et psychologiques dans leurs programmes de développement social sont isolées et ponctuelles. Elles doivent être coordonnées et intensifiées pour répondre aux vastes besoins des populations touchées dans tout le pays.

Démobilisation et réinsertion des anciens combattants

Un élément clef de la réinsertion sociale et psychologique en milieu postconflit est la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants. À cet égard, le gouvernement et les donateurs doivent être innovants et surtout adopter une approche de désarmement,

42 Les informations relatives à l'hôpital Panzi sont disponibles en ligne: www.panzifoundation.org.

de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants tournée vers le développement. Au lieu notamment de fournir des indemnités et des fonds de redémarrage aux anciens combattants, les programmes devraient financer des projets dans les communautés d'accueil qui créent des emplois pour les anciens combattants mais aussi pour les autres membres des communautés. Ainsi, les investissements auront des effets multiplicateurs sur l'économie locale. Plus important encore, en répartissant les gains à l'ensemble de la Communauté, un programme de développement des approches de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants facilitera l'intégration sociale des anciens combattants et atténuera le ressentiment et les griefs de la communauté d'accueil.

4.4 Réforme du système de sécurité

Malgré les gros investissements de la communauté internationale dans l'appui à la paix et à la sécurité en République démocratique du Congo, le pays est encore loin de surmonter les effets des guerres passées et d'atteindre la paix et la stabilité. La République démocratique du Congo accueille toujours la plus grande opération de maintien de la paix de l'ONU, qui est actuellement concentrée dans les régions de l'Est touchées par le conflit, avec un budget annuel de plus de 1 milliard de dollars américains et un peu moins 20 000 militaires sur le terrain⁴³. Pourtant, l'instabilité dans la région reste intraitable. Alors que l'insécurité est plus grave dans les provinces de l'Est touchées par les conflits, elle est également répandue dans tout le pays mais à des degrés divers d'intensité. La population civile continue d'être exposée et soumise à des violences perpétrées par les groupes rebelles et les membres des forces de la sûreté de l'État. Le rapport d'octobre 2011 fait par l'Organisation des Nations Unies sur la sécurité en République démocratique du Congo a soulevé certaines préoccupations sur la violence contre les civils, y compris le viol, a souligné que «la plupart des cas de violence sexuelle ont été attribuées à des hommes en uniforme» et a noté que «un nombre croissant a été impliqué dans des actes de viol sur des mineurs» (Nations Unies, 2011, p. 11, par. 49).

Des améliorations notables en matière de sécurité ont été enregistrées récemment grâce en partie à une pression continue de la communauté internationale sur le gouvernement de la République démocratique du Congo et les forces rebelles (Nations Unies, 2014). La défaite en particulier des groupes rebelles importants comme le M23 a été un témoignage de l'importance cruciale de l'engagement fort de la communauté internationale non seulement pour le maintien de la paix mais aussi afin de ramener la paix grâce à une association de pressions politiques et d'intervention militaire directe. La mise en place de la Force de réaction rapide a été une avancée majeure dans le programme de stabilisation de la région orientale. Un autre signe encourageant est apporté par la reddition de certains éléments des forces rebelles notoires et de milices comme les FDLR qui ont rejoint le processus de désarmement. La question est de savoir si cette évolution représente le début du désarmement systématique des FDLR. Il serait extrêmement important, surtout parce que cela démontrerait les résultats positifs d'une pression constante et conjointe du gouvernement et la communauté internationale contre les milices et les forces rebelles. Ce serait également critique en raison de l'effet d'entraînement que cela aurait sur les autres membres des milices et des forces rebelles qui se rendraient compte qu'il existe une alternative viable à la violence offerte par l'entremise du processus de désarmement et de réinsertion. Ensuite, il

43 Voir la Résolution 2147 (2014), adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU à sa 7150^e séance, le 28 mars 2014, disponible en ligne: http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2147%282014%29.

serait important pour le gouvernement et la communauté internationale de saisir cette occasion pour tirer parti de l'association des pressions militaires et des négociations politiques.

Afin de progresser et de consolider les acquis récents en matière de sécurité, le gouvernement et ses partenaires au développement doivent unir leurs efforts dans la conception et la mise en œuvre d'un programme de réforme cohérent et global du secteur de sécurité visant à lutter contre les quatre problèmes fondamentaux auxquels est confronté le pays en matière de sécurité nationale. Le premier problème reste la faiblesse structurelle de l'armée et des forces de police qui sont incapables de protéger la population civile contre la violence et qui sont mal équipées pour sécuriser le territoire national contre des menaces extérieures. La seconde est l'héritage des violations commises par le gouvernement militaire et ses forces de police contre la population civile, raison pour laquelle ces forces sont souvent perçues par le public comme une source de menace pour leur sécurité et non comme protectrice de son bien-être. La troisième est la faiblesse du système judiciaire qui a perpétué la culture de l'impunité des crimes commis par les forces de sécurité. La quatrième est la représentation régionale et ethnique inéquitable au sein du système de sécurité. Pourtant, un système de sécurité national fort est une condition *sine qua non* pour l'efficacité de l'aide internationale et pour relancer le développement économique.

Les éléments clés de la stratégie de réforme du secteur de la sécurité sont:

- i) *Une association des solutions militaires et politiques*: les interventions militaires sont nécessaires pour vaincre les milices et les groupes armés qui se sont rendus coupables d'exactions envers les populations civiles. L'intervention militaire doit être complétée par la prise pour cible des dirigeants des groupes rebelles dans les poursuites et les sanctions internationales, y compris les interdictions de voyager et le gel des avoirs financiers. Toutefois, cette solution militaire doit être accompagnée et coordonnée avec une dimension politique de la stratégie qui consiste à faire participer les groupes d'opposition armés divers qui montrent un intérêt véritable pour parvenir à une solution négociée aux conflits. Cela implique aussi largement la création et la consolidation d'un cadre institutionnel qui s'attaque aux racines des causes de griefs par la démocratisation et la décentralisation.
- ii) *Un renforcement des capacités et le professionnalisme*: cette stratégie implique la réforme de l'armée et de la police afin d'améliorer leur professionnalisme par la formation et à accroître leurs ressources grâce à l'association d'un financement accru et de l'optimisation de la taille de l'armée. L'histoire de la République démocratique du Congo a déjà montré qu'une armée dont les hommes sont sous-équipés et sous-payés est le plus sûr moyen d'aboutir à l'insécurité et représente un danger pour la sécurité de la population. Le succès de la réforme des systèmes de sécurité exigera un soutien financier accru de la communauté internationale ainsi que l'amélioration de l'efficacité de la gouvernance à travers une lutte vigoureuse contre la corruption et les détournements de fonds publics au sein du système de sécurité. L'engagement pris par le gouvernement de la République démocratique du Congo envers la réforme du secteur militaire est la condition principale du succès de cette réforme du secteur de la sécurité (United Nations, 2014).
- iii) *Un système de sécurité politiquement neutre et représentatif sur le plan démographique*: la réforme de l'armée et de la police doit aussi impliquer des mécanismes

pour garantir leur neutralité politique. Cela nécessite, entre autres, une représentation équitable des groupes ethniques et régionaux à tous les échelons du système de sécurité. Les règles explicites de représentation doivent être inscrites dans la Constitution. Cela a bien fonctionné dans d'autres pays ayant connu des conflits dus aux clivages ethniques et régionaux, tels que le Burundi et le Nigéria.

- iv) Enfin, cette stratégie nécessite la réforme du système judiciaire afin de doter le pays de la capacité technique et matérielle nécessaire d'enquêter et de poursuivre systématiquement toutes les violations des droits de l'homme et d'autres formes d'agression contre la population par des membres de la police et des forces militaires. Le système judiciaire doit proposer un message clair aux forces de sécurité et rassurer le public quant au fait que les abus contre les droits des personnes ne seront pas tolérés et que personne n'est audessus des lois. Il est également essentiel de s'assurer de l'indépendance politique du système judiciaire, qui exige, entre autres choses, un accès juste et équitable à la profession par les membres de toutes les régions et ethnies.

4.5 Intégration régionale comme «obligation de développement»

L'analyse proposée dans ce rapport a insisté sur la dimension régionale des causes et des effets des conflits en République démocratique du Congo. En outre, l'analyse a fait ressortir les avantages substantiels qu'une intégration régionale réussie apportera à la République démocratique du Congo, à ses voisins et à la région des Grands Lacs en général. L'intégration régionale peut contribuer à améliorer et consolider de manière significative les relations entre la République démocratique du Congo et ses voisins et les relations entre les pays voisins eux-mêmes. Ainsi, l'intégration régionale peut servir comme une obligation de «développement» qui génère le développement économique et la stabilité politique. Dans cette perspective, l'intégration régionale est un instrument clé pour la résolution des conflits et la reconstruction postconflits en République démocratique du Congo.

Au niveau institutionnel, il existe déjà des cadres adéquats pour ancrer un processus d'intégration régionale visant à consolider la paix et à construire une base pour le développement économique durable en République démocratique du Congo et dans la région. La CEPGL notamment offre le moyen de non seulement stimuler le développement économique dans la région mais aussi de construire des liens solides entre la République démocratique du Congo et ses voisins immédiats, à savoir le Burundi et le Rwanda. À cet égard, le travail de fond considérable a déjà été accompli par le biais de l'élaboration du programme économique régional (PER) de la CEPGL. L'étape suivante consiste pour les pays membres à investir un capital politique et financier afin de mettre en œuvre ce programme. Un tel investissement témoigne de l'engagement politique des pays membres envers la paix et la stabilité dans la région. Pour le moment, la CEPGL continue de faire face à de graves difficultés financières et a du mal même à répondre aux besoins opérationnels fondamentaux⁴⁴. En outre, le fait que les chefs d'État de l'organisation ne se réunissent pas de façon régulière est un obstacle majeur à l'efficacité de l'organisation et cela constitue une source de préoccupation en ce qui concerne l'engagement politique des États membres. Ainsi, alors que l'intégration économique est un animateur important de la stabilité politique, la résolution des conflits

⁴⁴ Voir le rapport annuel 2013 de la CEPGL (CEPGL, 2013).

politiques est une condition préalable à une intégration régionale réussie. Dans le cas des relations entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, il est particulièrement important de trouver une solution durable à la crise en matière de sécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo, notamment en coupant les vivres aux milices FDLR.

Le deuxième cadre institutionnel régional important est la CIRGL. Le manque de financement est un défi majeur pour la CIRGL et a entravé les progrès dans la mise en œuvre des programmes et des projets. La communauté internationale dispose d'une occasion unique pour soutenir la paix et le développement économique en contribuant financièrement aux fonds d'affectation spéciale de la CIRGL, ce qui lui permettra de mettre en œuvre son accord cadre de paix, de sécurité et de coopération. À l'heure actuelle, la plupart des donateurs préfèrent généralement intervenir sur une base bilatérale dans leurs domaines spécialisés de prédilection. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale de la CIRGL permettraient d'avancer loin dans l'amélioration de la coordination et la mise à profit de l'aide internationale à la République démocratique du Congo et à la région en général.

Pour tirer parti de l'effet d'«obligation de développement» de l'intégration régionale, le programme de la reconstruction et du développement devrait accorder la priorité aux initiatives qui ont un impact important d'«intégration» aussi appelés «projets intégrants». À grande échelle, le domaine le plus urgent reste l'infrastructure, notamment en ce qui concerne l'énergie et les transports, qui est essentielle dans le déblocage de la production et des débouchés commerciaux. À cet égard, la République démocratique du Congo et ses partenaires au développement devraient envisager la reconstruction postconflits comme l'occasion de réaliser des projets stratégiques tels que Inga III qui s'est concrétisé grâce à l'engagement et à la livraison des fonds requis. À petite échelle, le gouvernement de la République démocratique du Congo, ses voisins et la communauté des donateurs doivent soutenir des projets qui favorisent le développement de la chaîne de valeur ajoutée et du commerce transfrontalier. Ces projets offrent des avantages économiques potentiels importants en termes de création d'emplois et de génération de revenus domestiques. Ils ont aussi des répercussions considérables sur la stabilité politique en créant un «lien économique» entre les communautés de la République démocratique du Congo et ses voisins. Dans le cadre de ces projets se situe le projet de développement de chaîne de valeur ajoutée du maïs parrainé par les bureaux du PNUD au Burundi, au Rwanda et en République démocratique du Congo et qui devrait générer des avantages en termes, entre autres, de valorisation de l'agriculture à travers le développement de la chaîne de valeur ajoutée, la génération de revenu pour les ménages et l'expansion du commerce⁴⁵. La réussite de tels projets nécessite un engagement politique et le soutien des gouvernements de la République démocratique du Congo et ses voisins. À cet égard, la récente décision du gouvernement de la République démocratique du Congo d'imposer des visas pour les voyageurs rwandais est un revers majeur pour le développement des «projets» intégrants⁴⁶. Alors qu'une aide accrue de la communauté des donateurs est essentielle pour promouvoir le développement social et économique basé sur l'intégration des projets, les gains de cet appui seront minimes sans un engagement politique fort et une adhésion des gouvernements de la République démocratique du Congo et ses voisins.

45 Informations recueillies sur le terrain au Burundi, au Rwanda et en Ouganda en mars et en juin 2014. Voir le «Programme d'appui au processus d'intégration de la Communauté économique des pays des Grands Lacs, 2014-18» préparé par les bureaux du PNUD au Burundi, en République démocratique du Congo et au Rwanda.

46 Réflexions issues du travail de terrain mené en République démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda en mai et juin 2014.

4.6 Engagement des donateurs

La présence importante de donateurs en République démocratique du Congo qui appuient le processus de reconstruction est une bénédiction et un défi pour le pays. C'est une bénédiction en termes de possibilités accrues pour un soutien financier et technique au programme de développement du gouvernement. Mais le grand nombre d'acteurs pose aussi un problème de coordination des interventions, notamment en raison de l'hétérogénéité des exigences et des conditionnalités chez les donateurs. Jusqu'ici, les donateurs sont intervenus selon leurs propres préférences, préjugés et expertise dans les limites de leurs possibilités financières et techniques respectives. La grande taille du pays et le vaste éventail des besoins ont forcé les donateurs à choisir et à sélectionner les zones limitées d'intervention en termes de secteurs et de régions. Dans ce processus, une polarisation régionale a émergé en faveur, d'une part, de l'Est en raison de problèmes de sécurité et du bilan humain des conflits et de la capitale d'autre part. La préférence régionale n'est pas compatible avec le fait que l'insécurité et les privations économiques affectent tout le pays, y compris les régions qui ont été moins directement touchées par les conflits. Le parti pris urbain est illustré par une répartition inégale des ressources au détriment des zones rurales, une évaluation déséquilibrée des besoins pour la reconstruction en faveur de la ville et une évaluation biaisée de l'impact des conflits (tel qu'illustré par le biais macroéconomique présenté dans le troisième chapitre du rapport). Une meilleure coordination et harmonisation de la communauté des donateurs aura un impact beaucoup plus important et durable sur la sécurité et le développement économique dans le pays et la région.

Pour aller plus loin, la communauté des donateurs peut envisager un certain nombre de principes directeurs pour améliorer les gains déjà réalisés et maximiser les avantages des interventions existantes et nouvelles. Les principes clés sont:

- i) *Optimiser et catalyser les ressources*: ceci peut être réalisé grâce à une meilleure coordination afin de mettre en commun les ressources de plusieurs donateurs, notamment par le biais de partenariats public-privé. Ainsi, le financement public peut jouer un rôle de catalyseur important pour inciter les financements privés, ce qui est particulièrement important pour les investissements à grande échelle dans les infrastructures.
- ii) *Promouvoir les «projets intégrants»* qui présentent la possibilité d'instaurer des liens transfrontaliers entre la République démocratique du Congo et ses voisins. C'est important pour promouvoir l'intégration régionale ainsi que la stabilité politique par le développement d'une «obligation de développement» que toutes les parties prenantes, au-delà des frontières, estimeront digne d'être préservée.
- iii) *Maximiser le transfert de technologie*: l'aide publique au développement doit être conçue pour atténuer la grave pénurie de compétences en République démocratique du Congo par l'intégration explicite des capacités techniques. Les donateurs doivent surtout résister à la tentation de «tout faire par eux-mêmes» qui se présente généralement du fait de la «crainte de projets ratés»⁴⁷.

47 Réflexions tirées des consultations menées par l'équipe de recherche auprès des donateurs à Kinshasa (République démocratique du Congo).

- iv) *Appuyer le cadre d'intégration régionale*, notamment par le biais de contributions au Fonds d'affectation spéciale de la CIRGL, qui offre la possibilité de regrouper les ressources pour une meilleure coordination et une plus grande incidence sur le développement social et économique.

Dans l'ensemble, les défis que présentent la résolution des conflits en République démocratique du Congo et l'établissement d'une base solide pour le développement économique et social sont décourageants. Mais la République démocratique du Congo a également un énorme potentiel pour devenir un moteur de croissance et d'intégration dans la région en mettant à profit sa richesse massive en ressources et sa position stratégique. Dans la mesure où cette forte volonté politique peut être soutenue et des engagements financiers adéquats peuvent être mobilisés, le programme de résolution des conflits en République démocratique du Congo offre l'occasion d'exploiter le potentiel du pays afin d'en tirer un dividende de paix important non seulement pour le peuple congolais, mais aussi pour toute la région des Grands Lacs.

Bibliographie

- Abadie, D. (2011). Canada and the geopolitics of mining interests. A case study of the Democratic Republic of Congo. *Review of African Political Economy*, 38 (128), 289302.
- Action Aid. (2010). Calling Time: Why SABMiller Should Stop Dodging Taxes in Africa. Londres: Action Aid.
- BAfD, OCDE, PNUD et CEA. (2014). Democratic Republic of Congo Country Note. In BAD, OCDE, PNUD et CEA (Éds.), *Perspectives économiques en Afrique 2014*. Paris: OCDE et BAfD.
- BAfD, OCDE, CEA et PNUD. (2012). *Perspectives économiques en Afrique 2012: Promouvoir l'emploi des jeunes*. Paris et Tunis: OCDE Publications.
- Union africaine, Nations Unies et Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs. (2004). Déclaration sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la Région des Grands Lacs. DaresSalaam, Tanzanie.
- Amnesty International. (2003). RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO. Enfants en guerre. <http://www.amnesty.org>
- Amnesty International. (2008). République Démocratique du Congo. Nord-Kivu. Une guerre sans fin pour les femmes et les enfants. <http://www.amnesty.org>
- Arvis, J.F., Robin, C., Smith, G. et Willoughby, C. (2011). *Connecting Landlocked Developing Countries to Markets: Trade Corridors in the 21st Century*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Askin, S. et Collins, C. (1993). External Collusion with Kleptocracy: Can Zaire Recapture Its Stolen Wealth. *Review of African Political Economy*, 57, 7285.
- Besada, H. et Martin, P. (2013). Codes miniers en Afrique: Émergence d'une « quatrième » génération? *Research REport*. Ottawa: The NorthSouth Institute, (May).
- Blumenthal, E. M. (1982). Zaire: Rapport Sur la Crédibilité Financière Internationale. In E. Dungia (Ed.), *Mobutu et l'Argent du Zaire: Les Révélations d'un Diplomate ExAgent des Services Secrets (annexe 2)* (pp. 136155).
- Braeckman, C. (1999). *L'Enjeu Congolais. L'Afrique Centrale Après Mobutu*. Paris: Fayard.
- Campbell, B. (2010). Revisiting the reform process of African mining regimes. *Revue canadienne d'études du développement*, 30 (12), 197217.
- Campbell, B. (Ed.). (2009). *Mining in Africa: Regulation and Development* New York: Pluto.
- Carter Center. (2011). DRC Presidential Elections Lack Credibility. www.cartercenter.org/news/pridrc121011.html
- CEPGL. (2013). Rapport Annuel 2013. Gisenyi: CEPGL, Secrétariat Exécutif.
- Coghlan, B., Brennan, R., Ngoy, P., Dofara, D., Otto, B. et Stewart, T. (2004). *Mortality in the Democratic Republic of Congo: results from a nationwide survey*. New York: International Rescue Committee.
- Coghlan, B., Brennan, R. J., Ngoy, P., Dofara, D., Otto, B., Clements, M. et Stewart, T. (2006). Mortality in the Democratic Republic of Congo: a nationwide survey. *The Lancet*, 367 (9504), 4451.

- Coghlan, B., Ngoy, P., Mulumba, F., Hardy, C., Bemo, V. N., Stewart, T. et Lewis, J. (2007). Mortality in the Democratic Republic of Congo: An ongoing crisis. New York: International Rescue. Disponible en ligne http://www.theirc.org/sites/default/files/resource-file/20067_congoMortalitySurvey.pdf.
- Collier, P. et Hoeffler, A. (1998). On Economic Causes of Civil War. *Oxford Economic Papers*, 50, 563–573.
- Collier, P. et Hoeffler, A. (2004). Greed and Grievance in Civil War. *Oxford Economic Papers*, 56, 563–595.
- Collier, P. et Hoeffler, A. (2012). Highvalue natural resources, development, and conflict: Channels of causation. In P. Lujala et S. A. Rustad (Eds.), *HighValue Natural Resources and Peacebuilding* (pp. 297312). Londres: Routledge.
- CoqueryVidrovitch, C., Forest, A. et Weiss, H. (1987). *Rébellions Révolution au Zaïre 19631965*. Paris: L'Harmattan.
- Cuvelier, J. (2003). Political economy of resource trafficking in the Democratic Republic of Congo. Anvers: IPIS Report.
- De Herdt, T. (2002). Democracy and the money machine in Zaire. *Review of African Political Economy*, 93/94, 445462.
- de Soysa, I. (2012). The capitalist civil peace: Some theory and empirical evidence. In P. Lujala et S. A. Rustad (Eds.), *HighValue Natural Resources and Peacebuilding* (pp. 437459). Londres: Rutledge.
- De Witte, L. (2001). *The Assassination of Lumumba*. Londres et New York: Verso.
- Dizolele, M. P. et Kambale, P. K. (2012). The DRC's Crumbling Legitimacy. *Journal of Democracy*, 23 (23), 109120.
- DRC. (2007). Contrat de Gouvernance, Mars Décembre 2007. Disponible en ligne: <http://www.un.int/drcongo/archives/ContratdeGouvernance.pdf>.
- Elbe, S. (2002). HIV/AIDS and the changing landscape of war in Africa. *International Security*, 27, 159 177.
- Eriksson Baaz, M. et Stern, M. (2010). *The complexity of violence: a critical analysis of sexual violence in the Democratic Republic of Congo (DRC)*. Stockholm: Sida and the Nordic Africa Institute.
- Communauté Européenne. (1959). Health in Tropical Africa. Bruxelles: Communauté Européenne.
- FAO. (2014). Annuaire statistique de la FAO. FAO http://www.fao.org/economic/ess/essfs/essfadata/en/#.U8_PsLH1apg
- Faye, M. L., McArthur, J. W., Sachs, J. D. et Snow, T. (2004). The Challenges Facing Landlocked Developing Countries. *Journal of Human Development*, 15 (1), 3160.
- Fearon, J. D. et Laitin, D. D. (2003). Ethnicity, Insurgency, and Civil War. *American Political Science Review*, 97, 7590.
- Fischer, F., Lundgren, C. et Jahjah, S. (2013). Vers une politique monétaire plus efficace: le cas de la République démocratique du Congo. Washington, DC: FMI, Working Paper WP/13/226.

- Foster, V. et Benitez, D. A. (2011). The Democratic Republic of Congo's Infrastructure. A Continental Perspective. Washington, DC: Banque mondiale, Policy Research Working Paper 5602.
- GérardLibois, J. et Verhaegen, B. (1961). *Congo 1960*. Brussels: CRISP.
- Goodwin, J. (2003). Silence = Rape. *The Nation*, <http://www.thenation.com/doc/20040308/goodwin>.
- Gould, D. J. (1980). *Bureaucracy, Corruption, and Underdevelopment in the Third World: The Case of Zaire*. New York: Pargamon Press.
- Human Rights Watch. (2002). The war in the war: sexual violence against women and girls in the eastern Cong. <http://www.hrw.org>
- Human Rights Watch. (2009). Soldiers who rape, commanders who condone. <http://www.hrw.org>
- Huntington, S. (1993). The Clash of Civilizations? *Foreign Affairs*, 72 (3, Summer), 2249.
- Huntington, S. (1996). *Le Choc des civilisations*. New York: Simon & Schuster.
- CICR. (2009). Democratic Republic of the Congo: Opinion survey and indepth research. Genève, Suisse.
- FMI. (2013). République démocratique du Congo: Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté: Fonds Monétaire International.
- FMI. (2014). Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne - Pour une croissance durable et plus solidaire. Washington, DC: FMI.
- INS. (2005). Enquête sur l'emploi et la consommation des ménages. Kinshasa, RDC.
- International Crisis Group. (2012). L'or noir du Congo: risque d'instabilité ou opportunité de développement? *Africa Report No. 188*: ICG.
- Juma, C. (2011). *The New Harvest: Agricultural Innovation in Africa*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Katunga Murhula, J. (2006). Minerals, Forests, and Violent Conflict in the Democratic Republic of the Congo *Environmental Change and Security Program Report, Vol 12*. Washington, DC: Woodrow Wilson Centre.
- Kennes, E. (2000). Le secteur minier au Congo: 'Deconnexion' et descente aux enfers. *L'Afrique des Grands Lacs Annuaire 19992000*, 306348.
- Kennes, E. (2005). The Democratic Republic of the Congo: Structures of Greed, Networks of Need. In C. J. Arnson et I. W. Zartman (Eds.), *Rethinking the Economics of War: The Intersection fo Need, Creed, and Greed* (pp. 140177). Washington, DC et Baltimore: Woodrow Wilson Center Press et The Johns Hopkins University Press.
- Kisangani, E. (2000). The Massacre of Refugees in Congo: A Case of UN Peacekeeping Failure and International Law. *Journal of Modern African Studies*, 32, 158227.
- Kisangani, E. (2012). *Civil Wars in the Democratic Republic of Congo, 19602010*. Boulder: Lynne Rienner Publishers.
- Kisangani, E. (2014). US Policy in the Great Lakes Region. In C. R. Veney (Ed.), *USAfrica Relations: From Clinton to Obama* (pp. 115147). Lanham: Lexington Books.
- Kristof, N. D. (2010). The world capital of killing. *New York Times*, à la date du 29 avril 2014.

- Laudati, A. (2013). Beyond minerals: broadening 'economies of violence' in eastern Democratic Republic of Congo. *Review of African Political Economy*, 40 (135), 3550.
- Lemarchand, R. (1964). *Political Awakening in the Congo*. Berkeley: University of California Press.
- Lemarchand, R. (1997). Patterns of state collapse and reconstruction in Central Africa: Reflections on the crisis in the Great Lakes region. *African Studies Quarterly*, 1 (3), 522.
- Lemarchand, R. (2009). *The Dynamics of Violence in Central Africa*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Lijphart, A. (2004). Constitutional Design for Divided Societies. *Journal of Democracy*, 15, 96109.
- Martineau, P. (2003). *La Route Commerciale du Coltan Congolais: Une Enquête*. Montreal: GRA-MAUAQUAM.
- Meditz, S. W. et Merrill, T. (1994). *Zaire: A Country Study*. Washington DC: The American University.
- Meriam, A. P. (1961). *Congo: Background of Conflict*. Evanston, IL: Northwestern University Press.
- Ndikumana, L. (2005). Distributional conflict, the state and peace building in Burundi. *The Round Table*, 94 (381), 413427.
- Ndikumana, L. (2013a). Overcoming Low Political Equilibrium in Africa: Institutional Changes for Inclusive Development. Amherst: PERI, PERI Working Paper 331.
- Ndikumana, L. (2013b). The Private Sector as Culprit and Victim of Corruption in Africa. Amherst, MA: Political Economy Research Institute, PERI Working Paper 330.
- Ndikumana, L. et Boyce, J. K. (1998). Congo's Odious Debt: External Borrowing and Capital Flight in Zaire. *Development and Change*, 29 (2), 195217.
- Ndikumana, L. et Boyce, J. K. (2011). *Africa's Odious Debts: How Foreign Loans and Capital Flight Bled a Continent*. Londres: Zed Books.
- Ndikumana, L., Boyce, J. K. et Ndiaye, A. S. (2014). Capital Flight from Africa: Measurement and Drivers. In S. I. Ajayi et L. Ndikumana (Eds.), *Capital Flight from Africa: Causes, Effects and Policy Issues*. Oxford: Oxford University Press (à venir); PERI Working Paper 363.
- Ndikumana, L. et Kisangani, E. (2005). The Economics of Civil War: The Case of the Democratic Republic of Congo. In N. Sambanis et P. Collier (Eds.), *Understanding Civil War: Evidence and Analysis* (pp. 6388). Washington DC: Banque mondiale.
- Nolen, S. (2005). Not women anymore: Congo's rape survivors face pains, shame and AIDS. *Ms Magazine*, <http://www.msmagazine.com/srping2005/congo.asp>
- NzongolaNtalaja, G. (2002). *The Congo from Leopold to Kabila: A People's History*. Londres: Zedbooks.
- OCHA. (2014). Democratic Republic of the Congo: Internally displaced persons and returnees. Disponible en ligne <http://reliefweb.int/report/democraticrepubliccongo/democraticrepubliccongointernallydisplacedpeopleandreturne2>. À la date du 30 avril 2014.
- OCDE. (2013). Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Paris: OCDE.

- Pabanel, J.P. (1991). La Question de la Nationalité au Kivu. *Politique Africaine*, 41, 3240.
- Prunier, G. (2004). Rebel Movements and Proxy Warfare: Uganda, Sudan, and the Congo. *African Affairs*, 103 (412), 359383.
- Prunier, G. (2009). *Africa's World War: Congo, the Rwandan Genocide and the Making of a Continental Catastrophe*. Oxford: Oxford University Press.
- Rabushka, A. et Shepsle, K. A. (1972). *Politics in Plural Societies*. Columbus: Merrill.
- RDC. (1996). Enquête sur la situation des femmes et des enfants ENSFE/MICS1/1995. Kinshasa, RDC: Ministère du Plan.
- RDC. (2002). Enquête sur la situation des femmes et des enfants – MICS2/2001. Kinshasa, RDC: Ministère du Plan.
- RDC. (2004). Loi No. 04/024 du 12 Novembre 2004 Relative à la Nationalité Congolaise. *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, 45ème année.
- RDC. (2006). Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté – DSCR 1. Kinshasa, RDC: Ministère du Plan.
- RDC. (2008). Enquête démographique et de santé – EDH2007. Kinshasa, RDC: Ministère du Plan.
- RDC. (2009). Plan stratégique national de lutte contre le SIDA 2010 – 2014. Kinshasa, RDC: PNMLS.
- RDC. (2010). Rapport national de suivi de la déclaration d'engagement 2010. Kinshasa, RDC: PNMLS.
- RDC. (2011). Rapport épidémiologique de surveillance du VIH/SIDA chez les femmes enceintes fréquentant les services de CPN. Kinshasa, RDC: PNLS, Ministère de la Santé, .
- RDC. (2012). Rapport Annuel d'Activités, Exercice 2012. KinshasaGombe: Office des Routes.
- RDC. (2013). Les statistiques des exportations minières de 2003 à 2012. *Horizon Mines*, Août (N° 003), 2936.
- RDC et UNICEF. (2008). La pauvreté des enfants en République Démocratique du Congo. Kinshasa, RDC.
- Rizet, C. et Gwet, H. (1998). Transport de Marchandises: Une Comparaison Internationale des Prix du Camionnage—Afrique, Asie du Sud Est, Amérique Centrale. *Recherche Transports Sécurité*, 60, 6068.
- Roberts, L. et Muganda, C. L. (2008). War in the Democratic Republic of Congo. In B. S. Levy et V. W. Sidel (Eds.), *War and Public Health* (pp. 279287). New York: Oxford University Press.
- Seymour, C. (2001). Gaps in Accessing Formal and NonFormal Education Opportunities for Youth in the DRC. Final Report: Save the Children and Open Society Initiative for Southern Africa (21 October).
- Shaxson, N. (2011). *Treasure Islands: Tax Havens and the Men Who Stole the World*. Londres: Bodley Head.
- Sow, N. (2006). Gender and conflict transformation in the Great Lake Region of Africa. International Alert; disponible en ligne http://www.glowboell.de/media/de/txt_rubrik_2/Ndeye_Sow_FGmai06.pdf.
- Teravaninthorn, S. et Raballand, G. (2009). *Transport Prices and Costs in Africa: A Review of the Main International Corridors*. Washington, DC: Banque mondiale.

- Trefon, T. (2009). Public service provision in a failed state: Looking beyond predation in the Democratic Republic of Congo. *Review of African Political Economy*, 119, 921.
- Tsebelis, G. (2002). *Veto Players: Political Institutions Work*. Princeton: Princeton University Press.
- Tull, D. M. (2010). Troubled statebuilding in the DR Congo: the challenge from the margins. *Journal of Modern African Studies*, 48 (4), 643661.
- ONUOHRLS. (2013). *State of the Least Developed Countries 2013. Special Theme: Productive Capacity Building in Least Developed Countries and the Post2015 Development Agenda*. New York: Nations Unies.
- ONU OHCHR. (2010). RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, 1993-2003. Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo. Disponible en ligne (en français: http://www.ohchr.org/Documents/Countries/CD/DRC_MAPPING_REPORT_FINAL_FR.pdf) www.ohchr.org/en/countries/africaregion/Pages/rdcProjetmapping.aspx).
- PNUD. (2013). *PNUD. Rapport sur le développement humain 2013, L'essor du Sud: le progrès humain dans un monde diversifié*. New York: Nations Unies.
- PNUD. (2014a). Consolidation de la paix et promotion du développement dans la région des Grands Lacs. Disponible en ligne (en français: <http://www.africa.undp.org/content/dam/rba/docs/Reports/UNDP-RBA-Great-lakes-FR.pdf>) www.africa.PNUDorg.org/content/dam/docs/Reports/PNUDRBAreportGreatlakesEN.pdf
- PNUD. (2014b). Base de données des Indicateurs du développement humain et tableaux thématiques. Disponible en ligne (en français: <http://hdr.undp.org/fr/data>) <http://hdr.PNUD.org/en/data>.
- CEA. (2009). Rapport économique sur l'Afrique 2009 Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales. Addis Ababa, Éthiopie: Nations Unies.
- UNFPARDC. (2008). Rapport des Cas de Violences Sexuelles en RDC. Kinshasa, RDC.
- UNHCR. (2014). Profil d'opérations 2014 - République démocratique du Congo. Disponible en ligne (en français: <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/page?page=4aae-621d55f&submit=GO>) <http://www.unhcr.org/pages/49e45c366.html> À la date du 30 avril 2014.
- UNICEF. (2005). La situation des enfants dans le monde 2005: l'enfance en péril. New York: UNICEF.
- Nations Unies. (2011). Rapport du Secrétaire général de l'ONU. Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. New York: Conseil de sécurité de l'ONU (24 octobre).
- Nations Unies. (2014). Rapport du Secrétaire général de l'ONU. Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. New York: Conseil de sécurité de l'ONU (30 juin).
- Assemblée générale de l'ONU. (1998). Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. New York: Nations Unies.
- Assemblée générale de l'ONU. (2004). Application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. New York: Nations Unies.

- Assemblée générale de l'ONU. (2013). Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. New York: Nations Unies.
- Urdal, H. (2005). People vs. Malthus: Population Pressure, Environmental Degradation, and Armed Conflict Revisited. *Journal of Peace Research*, 42, 417-434.
- Urdal, H. (2006). A Clash of Generations? Youth Bulges and Political Violence. *International Studies Quarterly*, 50, 607-629.
- Verhaegen, B. (1969). *Rebellions au Congo*. Brussels et Kinshasa: CRISP et IRES.
- Weiss, H. F. (2000). *War and Peace in the Democratic Republic of Congo*. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.
- Willame, J. C. (1997). *Banyamulenge et Banyarwanda: Violence Ethniques et Gestion de l'Identitaire au Kivu*. Brussels et Paris Institut AfricanCédaf & L'Harmattan.
- Willame, J. C. (1999). *L'odyssée Kabila: Trajectoire pour un Congo Nouveau?* Paris: Karhala.
- Banque mondiale. (2005). Santé et Pauvreté en République Démocratique du Congo: Analyse et Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale. (2008a). République démocratique du Congo: Projet d'assistance technique à la gouvernance et à la croissance dans le secteur des mines. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale. (2008b). Democratic Republic of the Congo: Public Expenditure Review. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale. (2013). Country Assistance Strategy for the Democratic Republic of Congo 2013-16. Washington, DC: IDA, IFC, et MIGA (Report No. 66158ZR).
- Young, C. (1965). *Politics in the Congo*. Princeton: Princeton University Press.
- Young, C. et Turner, T. (1985). *The Rise and Decline of the Zairian State*. Madison: University of Wisconsin Press.

Appendice

Tableau A. 01: Principales caractéristiques des guerres et des rébellions en RDC

Nom et durée	Dirigeants de premier plan	Idéologie et objectifs politiques	Base ethnique	Taille et zone contrôlée	Sources de financement	Soutien étranger		Nombre de morts
						Appui des rebelles	Appui du gouvernement	
Sécession du Katanga 7/1960 – 1/1963	Moïse Tshombe	Fédéraliste allié à la pratique sécessionniste	Lunda Yeke; Luba; Êtremba	Région du atanga	Ressources minérales; Bel-gique	Belgique; Afrique du Sud	Forces de l'ONU	80 000 à 110 000
Sécession du Katanga 8/1960 – 2/1962	Albert Kalonji	Anti Lumumba	Luba Kasai; Kuba	Région du Kasai	Diamant ressources agricoles	Aucun	Aucun	2 000 à 5 000
Rébellion Kwilu 1/1964 – 12/1965	Pierre Mulele (Mumbunda); Louis Kafungu (Mumbunda)	Promarxiste; contre l'impérialisme et le contrôle étranger de l'économie	Bambunda et Bapenda	Région de Kwilu	Totalement prise en charge par Les villageois	Aucun	Aucun	3 000 à 6 500
Rébellion Orientale 4/1964 7/1966	Gaston Soumialot; Christophe Gbenye; Nicholas Olenga; Laurent Kabila (commandant de section)	Contre l'invasion militaire belgo-américaine et l'exploitation économique	Diverses ethnies prédominance de Bakusu et Batetela	Sud-Kivu et Nord-Katanga Armée = Simba	Propre production de grenades et de mines; contre-bande de minéraux	Burundi (refuge pour rebelles; Centre de commandement); Algérie, Soudan, Égypte	É.U. d'Amérique Belgique	200 blancs Plus de 46 000 Nationaux
Shabal: 3 / 1977 5/1977	FLNC	Anti Mobutu; Anti-impérialiste	Lunda Yeke; Luba; Bemba	Région du Shaba	Ressources minières	Angola	Maroc, France	850 à 1 200

Tableau A.21 (suite)
Principales caractéristiques des guerres et des rébellions en République démocratique du Congo

Nom et durée	Dirigeants de premier plan	Idéologie et objectifs politiques	Base ethnique	Taille et zone contrôlée	Sources de financement	Soutien étranger		Nombre de morts
						Appui des rebelles	Appui du gouvernement	
Shaba II: 7/1978 - 6/1978	FLNC	Anti-Mobutu; anti Imperialism	Lunda Yeke, Luba; Bemba	Région du Shaba	Ressources minières	Angola	France belgique, É.U. d'Amérique	1 000 à 3 500
Rébellion Anti-Mobutu: 10/1996 - 5/1997	Laurent Kabila (avec l'AFDL)	Opposition au Régime Mobutu	Banyamulenge; MaiMai	Grosse armée; conquête du pays	Ressources minières Rwanda, Ouganda	Rwanda, Ouganda, Angola	Aucun	234 000 à 237 000*
Rébellion anti- Kabila: 8/1998	E.W.D. Wunmba; J.P. Ondekane; J.P. Bemba	AntiKabila	Plusieurs- groupes	Kivu; Équateur; Katan- ga; Kasai	Ressources agricoles et minières	Rwanda, Ouganda	Angola, Namibie, Zim- babwe	450 000 à 700 000

Remarque: * Ce chiffre prend en compte 232 000 réfugiés Hutu tués en République démocratique du Congo (Kisangani 2000, p. 178).

